

Méthodes de travail en sciences humaines



Gymnase de Chamblandes et Gymnase de Morges
Jean Cuénot, Louis-Philippe L'Hoste, Gérard Michaud, Grégoire Collet, Jean-Claude Stucky

août 2007

Couverture : *Aristote et ses disciples*, miniature du XIIIe siècle,
Bibliothèque de Topkapi à Istanbul, in MARSEILLE Jacques (dir.),
Histoire seconde, les fondements du monde contemporain, Nathan,
1996, p. 97

Sommaire

Introduction.....	7
Qu'est-ce que les sciences humaines ?	8
Qu'est-ce que l'histoire ?.....	9
La conception traditionnelle de l'« histoire universelle ».....	9
Quelques fonctions de l'histoire	10
Un contact perpétuel avec l'aujourd'hui.....	11
Contre une histoire belote.....	12
... pour une histoire-anthropologie.....	13
Histoire-récit ou histoire-problème ?.....	14
L'histoire, « leçon pour le présent » ?	14
Histoire et objectivité	15
<i>L'histoire est une réflexion</i>	<i>15</i>
<i>La question de l'objectivité en histoire.....</i>	<i>15</i>
Qu'est-ce que la géographie ?	16
<i>Des concepts pour comprendre comment les hommes habitent la Terre.....</i>	<i>16</i>
<i>La localisation:</i>	<i>17</i>
<i>L'espace produit.....</i>	<i>18</i>
<i>Les interactions spatiales</i>	<i>19</i>
<i>Les représentations : espace perçu, espace vécu</i>	<i>19</i>
<i>L'échelle ou ordre de grandeur.....</i>	<i>20</i>
Qu'est-ce que la sociologie ?.....	22
<i>Soigner, décrire, comprendre, dénoncer</i>	<i>22</i>
Les méthodes de travail	25
Les savoir-faire de base	26
Lire efficacement.....	26
Résumer.....	27
Prendre des notes.....	28
Établir un compte-rendu d'ouvrage.....	31
Établir une revue de presse.....	33
Mémoriser efficacement	35
Comprendre le vocabulaire.....	38
Définir un mot ou un concept.....	40
Définir une problématique et une hypothèse	41
Définir des mots-clés.....	44
Effectuer une recherche	45
<i>Les étapes d'une recherche.....</i>	<i>45</i>
<i>Quelques centres de documentation</i>	<i>46</i>
<i>Internet</i>	<i>47</i>
<i>La présentation des sources.....</i>	<i>49</i>
<i>La bibliographie.....</i>	<i>49</i>
<i>Internet et les sources audiovisuelles</i>	<i>51</i>
<i>La structure de la bibliographie.....</i>	<i>51</i>
<i>Exemple : extrait d'une bibliographie critique sur les droits de</i>	
<i>l'homme</i>	<i>52</i>
<i>Remarques sur les citations et les références.....</i>	<i>53</i>
Travailler en groupe	55

Tenir un procès-verbal	56
<i>Exemple</i>	57
Présenter un exposé oral	58
Les savoir-faire spécifiques	59
Introduction	59
<i>Histoire et histoire de l'art</i>	59
<i>Approche historique et approche littéraire</i>	59
<i>Histoire et musique</i>	60
<i>L'enseignement de l'histoire</i>	60
Préparer un travail d'histoire, synthèse.....	61
Présenter un travail d'histoire, généralités.....	62
1. <i>La structure des travaux</i>	62
2. <i>Les exigences</i>	62
Commenter un texte.....	64
<i>Lecture du texte</i>	64
<i>Mise en place du texte</i>	65
<i>Commentaire du texte</i>	66
<i>Exemple</i>	68
<i>Philosophie et société</i>	68
<i>Corrigé</i>	69
Comparer deux textes historiques.....	71
Commenter un document iconographique	72
<i>L'image fixe</i>	72
<i>Lecture et mise en place du document</i>	72
<i>Commentaire du document</i>	73
<i>Exemple</i>	75
<i>La bourgeoisie à la Renaissance</i>	75
<i>Corrigé</i>	76
<i>L'image animée</i>	77
<i>L'image en trois dimensions</i>	77
<i>Exemple : le monument</i>	77
Commenter des données statistiques	78
<i>Rappels préliminaires</i>	78
<i>Le commentaire</i>	79
<i>Exemples</i>	82
<i>La mobilité dans la région de Morges</i>	82
<i>Corrigé</i>	82
<i>La population de Prévèrenge, exercice d'analyse statistique</i>	
<i>prospective</i>	84
<i>Corrigé</i>	84
<i>Les structures démographiques anciennes et nouvelles</i>	85
<i>Proposition de lecture du document</i>	85
Approche des méthodes quantitatives en sciences humaines.....	87
Commenter un schéma ou un organigramme	87
<i>Commentaire du schéma ou de l'organigramme</i>	88
<i>Exemple</i>	89
<i>Les institutions démocratiques d'Athènes</i>	89
<i>Corrigé</i>	89
Construire un schéma ou un organigramme	91
Commenter une carte	92
<i>Lecture et mise en place du document</i>	92
<i>Commentaire de la carte</i>	93
<i>Exemple</i>	94
<i>Les royaumes barbares</i>	94
<i>Corrigé</i>	95
Construire une carte	99
Réaliser une frise chronologique	101
<i>Exemples : La naissance et la diffusion du christianisme</i>	101

<i>Exemple : Monarchie absolue française et libertés anglaises au XVIIe siècle</i>	102
<i>Exemple : Les conquêtes arabes</i>	102
<i>Exemple : La chasse aux sorcières en Europe occidentale</i>	103
Rédiger une notice biographique	104
<i>Exemples : deux versions</i>	104
Écrire une rédaction historique.....	105
Réaliser un dossier d'histoire	110
Construire une dissertation, présenter une controverse	112
Animer un débat	113

L'usage des documents devient un outil pédagogique, le moyen privilégié pour fournir des occasions aux élèves d'exercer et de développer leur esprit critique.

SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, p. 50

Est document toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain... Il est bien évident qu'il est impossible de dire où commence et où finit le document ; de proche en proche la notion s'élargit et finit par embrasser textes, monuments, observations de tout ordre.

MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Seuil, 1975

Les sources ne constituent pas un moyen de remonter le temps, mais plutôt un champ potentiel à partir duquel un historien peut créer une vision particulière du passé.

SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, p. 33

L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser. Donc avec des mots. Des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champs et des mauvaises herbes. Des éclipses de lunes et des colliers d'attelage.

FEBVRE Lucien cité par SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, p. 32

Raconter le mythe d'Osiris est plus important qu'énumérer les dieux de l'Égypte.

Bulletin officiel, 30.3.95, cité par SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, p. 50

Introduction

Qu'est-ce que les sciences humaines ?

Mais d'abord, que sont au juste les sciences humaines ? Passons rapidement sur les problèmes de terminologie. Il serait vain de chercher une définition canonique ou un tracé précis des frontières respectives entre « sciences humaines », « sciences sociales » ou « sciences de l'homme ». Ces termes se recoupent en partie sans être complètement synonymes. Les définitions doivent plus à des découpages universitaires - variables selon les pays et les usages - qu'à une terminologie rigoureuse.

Ce livre adopte la définition la plus large et la plus étendue des sciences humaines. J'ai pris le parti de rassembler sous ce nom toutes les sciences qui concernent l'homme et la société. Cet ensemble est formé d'une quinzaine de disciplines qui se sont constituées autour questions et de thèmes fondateurs. Un premier tour permet de mesurer l'étendue des problèmes des domaines couverts.

L'anthropologie est née de la rencontre avec les peuples « sauvages ». Son projet fut de décrire les rites, les mythes, les mœurs des peuples de la planète. Ce faisant, elle a voulu mettre en lumière la diversité (et donc aussi les invariants) des cultures humaines et percer le mystère de leurs origines. Longtemps centrée sur les « primitifs », elle porte aujourd'hui un regard neuf et distancié sur les sociétés modernes.

La linguistique s'interroge sur les fonctions, la nature et les règles du langage humain. Une de ses grandes pistes de recherche au XX^e siècle aura été la quête d'une grammaire universelle au fondement de toutes les langues du monde.

La psychologie, science du psychisme, explore deux grands domaines de connaissance : les fonctions dites « cognitives » (perception, apprentissage, intelligence, mémoire, langage) ; la vie affective (émotions, personnalité, motivations, pulsions) et les méandres de la folie.

L'économie se propose de comprendre les conditions dans lesquelles les hommes produisent, échangent et se répartissent les marchandises et les biens publics. Quelques questions clés ont cristallisé les débats au cours du XX^e siècle : quelle part revient au marché et à l'intervention de l'Etat dans la régulation du système ? Quelles sont les causes de la croissance et des crises économiques ?

L'histoire essaie de reconstruire le passé des hommes et des sociétés. Longtemps centrée sur les « grands » hommes et les « grands » événements, elle se préoccupe depuis un demi-siècle de reconstituer les mentalités, les modes de vie, les univers sociaux qui forment le socle invisible des mutations et des permanences des sociétés.

La sociologie, fille de la société industrielle, est née d'une interrogation sur les fondements du lien social et sur les mutations des sociétés modernes. Ses domaines privilégiés : le travail, la famille, le pouvoir, les loisirs, les groupes et leurs inégalités.

La géographie s'attache à comprendre comment les hommes organisent leur espace et comment ils organisent leur vie.

Autour de ces disciplines phares s'est regroupée une constellation de sciences périphériques : la psychologie sociale, les sciences politiques, les sciences de l'éducation, les sciences cognitives, la psychiatrie, l'archéologie. La philosophie elle-même a partie liée avec les sciences humaines dès lors que l'on veut bien considérer que certaines de ses branches côtoient et fécondent les sciences humaines.

C'est le cas notamment pour la philosophie des sciences, la philosophie de l'esprit et la philosophie politique.

DORTIER Jean-François, *Les Sciences humaines, panorama des connaissances*, Editions Sciences humaines, Paris, 1998, pp. 3-5

Qu'est-ce que l'histoire ?

La conception traditionnelle de l'« histoire universelle »

[L]' « histoire universelle » [...] [s'inscrit], sans le dire, dans une vision téléologique de l'histoire, que son signe fût chrétien, marxiste ou seulement associé à l'idée de Progrès. Ce dispositif [est] également, sans le dire, européen-centrique, puisque les peuples n' « entraînent » dans l'Histoire qu'avec leur « découverte » par les Européens... [...]

10 L'histoire s'identifie à l'histoire de l'Occident et on y retrouve la même manifestation d'un ethnocentrisme à plusieurs cercles : celui de l'Europe, qui joue vis-à-vis des peuples d'Asie et d'Afrique, mais aussi à l'intérieur de l'Europe elle-même, en ce sens que, par exemple, on étudie l'histoire russe surtout après Pierre le Grand, c'est-à-dire à partir du moment où ce pays « s'euro péanise » ; de sorte que l'Europe s'identifie essentiellement à la fois à la chrétienté et au progrès technique. Le deuxième cercle de cet ethnocentrisme se manifeste, pour chaque nation, dans son rapport avec ses voisines. En France, par exemple, une fois cité le nom de Charlemagne, on ne parle plus guère du Saint Empire Romain Germanique, qui dure pourtant neuf siècles ; on évoquerait plutôt sa fin, en 1806, pour mieux dire la part qu'y a prise Napoléon. De la même manière, les Français sous-évaluent l'importance du mouvement romantique, qui s'épanouit en Allemagne, et influence l'Europe, insistant plutôt sur les effets, en Allemagne, de la révolution de 1789. Cet ethnocentrisme du deuxième type est particulièrement

développé en France, en Espagne, en Allemagne et en Angleterre ; il l'est moins en Italie, où l'État-nation s'est constitué plus tardivement. Par contre, l'histoire en Italie pratique un ethnocentrisme de troisième type (comme la France), qui valorise l'Italie du Nord ou la France du Nord par rapport aux provinces méridionales. En Grande-Bretagne, ce trait a été corrigé depuis longtemps : Pays de Galles, Écosse et Irlande sont analysés dans leur histoire propre, et pas seulement dans leur rapport avec Londres, avec le gouvernement anglais.

Les différentes formes de cet ethnocentrisme se cachent derrière une histoire générale qui est à peu près la même dans le Malet et Isaac en France, *La Storia dell'Uomo* en Italie, et ailleurs. L'histoire y « naît » avec l'Égypte ancienne, la Chaldée et Israël ; elle se développe avec la grandeur de la Grèce et de Rome. Le « Moyen Age » commence avec la chute de l'Empire Romain d'Occident, en 476, et les grandes invasions ; il s'achève avec la chute de l'Empire Romain d'Orient, en 1453, et la conquête turque. Les grandes « découvertes », l'humanisme et la réforme protestante ouvrent les « temps modernes » qui laissent la place à l'époque contemporaine qu'ouvre la révolution de 1789.

FERRO Marc, *Comment on raconte l'histoire aux enfants*, Petite Bibliothèque Payot (coll. Documents), Paris, 1992 (1ère édition 1981), pp. 10-11

Quelques fonctions de l'histoire

Indépendamment de sa vocation scientifique, l'histoire exerce en effet une double fonction, thérapeutique et militante. A travers les temps, le « signe » de cette mission a changé, mais non le sens : qu'au temps de Franco en Espagne elle glorifie le Christ-Roi ; au temps des Républiques en France, la nation et l'État ; le parti communiste en U.R.S.S. ou en Chine, elle n'en demeure pas moins missionnaire ; le scientisme et la méthodologie servent au plus de « cache-sexe » à l'idéologie. Benedetto Croce écrivait, au début de ce siècle, que l'histoire pose les problèmes de son temps plus encore que ceux de l'époque qu'elle est censée étudier. Ainsi, évoquant l'un et l'autre le Moyen Age russe, *l'Alexandre Nevski* d'Eisenstein, et *l'Andrei Roublev* de Tarkovski nous informent, l'un sur la Russie stalinienne et sa crainte de l'Allemagne ; l'autre sur l'U.R.S.S. brejnévienne, sa lutte pour la liberté et sa haine des Chinois. L'histoire enseignée aujourd'hui aux petits Africains nous en apprend autant sur les problèmes actuels du continent noir que sur son passé. Les livres pour enfants y sont portés à glorifier les grands empires du passé africain, dont la splendeur est mise en parallèle avec la déchéance et le retard de l'Europe féodale, à la même époque : la fonction thérapeutique est clairement exprimée. Ou bien, pour des raisons d'actualité aussi, le lourd contentieux du conflit avec l'islam est évacué, réduit, et même mis en doute par l'emploi du conditionnel... Aux Caraïbes, où vit une population déracinée (Noirs, Chinois, Indiens, etc.),

l'histoire racontée aux enfants transfigure les descendants d'anciens esclaves ou coolies en citoyens du monde qui ont l'avantage, unique, de participer à toutes les cultures de l'Humanité. L'histoire de l'esclavage est présentée de telle façon que l'enfant noir de la Jamaïque s'apitoie moins sur le sort de ses ancêtres que sur celui des malheureux Anglais qui, dans l'histoire, furent les premiers esclaves expédiés en Italie au temps de César. Pour l'histoire « militante », on pense d'abord naturellement aux manipulations pratiquées en U.R.S.S. : pendant longtemps, Trotski y avait été jeté aux oubliettes, et il n'était question que de Staline ; depuis dix ans, Staline a disparu, ou presque, et l'on cite fréquemment Trotski — pour le condamner. Mais, aux États-Unis, l'évolution de l'enseignement est encore plus radicale : elle exprime le passage de l'idéologie du *melting-pot* (l'Amérique « creuset » des peuples) à celle du *salad-bowl* (variée), où les cultures gardent leur identité. Malgré ces changements, demeure une matrice de l'histoire de chaque pays : c'est la dominante qui marque la conscience collective de chaque société. Aussi est-il important de connaître les éléments mêmes de cette matrice. Les récits et les croyances qui la constituent [...] ont une saveur bien plus forte que toutes les analyses.

FERRO Marc, *Comment on raconte l'histoire aux enfants*, Petite Bibliothèque Payot (coll. Documents), Paris, 1992 (1ère édition 1981), pp. 8-9

Un contact perpétuel avec l'aujourd'hui

L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. Mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé, si l'on ne sait rien du présent.

5 J'ai déjà ailleurs rappelé l'anecdote : j'accompagnais, à Stockholm, Henri Pirene ; à peine arrivés, il me dit : «Qu'allons-nous voir d'abord ? Il paraît qu'il
10 y a un Hôtel de Ville tout neuf. Commençons par lui.» Puis, comme s'il voulait prévenir un étonnement, il ajouta : «Si j'étais un antiquaire, je n'aurais d'yeux
15 historien. C'est pourquoi j'aime la vie.»

Cette faculté d'appréhension du vivant, voilà bien, en effet, la qualité maîtresse de l'historien. [...]

20 Un grand mathématicien ne sera pas moins grand, je suppose, pour avoir traversé les yeux clos le monde où il vit. Mais l'érudit qui n'a le goût de regarder autour de lui ni les hommes, ni les choses, ni les événements, méritera peut-être, comme
25 disait Pirene, le nom d'un utile antiquaire. Il fera sagement de renoncer à celui d'historien.

BLOCH Marc, *L'étrange défaite*, Gallimard, Paris, 1990, (1^{ère} édition 1946), pp 13-14

Contre une histoire belote

Cette histoire qui colle à l'événement traditionnellement privilégié suivant un code immuable, cette histoire qui fut pourtant scientifique il y a un siècle, mais 5 qui est aujourd'hui ravalée de la fonction vitale de geste fondatrice de nos grands États nationaux à l'anecdote attendue de la vie des princes-acteurs d'une tragi-comédie immobile, cette histoire est une histoire 10 scientifique, elle est l'histoire critique d'hier, totalement usée, il est vrai, profondément dégradée, livrée par les *mass media* à la consommation culturelle de masse. Elle est l'histoire-amusette, 15 l'histoire-anecdote, l'histoire qui fait monter les tirages, qui gonfle les comptes en banque et qui distrait honnêtement les foules, elle est histoire-rêve, elle contribue, tant bien que mal, à une forme de 20 distraction, vraisemblablement, à l'heure actuelle, une des formes les plus acceptables, une des rares formes équilibrantes au sein d'un univers de rupture dangereusement dissociatif des équilibres 25 mentaux. Chaque pays, chaque société a sa pépinière privilégiée de l'histoire-évasion, de l'histoire-distraktion. En France, depuis près d'un siècle, la Révolution et l'Empire, indéracinablement, constituent le plan 30 chronologique privilégié de ce qu'il faut bien appeler l'histoire bête (et non l'histoire-bataille qui peut être intelligente), en dépit de l'art de divertir de ceux qui récitent,

inlassablement, et non sans talent au gré 35 d'un vaste public fidèle et comblé, l'histoire attendue, l'histoire sans surprise, de Marie-Antoinette, de Marat dans sa baignoire, de Robespierre, de Napoléon au pont d'Arcole, à Sainte-Hélène, une histoire qui fut 40 combattante, édifiante, prédicatrice, mais qui est, aujourd'hui, aussi insignifiante qu'une partie de belote.

[...] Vivons donc avec l'histoire telle que le présent qui se mue à chaque instant, en 45 passé, ne cesse de l'édifier. Mais comprenons que le poids de l'histoire-culture de masse, que le poids de l'histoire-distraktion, que le poids même de l'histoire scientifique d'hier, constitue un lourd 50 handicap pour l'histoire scientifique d'aujourd'hui, cette histoire médiatrice, fédératrice, intelligente de toutes les sciences humaines, qui leur donne la dimension, dans le temps, sans laquelle ces 55 sciences du présent ne sont que maîtresses d'illusions.

L'histoire-distraktion pèse dans le subconscient des élites. Elle contribue à dévaloriser, au niveau de la décision, 60 l'apport de la nouvelle histoire qui est quantificatrice, réflexive, projective.

CHAUNU Pierre (1975) in *L'histoire, textes*, vol. 2 : La question du sens, Librairie Belin (coll. DIA), 1980, pp. 187-88

... pour une histoire-anthropologie

Ailleurs le folklore, quoique trop coupé de l'histoire, offre à l'historien des sociétés européennes qui veut recourir à l'anthropologie, un trésor de documents, de méthodes et de travaux qu'il ferait bien d'interroger avant de se tourner vers l'ethnologie extra-européenne. Folklore trop méprisé, ethnologie du pauvre, qui est pourtant une source essentielle pour l'anthropologie historique de nos sociétés dites « historiques ». Or la longue durée pertinente de notre histoire — pour nous en tant qu'hommes de métier et hommes vivant dans le flux de l'histoire — me paraît ce long Moyen Age qui a duré depuis le II^e ou III^e siècle de notre ère pour mourir lentement sous les coups de la révolution industrielle — des révolutions industrielles — entre le XIX^e siècle et nos jours. Ce long Moyen Age c'est l'histoire de la société préindustrielle. En amont c'est une autre histoire, en aval c'est une histoire — la contemporaine — à faire ou mieux à inventer, quant aux méthodes. Ce long Moyen Age est pour moi le contraire du hiatus qu'ont vu les humanistes de la Renaissance et, sauf rares exceptions, les hommes des Lumières. C'est le moment de la création de la société moderne, d'une civilisation moribonde ou morte sous ses formes paysannes traditionnelles, mais vivante par ce qu'elle a créé d'essentiel dans nos structures sociales et mentales. Elle a créé la ville, la nation, l'État, l'université, le moulin et la machine, l'heure et la montre, le livre, la fourchette, le linge, la personne, la conscience et finalement la révolution. Entre le néolithique et les révolutions industrielles et politiques des deux derniers siècles elle est — au moins pour les sociétés occidentales — non un creux ni un pont mais une grande poussée créatrice —

coupée de crises, nuancée de décalages selon les régions, les catégories sociales, les secteurs d'activité, diversifiée dans ses processus.

Ne nous attardons pas aux jeux dérisoires d'une légende dorée du Moyen Age à substituer à la légende noire des siècles passés. Ce n'est pas cela un autre Moyen Age. Un autre Moyen Age c'est — dans l'effort de l'historien — un Moyen Age total qui s'élabore aussi bien à partir des sources littéraires, archéologiques, artistiques, juridiques qu'avec les seuls documents naguère concédés aux médiévistes « purs ». C'est un Moyen Age long, je le répète, dont tous les aspects se structurent en un système qui, pour l'essentiel, fonctionne du Bas-Empire romain à la révolution industrielle des XVIII^e-XIX^e siècles. C'est un Moyen Age profond que le recours aux méthodes ethnologiques permet d'atteindre dans ses habitudes journalières, ses croyances, ses comportements, ses mentalités. C'est la période qui nous permet le mieux de nous saisir dans nos racines et nos ruptures, dans notre modernité effarée, dans notre besoin de comprendre le changement, la transformation qui est le fonds de l'histoire en tant que science et en tant qu'expérience vécue. C'est la distance de la mémoire constituante : le temps des grands-parents. Je crois que la maîtrise du passé que seul réalise l'historien de métier est aussi essentielle à nos contemporains que la maîtrise de la matière que leur offre le physicien ou la maîtrise de la vie que leur propose le biologiste.

LE GOFF Jacques (1977) in *L'histoire, textes*, vol. 2 : *La question du sens*, Librairie Belin (coll. DIA), 1980, pp. 181-82

Histoire-récit ou histoire-problème ?

L'histoire qui s'exprime par le récit, assimilé ici aux modes de la description et de la narration s'oppose à l'histoire qui s'exprime par l'analyse et l'argumentation.

5 D'autres renforcent cette opposition d'écoles par les distinctions portant sur les domaines abordés, sur les sources retenues, les méthodes employées et les formes d'écriture induites. Ainsi François Furet
10 distingue, d'une part, *l'histoire-récit*, descriptive, habitée par des personnages, se déroulant au rythme d'un temps uniforme, qui présente le seul déroulement des faits comme une reproduction de l'enchaînement

15 réel du temps passé ; et d'autre part, *l'histoire-problème*, qui cherche à construire une démonstration avec des arguments successifs, des plans thématiques ou documentaires concomitants et des
20 temps emboîtés, dont on tente de mesurer le poids respectif. L'objet de cette seconde histoire est davantage *l'intelligible* (R. Barthes) que le *réel*.

SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, p. 41

L'histoire, « leçon pour le présent » ?

En conclusion, pensez-vous que l'on puisse prétendre, à partir des études historiques, à une intelligibilité du présent ?

RC : Je crois que c'est un tour rhétorique
5 des historiens pour justifier leur position que de dire que le passé peut éclairer le présent. Pour moi cette idée est sans fondement puisque je pense que l'histoire est faite de discontinuités. Les événements
10 ne se répètent pas, il n'y a pas de retour en arrière, il n'y a pas d'exemplarité historique. Dans l'Antiquité, les exemples historiques servaient de guides pour le présent. Ce n'est, bien sûr, plus le cas aujourd'hui.

15 Mais en revanche, un travail historique sur les Templiers, l'empire carolingien ou le XVII^e siècle... a un rapport avec le présent, non pas par une homologie possible des situations, mais parce qu'il peut amener le
20 lecteur à s'approprier des instruments critiques qui peuvent être utiles pour l'étude de sa propre société. Le rapport de l'histoire au présent est donc décalé : il n'est pas rapport d'homologie, mais rapport critique.
25 Et le travail historique lorsqu'il est réussi,

« par le fait et l'exemple » comme disait Lucien Febvre, propose ces instruments critiques permettant un rapport plus lâche entre passé et temps contemporain¹. C'est
30 cette démarche critique qui me paraît être pour le présent la leçon de l'histoire.

CHARTIER Roger (interview) in *L'histoire aujourd'hui*, Ed. Sciences humaines, 1999, pp. 18-19

¹ Lucien Febvre écrivait : « N'écrasons pas l'effort humain sous le poids écrasant du passé. Répétons hautement, historiens - et parce qu'historiens - que le passé n'oblige pas. Passé, du reste ? Soyons sans illusions. L'homme ne se souvient pas du passé ; il le reconstruit toujours. » Jean-Claude RUANO-BORBALAN ajoute à ce sujet : « Les historiens professionnels d'aujourd'hui reprendraient volontiers cette mise en garde, mais demeurent partagés sur l'utilité de l'histoire pour comprendre le présent : Jacques Le Goff l'affirme, alors que Jacques Revel et Paul Veyne pensent le contraire. » (Source : idem, p. 5)

Histoire et objectivité

L'histoire est une réflexion

L'histoire n'est pas le décalque d'une chronologie, mais un effort de penser le passé. Il est essentiel de faire comprendre aux élèves que le passé n'est pas donné, immuable, qu'il serait seulement possible de le décrypter sous des masques et des déformations, mais qu'il est, au contraire, le résultat d'une opération intellectuelle, mise en place à partir d'interrogations présentes,

10 conduite selon des méthodes et des principes explicites, débouchant plus sur des hypothèses que sur des certitudes.

MARTIN J.-C. : « *L'enseignement de l'Histoire au Lycée, Vingtième Siècle* », 1995, cité in QUÉTEL Claude (dir.), *Histoire seconde, Livre du maître*, Bordas, 1996, p. 130

La question de l'objectivité en histoire

Lorsqu'on définit l'histoire comme « un récit d'événements vrais » ou que l'on choisit comme premier devoir de l'historien « d'établir la vérité » [P. Veyne], on se réfère bien plus à cette objectivité, au sens commun du terme qu'est l'honnêteté intellectuelle, qu'à l'objectivité dont traite l'épistémologie et qui est l'adéquation de la représentation à l'objet. La différence est capitale car, même si l'historien se contente de son éthique professionnelle et applique les règles établies par sa discipline pour s'assurer la « vérité », l'épistémologie extérieure démontre les limites de cette représentation. Puisque l'objet ne peut être connu que par un sujet, la poursuite de l'objectivité consiste à détecter toutes les sources de distorsion provenant de ce dernier – centrations, valorisations, projections, etc. Elle est « la dissociation d'avec le moi en sa subjectivité égocentrique » [J. Piaget], et on pourrait ajouter : la dissociation du nous en sa subjectivité ethnocentrique. Même la participation directe aux événements n'est pas susceptible de fournir des données objectives. « Même si je suis, dit Paul Veyne, contemporain et témoin de Waterloo, même si j'en suis le principal acteur et Napoléon en personne, je n'aurai qu'une perspective sur ce que les historiens

appelleront l'événement de Waterloo ; je ne pourrai laisser à la postérité que mon témoignage, qu'elle appellera trace s'il parvient jusqu'à elle ». Dans ces conditions, il serait vain d'exiger qu'à la place de l'histoire si défaillante qui est enseignée à des générations successives d'hommes dans tous les pays du monde se substituera [sic !] miraculeusement une histoire « vraie ». [...] L'essentiel est d'être conscient que toutes les versions comportent leur part de subjectivité et que l'intersubjectivité, même si elle ne fait pas encore l'objectivité, constitue déjà une certaine avance. « L'évidence première n'est pas une vérité fondamentale. En fait, l'objectivité scientifique n'est possible que si l'on a d'abord rompu avec l'objet immédiat, si l'on a refusé la séduction du premier choix, si l'on a arrêté et contredit les pensées qui naissent de la première observation. Toute objectivité, dûment vérifiée, dément le premier contact avec l'objet. » [Georges Bachelard]

PREISWERK Roy, PERROT Dominique, *Ethnocentrisme et Histoire, L'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux*, Ed. Anthropos, 1975, pp. 22, 24, 95

Qu'est-ce que la géographie ?

Des concepts pour comprendre comment les hommes habitent la Terre

Ce qui est intéressant dans la géographie, c'est la relation concrète des hommes entre eux et des hommes avec la nature dans leur manière de régler les distances, de reconnaître l'unité ou la différence, le proche et le lointain...

Denis Retaillé, *Le monde du géographe*, Presses de Sciences Po, 1997.

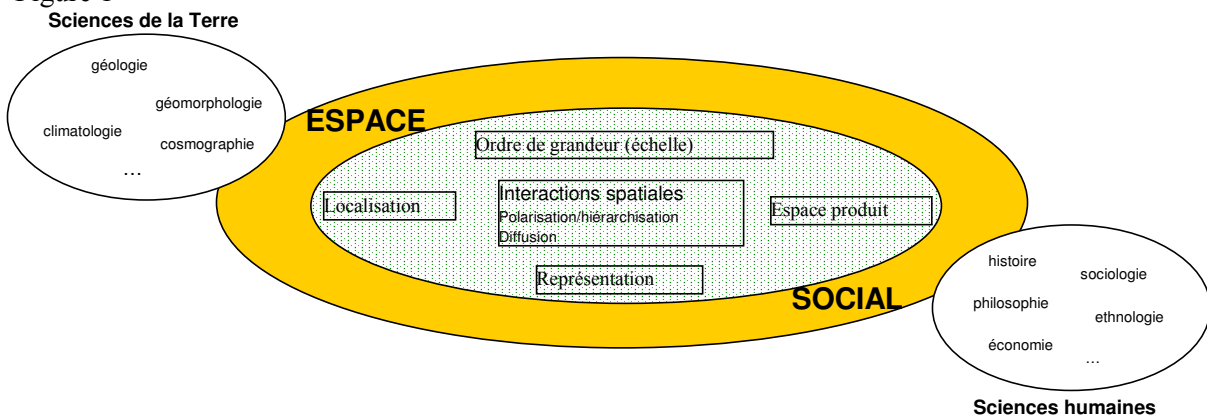
La géographie est une discipline – une science pour certains, un point de vue ou un art pour d'autres – dont le champs d'étude, l'espace des sociétés, est au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines. Position peut-être inconfortable à première vue car le géographe n'est spécialiste de rien mais a recours à tout pour « bâtir un savoir des espaces terrestres », pour développer une vision globale propre à répondre à la question « comment les hommes habitent-ils la Terre ? »

La Terre du point de vue du géographe, c'est l'ensemble des lieux occupés ou utilisés par les hommes. Un lieu, c'est là où quelque chose se trouve et/ou se passe. Le lieu du géographe est à la fois *topos* (coordonnées) et *chôra* (relations).

« ...l'espace géographique parle d'abord à la physis [perception matérielle] et à la sensibilité. Cependant, il n'échappe pas au procès de socialisation. Combinaison spontanée d'espace existentiel et d'espace social, il donne forme et contenu aux perceptions de l'Homme. Il devient l'étendue signifiante de ses œuvres personnelles ou collectives, le théâtre de ses ambitions et l'enjeu de ses conflits. »

Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoire*, Nathan, p. 95.

Figure 1



Les concepts qui sont détaillés ci-après font partie des outils de pensée du géographe (figure 1). L'enjeu du cours de géographie est de les rendre opérationnels en tenant compte des différentes modalités de la prise en compte de l'espace géographique telles qu'elles sont décrites dans la figure 2.

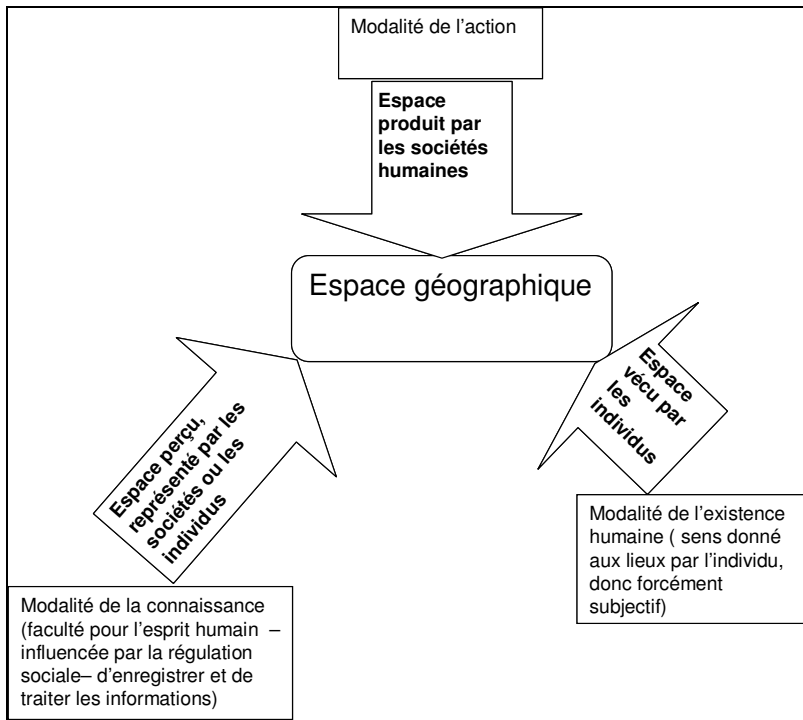


Figure 2

La localisation:

Assis seul sur un banc, face au lac, la trentaine réjouie, la main gauche à la hauteur de l'oreille. C'est l'été.

«Allo?

-...

- Ja ...

- ...

- Ja, ja, am Genfersee.»

(début d'une conversation banale par téléphonie mobile).

Poser la question du *où*, c'est dire le lieu : sa morphologie, son climat, ... Mais dire un lieu c'est aussi le mettre en relation avec d'autres lieux, c'est distinguer l'ici du là-bas, c'est poser la différence. Donc c'est aussi se poser les questions suivantes:

- pourquoi ici et pas là ?
- quel effet là/ici parce que c'est ici/là ?

L'espace produit

Le monde... comme retrouvaille d'un sens, perception d'une écriture terrestre, d'une géographie dont on a oublié que nous sommes les auteurs.

Georges Perec, *Espèces d'espace*

L'aménagement est géographie –inscription sur la terre– et cette géographie doit faire sens

Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Dir. J. Lévy, M. Lussault, Belin, 2004

Du point de vue du géographe, le monde dans lequel nous vivons est un espace produit par des acteurs. C'est dire que son organisation n'est pas, ou peu, le fruit du hasard. Les cinq questions ci-dessous permettent d'identifier les mécanismes qui concourent à la production de l'espace.

• Un espace produit par qui ?

Traiter cette question permet de découvrir et d'apprendre qu'il existe plusieurs catégories d'acteurs potentiels, et d'identifier ceux qui agissent dans une problématique d'aménagement donnée, dans un milieu donné: moi, d'autres individus, des groupes, des entreprises, des collectivités publiques, l'Etat, ...

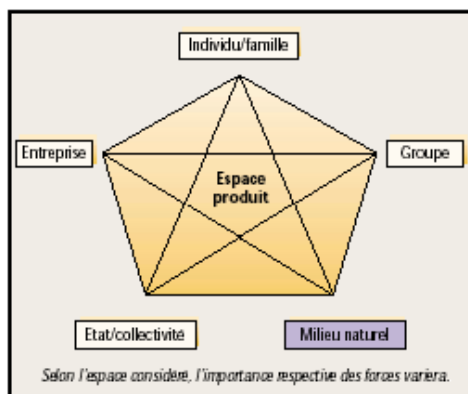


Figure 3 : (source : G. Collet, P. Hertig, et alii, *Des Mondes, un Monde...* Editions LEP)

• Un espace produit pour qui?

Au travers de cette question, vous prenez conscience de l'existence des bénéficiaires potentiels de l'aménagement d'un espace; il s'agit alors de retrouver pour lesquels on agit dans une problématique donnée.

• Un espace produit pour quoi?

Question corollaire: quelles sont les activités humaines fondamentales ?

Habiter, produire, consommer, s'approprier, échanger, se déplacer, se protéger, contempler, prendre plaisir, etc.

Pour laquelle, ou lesquelles, de ces activités agit-on dans une problématique donnée ?

• Un espace produit quand ?

Il s'agit ici pour vous de déterminer si les raisons qui ont mené à telle décision à un moment donné ont toujours une validité. C'est l'aspect diachronique qui entre ici en jeu, donc la nécessaire articulation avec l'histoire.

• Un espace produit comment ?

Découvrir et apprendre qu'il y a trois éléments-clés dans toute production d'espace:

- localisation : je décide de mettre là
- maillage: je divise, je partage en traçant des limites
- treillage: je relie au moyen de réseaux pour communiquer, pour échanger, pour établir des contacts, des relations

Les interactions spatiales

Les internautes du monde entier, un nouveau pléonasme.

France Inter, 2001.

La frontière n'est pas un fait spatial avec des effets sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale.

Georg Simmel

Deux concepts permettent d'appréhender les interactions spatiales.

• la diffusion :

Il s'agit d'un concept important pour comprendre l'organisation d'un monde caractérisé par des flux de personnes, de marchandises et d'informations. Ces flux structurent l'espace.

S'intéresser aux phénomènes de diffusion, c'est se poser les questions suivantes :

- d'où? pourquoi de là ?
- vers qui? par quel réseau ?
- pour qui, pour quoi ?
- qu'est-ce qui gêne/favorise la diffusion ?

• la polarisation/hierarchisation:

Ce concept aide à mettre un lieu en relation avec d'autres lieux. Tous les lieux n'ont pas la même importance. Où sont les centres et les périphéries ? Comment interagissent centres et périphéries ?

Les représentations : espace perçu, espace vécu

On utilise souvent l'expression "le monde est petit". Et bien je peux vous dire que ce n'est pas juste. Le monde est énorme d'étendues vides d'autre chose que de l'eau. Dans les mers du Sud, c'était moins frappant parce qu'il y avait toujours du mouvement, de la mer et des vagues. Ça donnait un sentiment de proximité, peut-être parce que, souvent, la hauteur des vagues cachait l'horizon. Dans la pétrole, au large du Brésil, c'est manifeste. La mer est vaste, énorme. Le manque de vent ajoute au sentiment de grandeur et à l'impression que l'on a de ne pas avancer.

Bernard Stamm, marin.

*Les tables se rapprochaient, la salle se remplissait d'adolescents [algériens] ébouriffés chantant entre leurs dents les plaintes du douar – ça existe en breton, ce mot, ça veut dire terre.
– Tiens ! Oui, mais c'est pas la même chose...
– Oh non, c'est pas la même chose, mais c'est toujours pareil.*

Le polygone étoilé, Kateb Yacine, Points, p.69

« On ne peut pas connaître un pays par la simple science géographique... On ne peut, je crois, rien connaître par la simple science ; c'est un instrument trop exact et trop dur. Le monde a mille tendresses dans lesquelles il faut se plier pour les comprendre avant de savoir ce que représentent leur somme ... Seul le marin connaît l'archipel. »

Jean Giono, *L'eau vive*, cité par Jean Malaurie in *Les derniers rois de Thulé*, Plon, 1976

Les hommes se représentent le monde selon des schémas culturels différents et donc – en fonction de leurs représentations – agissent différemment sur l'espace. Pour comprendre comment les hommes habitent le monde, il est indispensable de prendre en compte cette dimension et de se poser les questions suivantes :

- quelles sont mes représentations?
- quelles sont les représentations de l'autre?
- comment faire pour se comprendre?

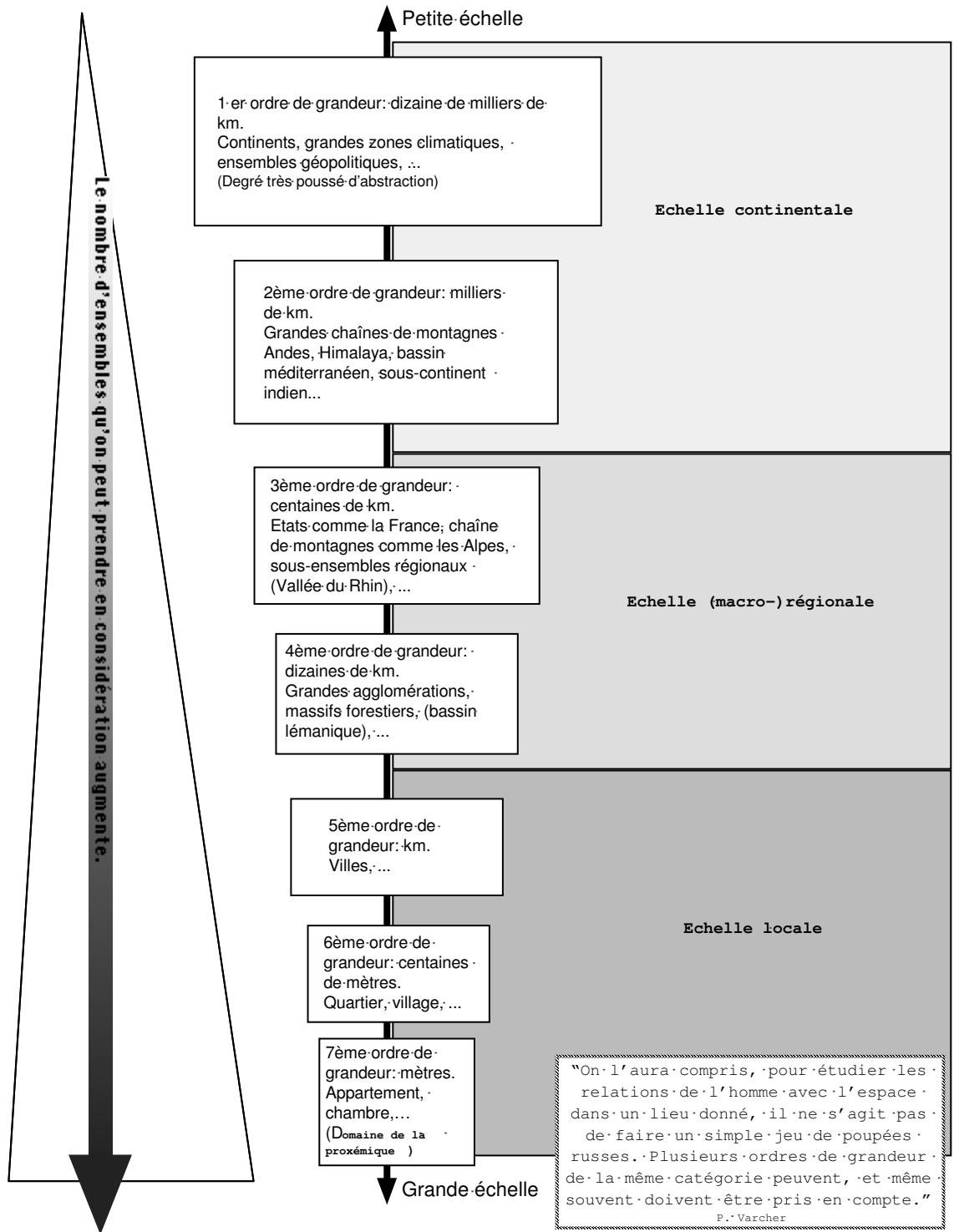
L'échelle ou ordre de grandeur

Utiliser le concept «échelle», c'est prendre conscience que ce qui est vrai à une échelle ne l'est pas forcément à une autre, qu'à une échelle donnée je ne peux concevoir donc percevoir que certains éléments et pas d'autres.

C'est donc apprendre à se poser les questions:

- à quelle échelle suis-je en train de raisonner?
- à quelle échelle dois-je aussi raisonner pour aborder ma problématique ?

Les sept ordres de grandeur du géographe (d'après Yves Lacoste)



Qu'est-ce que la sociologie ?

Soigner, décrire, comprendre, dénoncer ...

Le fait social existe depuis que l'homme existe. Il faut pourtant attendre la fin du XIXe siècle pour que l'on cherche à constituer une science du social, et que la sociologie commence à se structurer, à se donner des objectifs, des méthodes et des cadres de pensée. Comment la société tient-elle ? Comment s'impose l'ordre politique ? Y a-t-il des lois universelles de la vie en collectivité ? Qu'est-ce qui guide l'action des individus ? Quelles explications et quels remèdes apporter aux phénomènes collectifs comme la délinquance, la violence... ? Des hommes se donnent pour projet de chercher des réponses à ces questions de manière systématique, rigoureuse et empirique : bref, de manière scientifique. Tout au long du XXe siècle, le parcours sera chaotique, dispersé, discontinu. Aujourd'hui, la sociologie est centenaire. Elle a produit une accumulation considérable de connaissances : des livres et des auteurs qui ont marqué leur époque, des données empiriques, des théories largement diffusées, des instruments de mesure, des outils d'intervention... Le statut de la discipline demeure cependant incertain, notamment en raison de son éclatement. Fille de la modernité, la sociologie est née de la volonté de comprendre le social et d'agir dessus. Elle s'est développée au fur et à mesure des évolutions sociales, politiques et culturelles. Par son objet même, elle est, plus que toute autre science, le reflet de son époque : de ses valeurs, de ses inquiétudes, des rapports sociaux, des problèmes économiques et politiques... Retracer et aider à comprendre les cheminements de la sociologie. [...] Pour bien saisir ce processus d'édification, il est utile de distinguer les voies qu'il a empruntées. Un itinéraire qui passe par :

- une genèse issue d'un contexte socio-historique particulier, celui de la fin du XIXe siècle ;

- un certain nombre d'objectifs quant à l'ordre social : selon les cas, ce sera le soigner, le décrire, le comprendre scientifiquement, ou le dénoncer;
- l'influence de l'environnement social : qu'il s'agisse de ses méthodes ou de ses objets de recherche, la sociologie dépend du contexte culturel et des demandes sociales;
- des traditions, des courants, des institutions : la sociologie existe aussi par des volontés individuelles et des agencements institutionnels singuliers;
- des interrogations majeures : quelques grandes questions récurrentes jalonnent l'aventure de la discipline.

La sociologie naît d'un bouleversement, de la transition vers une société nouvelle, au carrefour de trois révolutions : politique (la Révolution française), économique (la révolution industrielle) et intellectuelle (le triomphe du rationalisme, de la science et du positivisme). Bref, du passage, pensé à l'époque de manière radicale, de la Tradition à la Modernité. Les précurseurs de la sociologie (Auguste Comte, Alexis de Tocqueville, Karl Marx) amorcent une pensée du nouvel ordre social en émergence.

Le premier volet de ce changement concerne la nature même de la société. Dans les sociétés antérieures à la Révolution française, l'organisation sociale était pensée comme déterminée par des forces extérieures, transcendantes ou naturelles. Dans la société moderne, le social a des lois de fonctionnement qui lui sont propres, et qu'il est possible d'élucider. En montrant comment le suicide d'un individu, acte personnel par excellence, est déterminé par des forces sociales (sa religion, ses réseaux de relation, sa profession, etc.), Emile Durkheim ouvre la voie à la «découverte du social». Le XIXe siècle est aussi le moment de la révolution industrielle. L'essor du capitalisme marchand, la mécanisation des procédés de

95 fabrication, la création de vastes unités de
production, la constitution de la classe
ouvrière, l'urbanisation sont autant de
100 manifestations de ce bouleversement
économique. Le paysan des campagnes
cède la place à l'ouvrier des villes, qui
éveille la peur du bourgeois. Cette crainte
des pathologies (violence, déviance,
105 désordre) est directement à l'origine des
premières enquêtes sociales : par exemple,
celle de Villermé sur le monde ouvrier, dès
1840. De même, la sociologie américaine
naît, au tout début du XXe siècle, de la
110 volonté de comprendre et d'accompagner
les phénomènes d'urbanisation et
d'immigration.
La sociologie procède d'un troisième
changement : l'avènement de la pensée
scientifique et de la rationalisation. Auguste

Comte annonce l'arrivée de l'âge du
positivisme, c'est-à-dire un monde fondé
sur l'explication scientifique, soumise à la
connaissance des faits et à
115 l'expérimentation. Il invente le terme de
sociologie, et veut en faire la discipline de
l'observation empirique et rigoureuse des
phénomènes sociaux. Dans une perspective
différente, Max Weber, autre figure
120 fondatrice, décrit l'histoire de la civilisation
capitaliste comme le triomphe de la pensée
rationnelle et comme une marche vers le
«désenchantement du monde».

Philippe CABIN, Introduction générale, les
trajectoires de la sociologie, in *La Sociologie,
histoire et idées*, Paris, Sciences Humaines,
2000, pp. 1-3

Les méthodes de travail

Les savoir-faire de base

Il s'agit de savoir-faire « transversaux », c'est-à-dire utilisables dans différents cours, diverses disciplines ou situations.

Lire efficacement

Savoir déchiffrer les mots ne suffit pas ; savoir lire suppose de comprendre ce qui est écrit. Il faut arriver à lire rapidement en étant capable de dégager l'essentiel du message. Plus on lit, plus on maîtrise la lecture. Celle-ci doit s'adapter à l'objectif que l'on s'est fixé et au texte qui est lu.

Lire de manière active

- Ne jamais lire « automatiquement » ou en pensant à autre chose... c'est du temps perdu !
- Ne jamais lire sans utiliser un crayon (un stylo, un « stabilo »...) pour souligner ce qui paraît important, annoter, repérer les questions à poser...
- Situer le texte pour le caractériser et de cette façon éviter les contresens les plus grossiers : origine, nature, date, auteur ; les mots n'ont pas éternellement le même sens et les modes de pensée varient.
- Lire silencieusement pour lire rapidement, sans prononcer et formuler aucun mot à haute voix ou « dans la tête ». La parole est plus lente que la vision immédiate (au moins trois fois plus lente).
- Ne pas lire trop lentement car la succession des mots risque de perdre tout son sens.
- Lire d'abord le texte dans sa globalité. Le nombre de paragraphes, le nombre de chapitres... la composition et la mise en page permettent de repérer les idées essentielles et la structure logique.
- Lire ensuite paragraphe par paragraphe. Si une phrase semble ardue, ne la relire qu'après avoir terminé la lecture du paragraphe tout entier ; la phrase qui suit peut aider à la comprendre. Si un terme bloque la compréhension d'une phrase, ne recourir au dictionnaire qu'à la fin de la lecture. Relire la phrase ou le paragraphe après la recherche.

Adapter sa lecture

- La lecture « survol » ou « en diagonale » permet d'explorer une grande masse de documents en fonction d'un thème. Il s'agit alors de repérer les mots-clés dans un texte ou un livre. Ces mots-clés sont localisés et soulignés. Lire ensuite le paragraphe.
- La lecture analytique permet d'étudier précisément un texte ; si le texte est difficile, la lecture sera plus lente, chaque mot lu, chaque paragraphe interrogé.

Faire une grille de lecture

Il s'agit d'un instrument utile dans différentes situations : préparation de commentaire de texte, de travaux écrits, de recherche, de résumé...

- Diviser une feuille A4, placée horizontalement, en deux colonnes inégales, celle de gauche occupant les trois-quarts de la feuille.
- Intituler la colonne de gauche « Idées-contenu » et celle de droite « Repères pour la structure de texte »
- Lire le texte et le diviser en sections ou unités de sens, c'est-à-dire les paragraphes ou les phrases constituant un tout logique.
- Écrire dans la colonne de gauche l'idée principale de la section considérée. Lire ainsi tout le texte.
- Dans la colonne de droite indiquer les différentes articulations du texte : idées principales, étapes du raisonnement...

Note

Cette méthode peut s'appliquer, mutatis mutandis, à la lecture d'un ouvrage.

Sources : BLANCHENOIX Noëlle, CHAPELLE Pierrette, *Histoire-géographie*, Nathan (ABC du bac), 1996, pp. 12-13
QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 1993, pp. 48-49

Résumer

Résumer consiste à écrire en peu de lignes les idées essentielles d'un texte. Pour y parvenir il faut respecter certaines règles et mettre en œuvre quelques compétences.

- Comprendre le texte de départ.
- Repérer l'idée directrice du texte.
- Repérer les différentes unités de sens, c'est-à-dire les paragraphes ou les phrases constituant un tout logique, énumération, moment d'un raisonnement etc.... (cf. grille de lecture in *Lire efficacement*)
- Dégager l'organisation logique du texte, c'est-à-dire le plan du texte.
- Reformuler le texte en respectant le sens, en utilisant très parcimonieusement les citations, mais en se contraignant à choisir des mots et des expressions justes qui traduisent bien la pensée de l'auteur.
- Relire le texte et le résumé pour vérifier que l'on n'a rien oublié.
- Ne jamais dépasser la dimension du résumé qui est imposée car le résumé montre la capacité de synthétiser des idées.

Pour résumer un livre, on utilise les mêmes techniques, en particulier la grille de lecture, mais on peut conseiller de lire la préface, l'introduction et la conclusion qui donnent souvent les idées principales de l'auteur ; la table des matières révèle l'organisation de l'ouvrage.

Sources : QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 1993, pp. 48-49
NOUSCHI André, *Initiation aux sciences historiques*, Nathan (fac.), 1993, pp. 71-72
POUZALGUES-DAMON E., *Français, contraction de textes, questions de compréhension, commentaire, étapes B.T.S.*, Nathan, 1991, pp. 4-19

Prendre des notes

Prendre des notes, c'est « s'appropriier » une matière et se donner les moyens de conserver des informations.

D'une manière générale, la prise de notes prépare le gymnasien à des situations dans lesquelles il devra rapidement recevoir une information et l'enregistrer dans le but d'une utilisation ultérieure.

L'utilité de cet exercice dépasse le cadre scolaire : il permet de mieux tirer profit d'une conférence, de participer efficacement à des séances de travail...

En cours

Attention et participation

- La qualité de la prise de notes repose sur le degré d'attention au cours, être attentif consiste à se concentrer et à éviter toute dispersion (bavardage, distraction, etc.).
- Les informations notées doivent être comprises : ne pas hésiter à poser au besoin des questions au professeur.

Clarté et précision

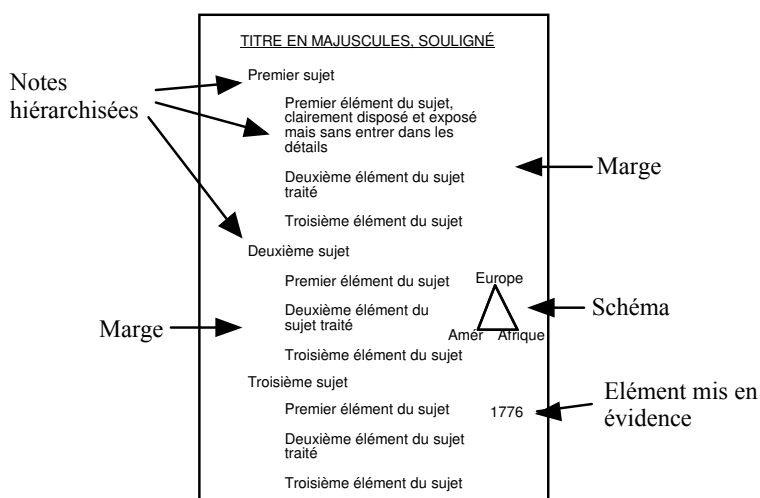
- Les notes doivent être clairement écrites. Elles doivent faire ressortir le plan du cours.
- Ne pas noter tous les détails mais aller à l'essentiel.
- Utiliser des abréviations (toujours les mêmes !).

Quelques règles générales de présentation :

- prévoir des marges assez importantes ;
- numéroté les feuilles ;
- aérer les paragraphes ;
- hiérarchiser et numéroté les paragraphes.

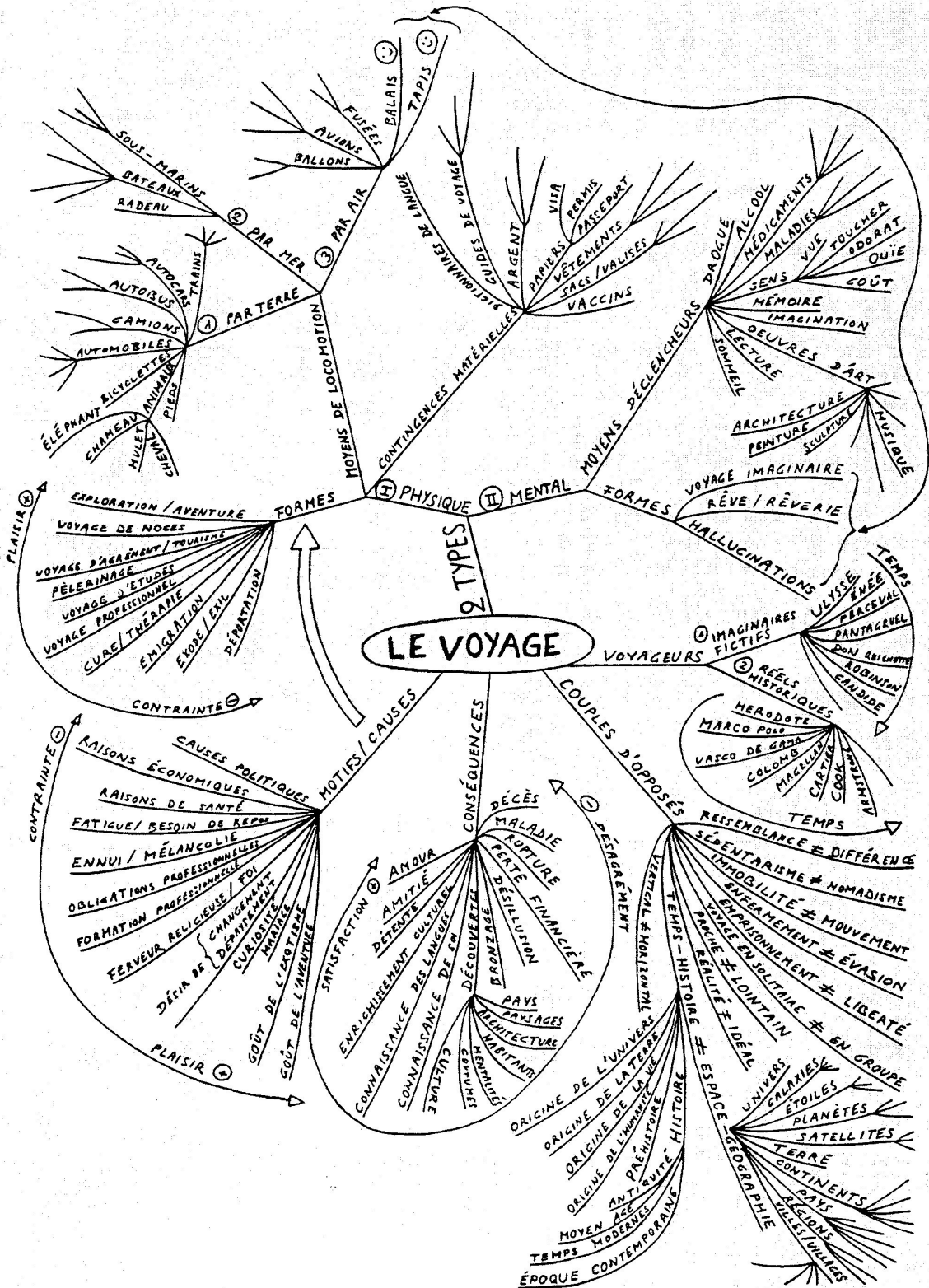
Méthodes

Il existe diverses méthodes pour prendre des notes ; chacune peut présenter des avantages pour certaines personnes et dans certaines circonstances.



La *méthode classique* correspond à une approche analytique et à des cours structurés.

schéma heuristique : LE VOYAGE



L'association d'idées, qu'elle soit automatique ou dirigée, peut sans doute être stimulée par une technique de prise de notes qui, correspondant au mécanisme naturel de notre cerveau, semble particulièrement propice à l'inventivité : le schéma dit « heuristique », c'est-à-dire « qui favorise la découverte ». Contrairement à la prise de notes traditionnelle, de nature linéaire, le schéma heuristique est une représentation graphique arborescente, qui consiste à placer un thème au

centre de la page et à répartir autour de lui les différentes idées qui peuvent lui être associées. Pour ce faire, on s'interrogera par exemple sur les multiples circonstances possibles liées au thème : lieu, temps, manière, moyen, cause, but, conséquence, etc.

Structure souple, ouverte et dynamique, le schéma heuristique permet à l'imagination de se déployer librement. Au moment de la mise au net définitive, on aura toutefois avantage à respecter les conseils pratiques suivants :

- L'importance relative de chaque idée est clairement indiquée par sa place dans le schéma : ce qui est principal figure près du thème central ; ce qui est secondaire, en périphérie.
- Les idées sont transcrites par des mots-concepts écrits en majuscules, afin d'assurer la clarté du schéma et de faciliter son élaboration.
- Les mots-concepts sont disposés sur des lignes, elles-mêmes reliées à d'autres lignes, ce qui assure au schéma une structure de base solide.
- Les mots-concepts sont considérés comme des unités - les phrases sont à éviter -, ce qui laisse davantage de liberté pour ajouter au fur et à mesure les différents éléments.
- L'utilisation de couleurs, de symboles, de formes géométriques, de numéros, de flèches ou autres signaux, permet de préciser la signification des idées dans leur interdépendance : liens logiques, hiérarchie, chronologie, etc.

Source : DUPUIS Sylviane, GROSSEN Daniel, RYCHNER Michel, *Apprentissage de la dissertation*, GE-DIP, s.d.

Chez soi

Relecture

- Après le cours, en relisant les notes, en soulignant certaines phrases, mieux faire ressortir le plan, préciser ou compléter telle ou telle idée.

Approfondissement

- La prise de notes effectuée en cours peut être approfondie ensuite, en précisant la définition d'un mot-clé ou la biographie d'un personnage important.
- La relecture des pages correspondantes du manuel apporte des informations complémentaires au cours.

Préparation d'une épreuve

Si l'usage des notes est autorisé durant l'épreuve, la préparation consiste à repérer (graphiquement) les éléments essentiels, à faire des renvois, peut-être à établir un index « matières ».

L'objectif de la prise de notes peut aussi être la mémorisation en vue d'une épreuve. Après avoir relu et parfois complété la prise de notes effectuée en cours, mémoriser, c'est se répéter, livres et cahiers fermés, l'essentiel de la leçon. On mémorise dans la perspective d'une restitution des connaissances, lors d'une interrogation écrite, dans une dissertation ou un commentaire de document. (cf. le chapitre *Mémoriser efficacement*)

Conseils pratiques

Ne pas chercher à tout noter : les grandes lignes du cours, les mots clés sont les éléments les plus importants à noter ; laisser de côté les détails ou certains exemples donnés par le professeur.

Ne pas noter trop vite : attendre que le professeur soit au bout de sa phrase avant d'écrire en quelques mots l'idée essentielle. En général, le professeur répète la même idée dans des termes différents, mais très proches.

Ne pas perdre le fil : un mot ou une phrase vous échappent ? Ne vous tordez pas le cou pour déchiffrer les notes du voisin ; laissez un blanc et demandez un peu plus tard au professeur de répéter ou d'expliquer.

Ne jamais écrire sans comprendre.

Ne jamais recopier ses notes « au propre » après le cours ; ce serait une perte de temps.

Note

Il est utile de conserver vos travaux écrits de manière à pouvoir vous y référer pour progresser.

Sources : BLANCHENOIX Noëlle, CHAPELLE Pierrette, *Histoire-géographie*, Nathan (ABC du bac), 1996, p. 25
Objectif réussir, Université de Lausanne, 1998, p. 22
LAMBIN Jean-Michel (dir.), *Histoire seconde*, Hachette (éducation), 1996, p. 23

Établir un compte-rendu d'ouvrage

Établir le compte-rendu d'un ouvrage (ou d'un article, voire du chapitre d'un ouvrage) c'est mettre en parallèle ou donner rendez-vous à plusieurs types de compétences : résumer, analyser, être attentif aux présupposés de l'auteur et enfin écrire un texte cohérent.

La première étape consiste à **lire**, à relire de manière pertinente, l'ouvrage, l'article ou le passage retenu (Cf. ci-dessus « Lire efficacement »).

Une fois la première lecture faite ou dès la première lecture, il est utile d'établir une **grille de lecture**. Une des façons consiste à utiliser quatre feuilles qui par la suite pourront être : raturées, découpées, bricolées. En aucun cas elles ne sortiront indemnes une fois le compte-rendu achevé !

Sur la *première feuille* vous inventoriez les faits, les événements, les chronologies, les lieux et les personnages que l'on trouve au fil du texte de l'auteur. Il n'y a pas de honte à recourir aux dictionnaires et autres ouvrages de référence.

Sur la *deuxième feuille* vous établissez une liste des idées, des concepts, des termes clés trouvés tout au long du texte. Il n'est pas inutile de marquer le nombre de fois que l'on rencontre telle idée, tel concept ou terme clé. La présence répétée d'une notion pourra être utile lors de la mise en place finale.

Sur la *troisième feuille* vous relèverez comment le texte – dans sa forme littéraire également – s'articule. L'usage des paragraphes, la présence de sous-titres, la récurrence des mots, l'accentuation des idées, l'utilisation d'exemples donnés par l'auteur sont autant de marque d'un style et d'une façon de penser.

Enfin, sur la *quatrième feuille* vous dressez la liste de vos questions, ce qui pour vous manque de clarté. De même, vous n'hésitez pas à exprimer votre avis au fil de la lecture sur cette page.

Sur la base de vos quatre pages, vous **établissez alors des liens**, à l'aide de flèches de couleur par exemple, entre vos feuilles. Vous retournez au texte en cas d'hésitation, de manque de clarté. Vous pouvez supprimer ce qui vous semble alors être devenu inutile. Bref, vous avez ainsi une vision globale de votre travail, vous l'épurez si besoin est. Les questions suivantes peuvent être utiles : quelle est la démarche de l'auteur (de l'auteur et non de vous) ? Comment s'y prend-t-il pour « fabriquer » son propos (usage des exemples ou plutôt des idées et des formes théoriques ? Qu'avez-vous appris ? Qu'est-ce qui vous a surpris, étonné ? (si vous n'êtes ni surpris, ni étonné, vous pouvez vraisemblablement recommencer votre lecture !)

Reste alors la dernière étape, peut-être la plus difficile : **écrire**. Par quoi commencer ? Etablissez sur une feuille **un plan** qui doit répondre aux exigences suivantes : cohérence entre les différentes parties, les articulations (forme de fil rouge), relatif équilibre entre les éléments. Ayez toujours à l'esprit que vous communiquez quelque chose à quelqu'un. Imaginez alors que votre interlocuteur peut être un camarade, c'est-à-dire une personne qui a les mêmes compétences et incompétences que vous ! Si vous avez besoin de reprendre une partie du texte (quelques lignes) de l'auteur dans votre compte-rendu, la citation doit figurer entre guillemets. A partir de ce plan, plus ou moins étoffé, vous pouvez commencer à rédiger les différents points comme autant de paragraphes. Il est sans doute préférable de terminer votre travail par l'introduction et la conclusion. Il est bon de ne pas dépasser les dimensions qui vous sont imposées (2-3 pages A4, ou encore entre 5'000 et 7'000 caractères), vous montrez ainsi votre capacité à synthétiser un propos.

Établir une revue de presse

Établir une revue de presse c'est établir un inventaire d'articles qui concerne un sujet particulier de l'actualité. Pour avoir du sens, cet inventaire doit être complété par des remarques et des analyses.

Une lecture attentive des textes est importante. Les mots incompris ou ceux dont vous n'êtes pas certain de la signification doivent être clarifiés et explicités. Il ne faut pas hésiter à lire l'article plusieurs fois.

Au cours de ce travail préliminaire on aura intérêt à diriger sa réflexion sur les points suivants :

1° La nature, l'origine et la forme de l'article

Un article de presse peut être :

- un éditorial (il s'agit d'une prise de position de la part du rédacteur en chef du journal. On le trouve généralement dans les premières pages du journal)
- un article d'ordre général
- un article spécialisé
- une chronique (article que l'on trouve périodiquement dans le même journal, généralement signé par un auteur ou une équipe).

L'article peut se présenter sous différentes formes :

- un texte classique
- une interview
- une prise de position (on demande à quelqu'un qui n'est pas journaliste de s'exprimer sur un point particulier)
- un emprunt.

La presse n'est pas homogène. Les journaux s'inscrivent souvent dans des lignes politiques ou idéologiques. Les notions idéologiques gauche - droite ne sont pas les seules options de prise de position; il est également possible de relever si le journal est plutôt conservateur ou à l'inverse porté vers des valeurs neuves.

Il est important de noter que les lettres de lecteurs sont très intéressantes mais ne peuvent pas être considérées comme des articles ; elles peuvent être analysées pour elles-mêmes comparées à d'autres lettres de lecteurs (dans d'autres journaux) ou en relation avec la tendance du journal mais on ne peut pas les intégrer sans autre à une revue de presse classique comme celle qui est évoquée ci-dessus.

2° La mise en plan

Une fois la lecture de l'article terminée, vous devez être attentif à bien saisir les enjeux du document. La temporalité, la chronologie du sujet traité doivent être retenues ; il en est de même avec les lieux géographiques. Les noms des institutions, des personnalités doivent être compris et éclairés au besoin.

Ensuite, vous devez retenir les idées, les clés de votre lecture. Quels sont donc les thèmes que vous devez retenir ?

Ces différents éléments doivent alors vous permettre d'élaborer un plan général de votre revue de presse. Les articles que vous avez repérés servent de sources documentaires. Le plan général de votre synthèse peut être proposé de la façon suivante :

- une introduction (obligatoire, elle pose les jalons, les enjeux),
- une mise en contexte des thèmes et des questions (pourquoi ce type de thème et de questionnement aujourd'hui ?),
- une présentation des thèmes, des idées, des clés (quels sont les arguments ? comment s'organise l'enchaînement des idées ?),
- un développement des thèmes, les critiques éventuelles,

- une conclusion, synthèse des éléments à retenir ainsi que des éventuelles pistes de recherche.

Les sites Internet de la presse

La bibliothèque de Gymnase propose plusieurs journaux mais la presse possède aujourd'hui de nombreux sites internet; reportez-vous au site du Gymnase de Morges (<http://www.gymnase-morges.ch>) pour trouver des liens avec les sites des journaux. Par ailleurs, les sites suivants peuvent vous être particulièrement utiles :

www.24heures.ch	www.alternativeseconomiques.fr
www.courrierinternational.fr	www.domainepublic.ch
www.lecourrier.ch	www.lefigaro.fr
www.lemonde.fr	www.leparisien.fr
www.lepoint.fr	www.letemps.ch
www.lexpress.fr	www.liberation.fr
www.monde-diplomatique.fr	www.nouvelobs.com/index2.html
www.webdo.ch	



Le Courrier, 2.7.2004

Mémoriser efficacement

On sait que les connaissances factuelles jouent un rôle plus important en France que dans notre enseignement ; cependant, les remarques qui suivent peuvent vous être utiles et vous inciter à être attentifs à votre « fonctionnement »... Pour en savoir plus (sur l'acquisition de connaissances en histoire ou de vocabulaire anglais...), reportez-vous à l'ouvrage cité ou à sa bibliographie.

En histoire, travaillez principalement sur des livres *abondamment illustrés* (portraits, documents d'époque)¹. Pour apprendre, la méthode efficace consiste à commencer par *survoler rapidement l'ensemble du chapitre* à étudier afin de prendre une « vue cavalière » de ses grandes articulations.

Observez d'abord la chronologie correspondant au chapitre étudié :

a) **Si vous êtes auditif** : « parlez-vous » les dates et les faits qui leur correspondent. En vous répétant les dates, marquez bien la succession chronologique par des *mots-outils* temporels (*d'abord, puis, ensuite, après*, etc.). Pour retenir efficacement, les auditifs ont besoin d'avoir très présent à l'esprit le *fil conducteur*.

Comme vous êtes auditif, pensez à « vous parler » les cartes et les schémas, comme si vous deviez les décrire à quelqu'un qui ne les aurait pas sous les yeux. Pour réévoquer mentalement chaque élément de la carte, partez de l'ouest et progressez dans le sens des aiguilles d'une montre.

b) **Si vous êtes visuel** : photographiez dans votre tête les dates et les faits historiques qui leur correspondent. [...] Donnez-vous une image mentale précise des personnages-clés et des grands événements (batailles, sommets diplomatiques, faits économiques majeurs). Composez-vous un petit fichier avec les dates du programme que vous complétez en cours d'année. Considérez vos livres comme des outils de travail. Il peut être utile de surligner les titres et les sous-titres avec des feutres épais fluorescents (type stabilo) de couleurs différentes, pour faire ressortir les *mots-clés* d'un paragraphe. Observez attentivement les cartes et les schémas synoptiques. Entraînez-vous à les reconstituer de mémoire.

c) **Placez-vous dans le « profil du candidat »** le jour de l'examen et imaginez-vous concrètement devant votre copie d'examen en train de remobiliser les dates que vous apprenez. Cette « structure de projet » est essentielle pour apprendre efficacement.

Commencez par « dégraisser » chaque sujet avant de lire chaque paragraphe du chapitre. Reportez-vous au plan détaillé du chapitre que vous consignerez au préalable sur une grande fiche. Intéressez-vous d'abord exclusivement aux *grandes divisions*, en apprenant tout de suite les titres des parties. Ce *désossage* vous permet de disposer d'une armature solide sur laquelle vous pourrez ensuite greffer toutes les autres connaissances sans risquer de vous noyer.

Progresser du général au particulier ; descendez lentement dans le détail en reliant constamment les faits les uns aux autres et *en les situant exactement à l'intérieur du plan général*. Pour l'étude de chaque partie, identifiez d'abord toutes les *sous-parties*. En prenant ainsi l'habitude de *hiérarchiser* les idées principales et les idées secondaires, vous éviterez l'impression décourageante d'émiettement.

Inventez des procédés mnémotechniques pour retenir les successions de noms ou de dates. Ainsi, pour retenir les Premiers ministres de la Ve République « Depomcou-Chamechiba-Maufachiro » qui reprend les premières syllabes de leurs noms successifs [...].

Opérez de fréquentes révisions, en utilisant tous vos temps morts (attente à la station d'autobus, petits moments perdus, etc.). Des psychologues ont établi que nous oublions au bout d'une demi-heure plus de 50 % de ce que nous avons appris² ! [...]

¹ Il s'agit bien ici d'apprendre (« par cœur ») et non de faire une recherche sur un sujet donné ; dans ce dernier cas, on ne saurait se contenter d'ouvrages illustrés !

² Cette remarque devrait aussi inciter chacun à prendre des notes...

[La chronologie]

L'usage [des] chronologies appelle quelques remarques :

La chronologie peut comporter un nombre variable de dates et de faits s'y rapportant : rien ne vous interdit d'ajouter d'autres faits utiles pour le devoir.

Tous les faits mentionnés ne revêtent pas la même importance. Opérez un tri rapide et soulignez ce qui paraît essentiel.

Réfléchissez sur la liste proposée. Certaines dates hâtivement interprétées peuvent conduire à des fautes d'étourderie. Ainsi, au début des années 1960, *il y a deux affaires de Cuba*, celle de 1961 (échec d'un débarquement de contre-révolutionnaires à la baie des Cochons), celle de 1962 (déploiement de fusées soviétiques pointées vers les États-Unis).

Une chronologie ne mentionne, par définition, que des faits historiques à l'état brut. Efforcez-vous de situer chacun dans son contexte, de vous en remémorer les causes et les conséquences.

Le plan du devoir de baccalauréat n'est pas obligatoirement chronologique. Toutefois, si la période couverte est assez longue, un découpage chronologique est souvent recommandable.

DUBREUIL Richard, *Les méthodes de travail*, Vuibert, 1990, pp. 300-306

Des études dont celle du professeur Philippe Marton de l'Université de Laval, montrent que **nous retenons :**

10% de ce que nous **lisons**

20% de ce que nous **entendons**

30% de ce que nous **voyons**

50% de ce que nous **entendons et voyons**

70% de ce que nous **disons**

90% de ce que nous **faisons**

Source : Département d'histoire et de sciences politiques, Université de Sherbrooke, Québec, Prof: Luc Guay (<http://www.callisto.si.usherb.ca:8080/dhsp9/didactique98/accueil/faisant.htm>)



Tu sais, M'man, c'est **génétique!** Alors jamais je ne comprendrai...

Mais enfin! 02/20!!! Ce n'est pas possible!

Ton idée: c'est ma faute, mais je n'y peux rien! Je suis " taré ", incompetent!

Ta motivation: elle chute car tu considères que rien ne peut changer.

Ton travail: aucun !



J'ai révisé les pages paires! et c'est tombé sur les pages impaires... **Pas de chance!**

Mais enfin! 02/20!!! Ce n'est pas possible!

Ton idée: Tu te sens capable, mais tu dis que tu n'as pas eu de chance

Ta motivation: elle peut se maintenir et rebondir à l'occasion car tu penses pouvoir réussir.

Ton travail: il peut se développer, selon ton courage par exemple...



C'est **ma faute**, Mman! Je n'ai pas assez travaillé...

Mais enfin! 02/20!!! Ce n'est pas possible!

Ton idée: Tu te sens responsable, tu assumes.

Ta motivation: Elle peut rebondir vers des sommets plus élevés, tu te sens capable de faire changer les choses.

Ton travail: il peut lui aussi rebondir...



Aïe! Aïe! Aïe!
Tu as pourtant été démasqué!!!

J'ai pas de chance!

Il pleuvait!

J'avais mal aux dents!

Arrête!
Y'a plus de place!

Je suis pas fait pour ça!

Et puis le prof est nul!

Il faisait trop chaud!

Retiens un point essentiel: assumer, en étant réaliste, se sentir responsable de sa destinée et essayer de devenir maître des événements peut permettre de faire rebondir sa motivation en cas d'échec.

Comprendre le vocabulaire

Connaître le sens précis des mots, c'est

- Utiliser le dictionnaire le plus souvent possible pour chercher le sens précis d'un mot, pour vérifier les définitions notées en cours.
- Apprendre par cœur les définitions des mots nouveaux et importants.
- Replacer les mots dans leur contexte historique ou culturel :
 - certains mots ont subi des évolutions de sens :

ex. : « *bourgeois* » désigne, avant le XVIIe s., l'habitant de la ville qui jouit d'un statut particulier en vertu duquel il possède certains privilèges ; « *banlieue* », à partir du XIIIe s., désigne la zone sur laquelle s'étend le pouvoir du seigneur autour de la ville, même si celle-ci n'est pas urbanisée.
 - certains mots n'ont pas vraiment changé de sens mais leur valeur s'est inversée :

ex. : « *dictature* » demeure jusqu'au XVIIe s. une solution acceptable et légitime en cas de crise grave ; la valeur négative du mot, aujourd'hui, est plus proche de celle du mot « *tyrannie* » dans l'Ancien Régime.
 - certains mots ont un sens différent ici ou ailleurs :

ex. : « *frontière* » qui, dans l'histoire des États-Unis, désigne une zone de peuplement de très faible densité et non une limite juridique.

Retrouver le sens des mots, c'est

- Faire attention aux mots qui se ressemblent !
- Se méfier des homonymes et des paronymes. Pour éviter les contresens, posséder une bonne orthographe est souvent très utile :

Adhérence / adhésion	Collision / collusion
Différent / différend	Luxueux / luxuriant / luxurieux
Proscrire / prescrire	Sujétion / suggestion
Air / aire / ère	Conjecture / conjoncture
Evoquer / invoquer	Oppresser / opprimer
Sceptre / spectre	Tribu / tribut
Allocution / élocution	Décade / décennie
Fond / fonds	Original / originel
Somptuaire / somptueux	Voie / voix

- Prêter attention également aux faux-sens dans les expressions courantes.

ex. : à cause de... / grâce à... ; analogue à... / identique à...

- Faire appel à l'étymologie

On peut retrouver le sens d'un mot à condition de connaître quelques racines de référence :

<i>allo</i>	autre	<i>géo</i>	la terre
<i>dém(o)</i>	le peuple	<i>phil(o)</i>	aimer
<i>cratie</i>	la force, le pouvoir	<i>polis, pole</i>	ville
<i>télé</i>	au loin	<i>théo</i>	dieu

- Décomposer le mot

On peut recomposer le sens d'un mot si l'on connaît quelques préfixes :

<i>a-</i>	sans, privé de	<i>pen-</i>	presque
<i>péri-</i>	autour de	<i>para-</i>	contre
<i>intra-</i>	au-dessous	<i>a(b)-</i>	loin de
<i>co(m)-</i>	avec	<i>supra-</i>	au-dessus

- Constituer un glossaire

Il est souvent nécessaire de rechercher des informations à partir d'un mot-clé (un mot ne devient clé que par rapport à un certain contexte qui lui donne son sens précis). On peut alors :

- Rechercher par champ lexical : on part du mot-clé pour trouver les autres termes du même domaine.

Ex. : si le mot appartient au vocabulaire politique, dresser la liste la plus exhaustive possible comme anarchie, monarchie, ...

- Procéder par association.

Ex. : pour traiter d'une crise économique, recenser tous les aspects, causes et conséquences dans le désordre tels qu'ils se présentent à la pensée : faillite, chômage, prix en baisse, déficit, agitation sociale, grève... et mettre de l'ordre ensuite en fonction de l'objectif de la recherche.

Source : BLANCHENOIX Noëlle, CHAPPELLE Pierrette, *Histoire géographique seconde*, Nathan (ABC du bac), 1996, pp. 10-11

Définir un mot ou un concept

La maîtrise d'un vocabulaire spécifique s'impose en histoire comme dans les autres matières. La difficulté réside dans la nécessité de bien situer le mot de vocabulaire dans le contexte de son usage et d'admettre une évolution de sa signification. Un tel exercice est en particulier indispensable dans le cadre d'un commentaire de texte.

Il faut donc

- s'informer
 - pour constituer un lexique, rapidement utilisable lors des révisions ou lors d'une explication de texte, il est utile de repérer dans le cours, dans les manuels ou les ouvrages de référence :
 - les mots utilisés couramment sans être définis ;
 - les termes nouveaux ;
 - les sigles.
 - pour compléter l'information sur les mots recherchés, on peut :
 - croiser les renseignements obtenus dans ces différentes sources ;
 - utiliser des dictionnaires spécialisés (dictionnaires historiques, économiques, etc.).
- définir le mot
 - La définition doit :
 - être rédigée brièvement ;
 - comporter toutes les informations importantes ;
 - tenir compte du contexte de l'apparition et de l'évolution du terme étudié.

Un **concept** correspond à une expression ou un mot exprimant une *idée* comme « Europe verte », « détente », « bloc » ... et recouvre une réalité qui évolue dans le temps.

Pour aborder un concept, il faut procéder comme pour un mot en étant particulièrement attentif au contexte de l'apparition du concept, puis à son évolution dans le temps ; il s'agit de préciser la spécificité du concept en suivant une grille d'analyse qui comprend quatre éléments :

- précisions chronologiques ;
- conditions d'apparition et d'élaboration ;
- aspects et évolution ;
- limites et conséquences.

La rédaction peut se faire sous la forme d'une fiche qui reprend le découpage en quatre étapes du travail d'analyse.

Note

Il est utile de constituer votre propre lexique de termes et de concepts au fil des cours. Utilisez de préférence des fiches (manuscrites ou informatiques).

Source : BERNARD Danièle, BOURILLON Florence, *Histoire, entraînement, Terminales*, Nathan (ABC du bac), 1995, pp. 89-90, 157

Définir une problématique et une hypothèse

Dans le but de faire évoluer la science, une recherche doit, dans un premier temps, se rattacher à des connaissances scientifiques déjà acquises et, dans un deuxième temps, les prolonger. En d'autres mots, elle doit être justifiée par l'état des travaux antérieurs et contribuer à l'avancement des connaissances. Lors de la première étape de la démarche scientifique, le chercheur doit donc inventorier les théories et les résultats de recherche qui touchent le sujet étudié, c'est-à-dire définir le cadre théorique et empirique à l'intérieur duquel se situe son objet d'étude. Ce cadre constitue ce qu'on appelle la problématique de la recherche.

La construction de la problématique consiste, à traduire une idée de recherche d'abord vague (et abstraite) en une question précise (et concrète) à vérifier dans la réalité. C'est par un travail de raisonnement logique et rigoureux que le chercheur effectue ce rétrécissement progressif du champ de sa recherche.[...].

Il est important d'établir avec soin sa problématique pour que s'accomplisse le travail en boucle de toute recherche. Dans un premier temps, c'est en effet la problématique qui permet à une recherche de démarrer, car elle rend possible l'énoncé d'une question à laquelle la recherche voudra répondre, et la planification de la collecte de données. Une fois celles-ci recueillies et analysées, un retour à la problématique permet une mise en relation de ces résultats avec les connaissances antérieures et l'ouverture vers d'autres pistes de recherche.

Pour appliquer le processus de recherche, le chercheur doit dans un premier temps préciser l'objet de sa recherche. Pour ce faire, il choisit d'abord un thème de recherche. Puis, il détermine un problème général, à partir duquel il circonscrit un problème spécifique. Cela l'amène à formuler une question qui devient l'objet direct de sa recherche. Finalement il énonce un objectif ou une hypothèse.

Démarche scientifique :

Ensemble des étapes du processus de recherche ; est transdisciplinaire, car on y retrouve les quatre mêmes étapes quelle que soit la discipline : la construction de la problématique, la collecte de données, l'analyse des données, l'interprétation des résultats.

Problématique :

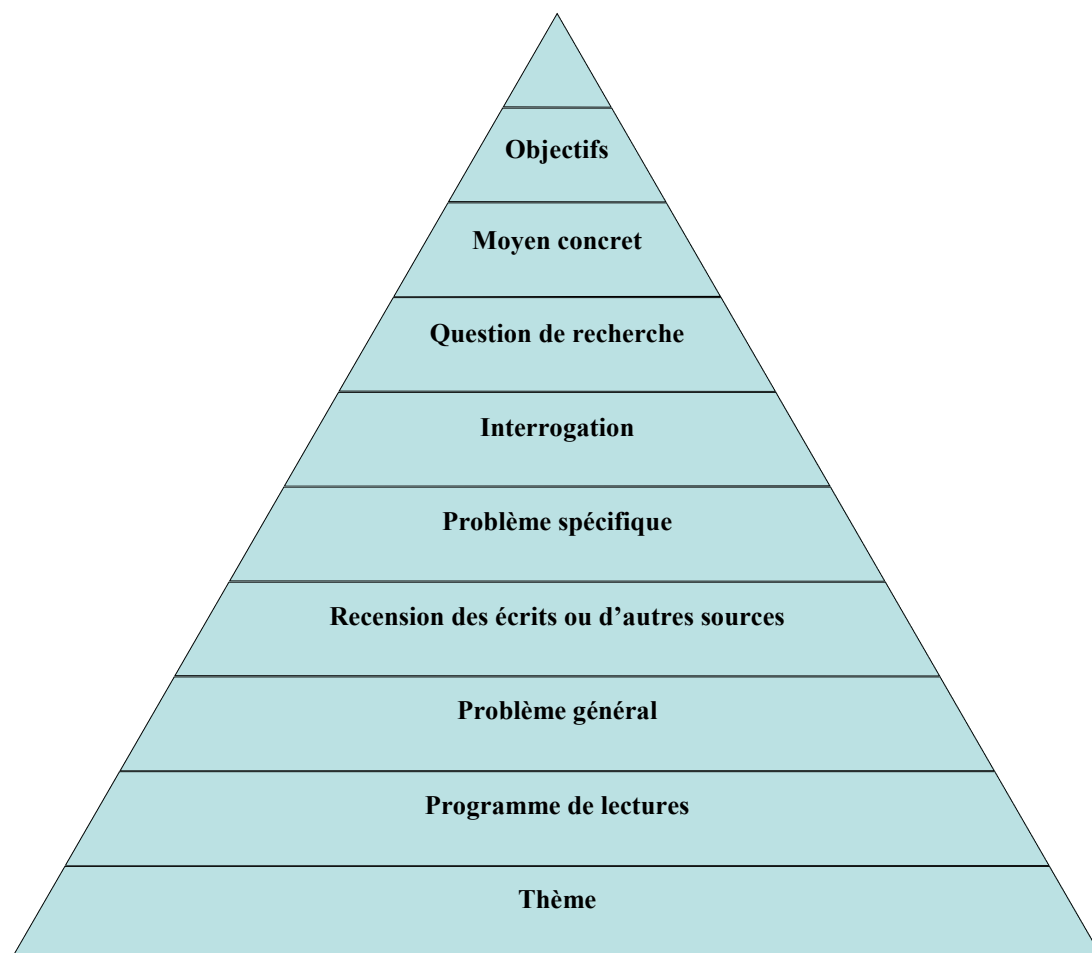
Cadre théorique et empirique à l'intérieur duquel se situe l'objet d'étude d'une recherche.

Construction de la problématique :

Rétrécissement progressif du champ de la recherche ; par un travail de raisonnement logique et rigoureux, le chercheur part d'une idée vague et la précise de plus en plus.

Andrée LAMOUREUX, *Recherche et méthodologie en sciences humaines*, Etudes vivantes, Laval (Québec), 1995, pp. 110-111.

Collecte de données



Pour le dire encore autrement :

Définir une problématique ou « problématiser un sujet », c'est donner un sens au travail que l'on s'apprête à construire et à présenter (analyse de documents, exposé, constitution d'un dossier, rédaction ou dissertation).

Définir une problématique consiste à mettre en évidence les questions que l'on se pose dans le cadre d'un thème, à choisir l'une de ces questions comme axe de travail, à déterminer ainsi ce que l'on va chercher.

Cela suppose d'avoir compris que tout sujet doit être considéré comme un *problème* scientifique et que chaque élève est un chercheur. L'attitude de ce dernier consiste en particulier à ne pas se contenter des « évidences », des croyances acquises, mais à (re)mettre le sujet en question, à conduire une réflexion et une recherche.

Toute question n'est pas un problème et ne constitue pas une problématique.

Une « bonne » question ne trouve pas de réponse simple ou évidente et demande un travail de recherche (« pourquoi les Aztèques ont-ils été vaincus par les Espagnols ? ») ou « tous les hommes ont-ils des droits ? » ; elle permet cependant d'aboutir à une réponse (provisoire bien sûr) ; par contre, une « mauvaise » question peut mener trop loin et nulle part ou être purement factuelle et n'appeler qu'une réponse basée sur une observation (« quelle heure est-il ? ») ! La

problématique est donc une question construite, qui aura une solution appropriée si l'on établit des données pertinentes dans une forme adéquate. Cette question n'est pas naïve, elle part d'un savoir antérieur (Par exemple : Les Aztèques, beaucoup plus nombreux, ont été vaincus par les Espagnols)

Exemples

Tout sujet, même récent, même traité dans d'innombrables ouvrages et films, offre des questions qui restent ouvertes, qui exigent une réflexion, des recherches, pour un chercheur comme pour un élève. Philippe Burrin, spécialiste de la Shoah, nous en donne quelques exemples :

« Mais que savons-nous de ce qui a précédé le massacre, que savons-nous de la trame des décisions et des événements qui, un jour, aboutirent à lancer le premier convoi vers la mort ? Même un génocide doit naître d'une façon ou d'une autre, aussi monstrueux qu'il nous apparaisse. Même un génocide doit avoir une genèse, encore qu'il soit des événements que l'investigation historique peine à saisir. Par l'ampleur et les formes du massacre, par les conditions et le contexte de sa réalisation, la Solution finale fait éprouver à l'historien les bornes de sa compréhension. Mais il les éprouve d'autant plus vivement que ses connaissances elles-mêmes manquent de sûreté. Depuis quelques années, en effet, un débat a rendu sensible la fragilité de ce qui passait pour acquis en reposant des questions apparemment élémentaires. La politique du régime nazi devait-elle aboutir à la Solution finale ? La Solution finale allait-elle de soi, même pour un Hitler ? » (Extrait tiré de l'introduction de l'ouvrage de BURRIN Philippe : *Hitler et les Juifs, genèse d'un génocide*, Seuil (Points histoire), 1995 (1^e éd. 1989), pp. 9-10)

L'hypothèse

Très souvent, les connaissances mises à jour lors de la recension des écrits permettent au chercheur de formuler plus qu'une intention d'action. C'est le cas, par exemple, quand plusieurs recherches portant sur le même sujet arrivent à des conclusions semblables. Par déduction logique, le chercheur peut proposer une explication en supposant des liens entre certains événements du phénomène étudié. Il formule alors une réponse anticipée à sa question de recherche : il énonce son hypothèse de recherche.

Cette réponse anticipée est provisoire. En effet, elle n'est pas acceptée comme vraie tant qu'elle n'a pas été vérifiée dans les faits ; c'est cette vérification empirique qui fera l'objet des étapes subséquentes de la recherche.

Une hypothèse est donc une prédiction des résultats à venir. Habituellement elle prédit une relation entre deux ou plusieurs événements. Une hypothèse peut mettre en relation :

- deux faits (ex. : les étudiants qui échouent à un cours augmentent leur temps d'étude hebdomadaire) ;
- un fait et un concept (ex. : à la suite d'un échec scolaire, l'estime de soi des étudiants baisse) ;
- deux concepts (ex. : à mesure que l'estime de soi des étudiants baisse, leur confiance dans l'avenir baisse également).

Une hypothèse peut prédire deux sortes de relations :

- un lien de covariance : elle prédit que deux événements varieront de façon simultanée (ex : dans la méthode correctionnelle : l'assiduité des employés est proportionnelle à leur degré de satisfaction au travail) ;

- un lien de causalité : elle prédit qu'un événement a comme effet d'en produire un autre (ex : dans la méthode expérimentale : les personnes qu'on informe des caractéristiques d'une denrée alimentaire lui attribuent une meilleure cote que celles qu'on n'informe pas).

Andrée LAMOUREUX, *Recherche et méthodologie en sciences humaines*, Etudes vivantes, Laval (Québec), 1995, p. 124.

Définir des mots-clés

Pour entreprendre une recherche ou simplement une réflexion, il est indispensable de délimiter le sujet à l'aide de mots-clés : ces mots-clés permettront par exemple d'effectuer une recherche par sujets (sur l'Internet ou dans les catalogues des bibliothèques) et de clarifier les enjeux du travail. En fait, il s'agit « simplement » de dresser une liste (brève pour être utilisable) de termes qui renvoient à l'*essentiel* du sujet choisi.

Il faut donc commencer par réfléchir au sujet, sans négliger les indices que le titre peut donner.

Dans le cas de la *Shoah* évoquée plus haut par Ph. Burrin, on pourrait retenir en particulier : antisémitisme, génocide, nazisme. Chacun de ces termes et chacune de leurs combinaisons peut déboucher sur une recherche intéressante. Il faudra donc tenir compte des consignes et de la problématique choisie pour déterminer l'orientation de la recherche.

Effectuer une recherche

Les étapes d'une recherche

- **Délimiter très précisément le sujet de votre recherche**, définir la problématique et les mots-clés. Établir la liste des sujets à aborder. Poser les questions auxquelles vous répondrez par votre recherche ;
- contacter le professeur et discuter du sujet avec lui ;
- **définir le type de recherche** auquel vous devez vous livrer : au gymnase, il ne sera sans doute pas nécessaire de lire entièrement plusieurs ouvrages ou de consulter des revues très spécialisées ; il faut utiliser judicieusement les tables des matières, les introductions et les conclusions... et ne pas hésiter à demander conseil au professeur ;
- **repérer les ressources** disponibles dans les différents *centres de documentation* ou bibliothèques en consultant le fichier thématique se rapportant aux mots-clés ; établir la liste en allant du plus général au plus particulier, du plus accessibles au moins accessible (géographiquement et scientifiquement parlant) ;
- recenser les *dictionnaires, encyclopédies* et *ouvrages généraux* utiles (manuels, atlas, anthologies, etc.) : *Encyclopaedia Universalis, Grand Robert, Larousse* en 10 volumes, *Mourre...* ;
- recenser les *ouvrages spécialisés* utiles, en particulier dans les collections « classiques » ; par exemple : *Que sais-je ?* (PUF), *Points* (Seuil), *Précis et U* (A. Colin), *Vie quotidienne* (Hachette), *Archives, Découvertes* et *Folio-histoire* (Gallimard), *Historiques, La mémoire du siècle* et *La mémoire des siècles* (Complexe) ;
- recenser les *articles* des périodiques se rapportant au sujet (journaux ; revues, par exemple, pour le niveau gymnasial, *Archéologia, L'Histoire*¹ ou *Dossiers d'archéologie*) ;
- chercher d'autres sources d'information : archives de journaux, CD-ROM (*Encyclopaedia Universalis, Monde diplomatique...*), cassettes vidéo, microfiches, *Internet* ;
- **utiliser les bibliographies** récentes comme base de recherche ;
- **prendre des notes de lecture**, par exemple en préparant une fiche par thème. Ne pas oublier, pour chaque note, de recenser avec précision la source consultée (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, nom de l'éditeur, date de parution, numéros des pages consultées) ;
- **repérer les documents qui vous permettront d'illustrer votre exposé** ou votre dossier (donner un titre au document, noter la référence exacte) ;
- **classer les fiches réalisées** ;
- **préparer la présentation** de l'aboutissement du travail de recherche.

¹ Un index de cette revue est disponible sur internet : <http://www.histoire.presse.fr>

Quelques centres de documentation

- Bibliothèque, centre de documentation et médiathèque de l'établissement ;
- Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) à Lausanne (Rumine) et à Dorigny (catalogue de la bibliothèque consultable sur l'internet par le catalogue du réseau des bibliothèques romandes et tessinoises : (<http://www.rero.ch>))
- Bibliothèque municipale de Lausanne, Morges ou ailleurs ;
- Centrale de documentation scolaire (CDS) ;
- Centre d'Initiation aux Médias (CIC) ;
- Fondation éducation et développement (Lausanne) ;
- Amnesty International (Service des publications et du matériel) ;
- Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD, à Genève) ;
- Phonothèque (BCU-Riponne) ;
- Archives de journaux ;
- Ambassades, consulats ;
- Archives cantonales du Canton de Vaud (ou d'autres cantons) ;
- Archives communales de Lausanne (ou d'autres villes) ;
- (http://netia59.ac-lille.fr/Ref/pedagogie/Robert_Bibeau/Dewey.html#3)
-

Internet

Les dangers de l'internet

L'accès aux bonnes revues est difficile : il n'y a souvent qu'un article publié pour quatre articles soumis. Le délai de publication est horriblement long, environ une année. Le coût de l'abonnement est tellement élevé qu'il dépasse les moyens des chercheurs individuels : ceux-ci abonnent la bibliothèque de l'université ou du laboratoire et photocopient les articles qui les intéressent. Dès lors, beaucoup de revues ont une diffusion qui ne dépasse pas 500 ou 1000 exemplaires.

Les milieux scientifiques ont créé Internet précisément pour pallier ces défauts en créant une messagerie électronique planétaire : soit les articles sont envoyés par e-mail à quelques correspondants bien choisis, soit un laboratoire crée un site propre sur lequel ses publications sont accessibles à n'importe qui. Les avantages sautent aux yeux : la diffusion est instantanée, le coût de publication ou de consultation est pratiquement nul.

Dès lors, les bibliothèques universitaires commencent à se désabonner des revues traditionnelles, dont la survie est mise en cause. Moins elles possèdent d'abonnés, plus leur prix augmente. Comme elles paraissent moins indispensables pour diffuser les connaissances, elles semblent vouées à l'extinction.

Cependant, elles remplissaient un tout autre rôle qui est irremplaçable : faire le tri entre les bonnes et les mauvaises contributions par le mécanisme des reviewers, chercheurs du secteur concerné qui assurent bénévolement une appréciation scientifique des manuscrits. La science de bon aloi est ce qui se publie parce que ce tri est effectué et ce tri est effectué parce que la revue traditionnelle sur papier est coûteuse à produire.

Puisque Internet est gratuit, le tri n'est plus nécessaire et la qualité de l'information devient *incertaine* [souligné par nous].

NEYRINK Jacques, « Internet ou l'arroseur arrosé », in *Le Temps*, 16.2.99

Si la critique des sources est encore plus importante ici que pour les ouvrages, l'internet est pourtant désormais un moyen fantastique de se documenter, d'animer un exposé avec des cartes ou des documents iconographiques, de procéder à une vérification...

Parmi les nombreux sites utiles, on peut signaler :

- Deux sites qui permettent de commencer une brillante carrière sur l'Internet :
<http://www.edumatic.qc.ca/chercher/> (site lié à la formation d'adultes)
<http://www.ebsi.umontreal.ca/voir/explore.htm>
- Un site patronné par l'Université de Montréal et destiné aux étudiants et aux élèves, avec une foule de conseils judicieux pour organiser son travail, faire une recherche, présenter un exposé, etc. : <http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/>
- Un autre site, de l'Université d'Ottawa, qui apporte des conseils judicieux faciles d'accès : <http://www.uottawa.ca/academic/arts/histoire/fra/stp.ugrad.fra.html>
- Un site destiné aux étudiants de l'Université de Lausanne qui préparent un mémoire mais qui peut être utile aux gymnasiens qui préparent un travail de maturité : http://www.unil.ch/igul/INFOETUD/ETUDES_IGUL/guide_memoire.html
- Le site du *Gymnase de Morges*, avec des aides et des liens divers pour entreprendre une recherche, traiter un sujet, présenter un travail, etc. : <http://www.gymnase-morges.ch> ;
- Quelques « portails » intéressants pour l'histoire :
 - Le site de la revue *L'Histoire* offre un index des articles mais aussi une formidable recension de liens : <http://www.histoire.presse.fr/portail/default.asp>

- Le site de *P. Delpin* (Genève), très riche (textes, liens) : <http://hyppo.ge-dip.etat-ge.ch/www/cliotexte/ClioHOME.html> ;
- Le site de la TSR, une mine d'or avec la possibilité de télécharger des centaines d'extraits filmiques : <http://archives.tsr.ch/home>
- Des signets sur de nombreux sujets (classés mais non commentés) : <http://perso.wanadoo.fr/m.chaumet/explorer/signets.htm> ;
- Une recension impressionnante de liens classés par périodes : <http://www.chez.com/christiangagnon/> ;
- Le portail de l'*Académie de Lyon* (nombreuses ressources, remarques, séquences de cours, etc.) : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/index.html>
- Le portail de la BCU pour l'histoire ou la géographie <http://www.unil.ch/BCU/recherches/disciplines/index.htm>
- Un portail de l'Université de Lausanne pour l'histoire suisse (et quelques autres ressources) <http://www.unil.ch/hist/cont/docs/links.html>
- Un lexique de géographie sur un site en développement : http://www.ac-montpellier.fr/Pedagogie/Disciplines/hist_geo/geolr/cd/pageshtml/Lexique.htm
- Quelques « portails » pour les cartes (histoire ou géographie) : <http://oddens.geog.uu.nl/index.html>
<http://www.histoire.presse.fr/portail/listes/112000.asp>
<http://www.libercarto.prd.fr/rubrique/liens/lien1.htm>
<http://bips.cndp.fr/Pointeurs/liens-img/cartto.htm>
<http://www.sciences-po.fr/> (choisir « les sites » puis « cartographie »)
- Les médias offrent quelques sites très utiles pour une étude de l'histoire récente, de l'actualité, de la Suisse... On peut se reporter au site du Gymnase de Morges (<http://www.gymnase-morges.ch>) pour trouver une liste de liens ; on trouvera par ailleurs une liste de sites dans le chapitre « Établir une revue de presse » ci-dessus. Signalons cependant l'intérêt du site de l'excellent *Monde diplomatique* où l'on trouvera des articles mais aussi une importante documentation facile d'accès : <http://www.monde-diplomatique.fr/index/>
- Les organisations internationales et les administrations publiques sont des mines de renseignements pour de nombreuses recherches (en français ou dans d'autres langues) ; on peut en particulier signaler :
 - Le site de l'ONU (avec de nombreux liens) : <http://www.un.org/french/>
 - Le site du gouvernement et de l'administration suisses : <http://www.admin.ch/>
 - Le site de l'Union européenne : <http://europa.eu.int/>

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive...

La présentation des sources

La bibliographie

Une bibliographie est une liste d'ouvrages et d'articles¹ (choisis par rapport à un sujet de recherche) et présentée selon certaines règles dont la première est la cohérence (présentation uniforme) ; une bibliographie critique est une bibliographie qui permet à ceux qui le souhaitent de s'orienter rapidement, de connaître les caractéristiques essentielles et l'intérêt d'un ouvrage ou d'un article (en fonction du sujet de la recherche).

Une bibliographie atteste de l'organisation et de la qualité de la recherche effectuée pour un travail : la structure de la bibliographie reflète celle de la recherche, la valeur des références citées prouve le sérieux de cette recherche. Il est donc important d'accorder un soin particulier à la bibliographie d'un travail !

Les règles concernant la présentation d'une bibliographie sont multiples et diverses ; il n'y a en particulier aucune unanimité à propos de la ponctuation même si l'informatique tend à imposer une virgule entre chaque élément (nom, prénom, titre, etc.) avec un point en fin de notice (et éventuellement un point ou deux points entre le titre et le sous-titre).²

Pour des raisons de logique et de clarté, nous proposons ici une présentation légèrement différente. On peut cependant admettre d'autres règles que celles qui sont proposées ci-dessous, en notant que ***ce qui est important, c'est d'abord de donner les informations nécessaires et ensuite de garder le même système partout (usage de la ponctuation, ordre des prénoms-noms des auteurs, etc.)***

En cas de doute sur un nom ou un autre élément, on se reportera à la notice de la BCU ou d'une autre bibliothèque³.

L'ordre général que nous proposons est le suivant :

AUTEUR⁴ Prénom, « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage*, *Sous-titre*, Particularité de l'édition, Lieu d'édition, Editeur (collection), Date d'édition (date de 1^e édition), Pagination

¹ En fait, on utilise habituellement le terme *bibliographie* pour la liste de l'ensemble des sources même si celles-ci sont de moins en moins exclusivement écrites. (Cf. par ex. Robert DEROME, Université de Montréal, <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/8.0.html> ou le fascicule d'Etienne HOFMANN et Gianni HAVER, *Histoire et sciences sociales, Représentation cinématographique de l'histoire*, Université de Lausanne, 2000-2001, pp. 5-6). Les sources audio-visuelles mentionnées plus loin sont ainsi présentées dans la *bibliographie*, pour l'essentiel selon les mêmes règles et dans le même but, mais il est possible également de parler de « médiagraphie » et « webographie ».

² Pour une bonne synthèse sur ces questions, cf. le site de Robert DEROME, Université de Montréal, Histoire de l'art, <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/8.0.html> (on pourra aussi trouver quelques conseils dans le *Guide des étudiants de premier cycle d'histoire* de la même université, mais ce site est moins fiable : <http://www.unites.uqam.ca/dhist/guideb.htm#5b>)

³ La consultation des catalogues par l'internet permet un contrôle aisé et rapide : <http://www.rero.ch> puis *catalogue*...

⁴ Pour le nom, il y a le choix entre les majuscules et les petites capitales (avec une majuscule pour la première lettre). Pour les références en bas de page, il y a quelques petites différences (cf. ci-après).

Remarques particulières

Si l'ouvrage a **trois auteurs ou moins**, on note

NOM1 Prénom, NOM2 Prénom, NOM3 Prénom, *Titre* [etc.]

Exemple :

BENASSAR Bartolomé, JACQUART Jean, *Le XVIIe siècle*, Paris, A. Colin (coll. U, Histoire moderne), 1990 (2e éd. mise à jour, 1e éd. 1972), 359 p.

Si l'ouvrage a **plus de trois auteurs mais est publié sous la direction** de quelqu'un, on le mentionne en précisant « sous la direction de », « sous la dir. » ou simplement « dir. » :

Exemples :

ARIÈS Philippe, DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1985-87, 5 vol.

MARTINIÈRE Guy, VARELA Consuelo (sous la dir.), *L'état du monde en 1492*, Paris, La découverte (L'état du monde), 1992, 628 p.

Si l'ouvrage a **plus de trois auteurs ou n'a pas d'auteur connu**, on commence par le titre (et pour l'ordre alphabétique, le début du titre, sans le déterminant, remplace le nom).

Exemple :

De l'Académie à l'Université de Lausanne, 1537-1987, 450 ans d'histoire, Lausanne, Musée de l'Ancien-Evêché, 1987, 377 p.

S'il s'agit d'un **article** de périodique ou d'ouvrage collectif, on met le titre de l'article entre guillemets et c'est le titre de l'ouvrage qui doit être mis en évidence par l'italique (en précisant *in*) ; on signale les pages – pp., s'il y en a plusieurs – (sauf pour un journal où ce n'est pas obligatoire).

Exemples :

PAUNIER Daniel, « La présence de Rome », in BIAUDET Jean-Charles (dir.), *Histoire de Lausanne*, Lausanne, Payot, 1982, pp. 45-80

GUILAINE Jean, « Les premiers paysans ont défriché la forêt », in *Géo*, no 90, août 1986, pp. 92-95

METTRAL Nicole, « A-t-on encore le temps de mourir traditionnellement ? », in *Le Courrier*, 24.3.2001 [ou samedi 24 mars 2001, p. 7]

Par **particularité de l'édition**, on entend par exemple l'indication concernant la préface ou la traduction.

Le **lieu d'édition** n'est pas essentiel ; si on le donne, il faut cependant le donner correctement (un contrôle à partir de la notice de la BCU peut être nécessaire) ; s'il y a deux éditeurs, on donne aussi les lieux d'édition, de préférence sous la forme : Lieu1, Editeur1, Lieu2, Editeur2.

On donne le nom de l'**éditeur** sans ajouter *Editions* ou autres : *Flammarion* ou *Seuil* suffisent.

On se contente de même de l'abréviation « coll. » (avec minuscule) pour la **collection**.

S'il y a plusieurs éditions/rééditions, on cherche à donner la **date d'édition** la plus récente en précisant qu'il s'agit d'une réédition (augmentée, revue, corrigée, etc.).

S'il n'y a **pas d'éditeur** et / ou **pas de date** on le signale : s.l., s.d. ou s.l.n.d.

Le **nombre de pages** donné est celui de la dernière page numérotée (en cas de doute, cf. la notice de la BCU).

S'il y a **plusieurs volumes**, on le signale (... , 1992, 3 vol. ou 3 t.) ou on précise quel volume a été utilisé.

Exemple :

L'histoire, textes, vol. 2 : *La question du sens*, Librairie Belin (coll. DIA), 1980, pp. 187-88

Il existe d'autres cas « particuliers » qui peuvent poser quelques problèmes ; pour les résoudre au mieux, on se reportera par exemple au site de R. Derome, déjà évoqué :

<http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/8.0.html>

Cf. aussi l'exemple de bibliographie donné ci-dessous

Internet et les sources audiovisuelles

Pour donner une référence de l'**internet**, il faut être extrêmement précis : un point de trop rend l'adresse inutilisable ou presque... Devant l'hétérogénéité des sites, il est nécessaire de signaler le contenu et la valeur des sites évoqués. Par ailleurs, ces sites évoluent constamment voire disparaissent : il faut donner un maximum d'informations utiles, en particulier la date de dernière mise à jour lors de la consultation (ou la date de consultation, en précisant de quoi il s'agit).

Exemple :

DEROME Robert, *Guide de présentation des travaux et bibliographies*, <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/8.0.html> (riches conseils et remarques d'un professeur d'histoire de l'art de l'université de Montréal, site créé en juin 1998, consulté en juillet 2001)

Pour un **film**, on donne les éléments équivalents à ceux de la référence bibliographique d'un ouvrage (on peut y ajouter le nom des acteurs principaux) mais en principe dans un autre ordre¹
Die Blechtrommel (Le tambour), film de Volker SCHLÖNDORF (All., 1979, 142')

Pour une **émission TV**, on donne les renseignements nécessaires pour la retrouver (dans un centre de documentation ou même pour une commande) :

Né le 7 décembre, TSR (Temps présent), 3.6.93 (55')

La structure de la bibliographie

Il est judicieux de faire des catégories, du moins s'il y a de nombreuses sources dans la liste. Pour le travail de maturité, on peut même retenir la tradition universitaire qui distingue les sources publiées (autrefois imprimées) des autres :

- Sources et archives [non publiées]
 - Sources manuscrites
 - Sources orales
 - Sources audio-visuelles privées
- Sources publiées
 - Dictionnaires et encyclopédies
 - Ouvrages généraux [manuels par ex.]
 - Ouvrages spécifiques [c'est-à-dire traitant le sujet choisi]
 - Articles [peuvent figurer parmi les ouvrages spécifiques]
 - sources audio-visuelles publiques et références de l'Internet

On classe généralement les sources selon l'ordre alphabétique (premier nom ou titre s'il n'y a pas de nom). L'ordre alphabétique ne tient pas compte de la particule française ni du *von* allemand mais considère le *De* italien ou le *Van* hollandais comme partie intégrante du nom.

Il est important d'éviter les erreurs car celles-ci rendent difficile la recherche d'un ouvrage, or une bibliographie est avant tout un instrument de travail pour ceux qui doivent se documenter sur un sujet. Une bibliographie n'est donc pas simplement une liste des ouvrages véritablement utilisés pour le travail, mais une base d'informations sur ce qui existe d'intéressant sur un sujet.

¹ Ce que conteste Robert DEROME qui propose de suivre le même ordre que pour un ouvrage (Réalisateur, Titre, ...) (Cf. <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/8.0.html>)

Exemple : extrait d'une bibliographie critique sur les droits de l'homme

Dictionnaires et encyclopédies

Encyclopaedia Universalis, 2000, article « Droits de l'homme »

Ouvrages généraux

CHEVALLIER Jean-Jacques, *Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, Paris, A. Colin (coll. U), 1970, 303 p.¹

TOUCHARD Jean, *Histoire des idées politiques*, Paris, PUF (Themis), 1978 (6e éd., le éd. 1959), 2 vol.

Ouvrages spécifiques

FUCHS Éric, STUCKI Pierre-André, *Au nom de l'autre. Essai sur le fondement des droits de l'homme*, Genève, Labor et Fides, 1985, 243 p. (Approche historique mais fondement « religieux » seulement)

HAARSCHER Guy, *Philosophie des droits de l'homme*, Bruxelles, Ed. de l'Uni. de Bruxelles, 1993 (4e éd., le éd. 1987), 168 p. (Ouvrage de base)

HERSCH Jeanne (dir.), *Le droit d'être un homme. Recueil de textes*, Lausanne, Payot, Paris, UNESCO, 1968, 588 p. (Textes d'époques diverses et de nombreuses civilisations)

LAGELEE Guy, VERGNAUD Jean-Louis (éd.), *La conquête des droits de l'homme. Textes fondamentaux*, Paris, Le Cherche midi éd., 1988, 345 p. (Recueil de textes avec brèves introductions historiques)

Pour les droits de l'homme, Choisy-le-Roi, Librairie des Libertés, 1983, 305 p. (Recueil d'articles de divers auteurs d'horizons différents : Laborit, Poliakov, etc. ; essentiel pour parler des fondements des droits de l'homme)

Articles

BAYER-BISCH Patrice, « Un critère pour l'objectivité des droits de l'homme », in *Equinoxe*, no 4, automne 1990, pp. 85-94 (Sur les questions soulevées par la nature des droits de l'homme et leur unité)

CASSESE Antonio, « Prévenir les traitements inhumains, les casques bleus et les droits de l'homme », in *Le Monde diplomatique*, septembre 1991 (Point de vue à mettre en relation avec les révélations de 1997 sur les agissements de ces soldats !)

Sources audio-visuelles

Internet :

ONU, *Haut-Commissariat aux droits de l'homme*, http://www.unhchr.ch/french/hchr_un_fr.htm (accès aux informations relatives au fonctionnement du Haut-Commissariat et à son action en faveur des droits de l'homme, site mis à jour en 2000, consulté en juillet 2001)

Films et émissions :

Le fils de ton voisin, Arte, 17.6.93 (55') (Comment transformer un jeune homme en tortionnaire ?)

¹ Entre chaque notice, on laisse un interligne et demi ou un interligne double.

Remarques sur les citations et les références

Une citation est toujours signalée comme telle. Faillir à cette règle est une faute majeure et peut entraîner le renvoi de certaines universités !

Une citation courte (au maximum cinq lignes) est intégrée au texte entre guillemets¹ ; les vers d'un poème sont séparés par une barre oblique (/) précédée et suivie d'un espace.

Une citation longue est mise en évidence : en retrait du texte principal, avec des guillemets².

Toute intervention dans une citation est signalée par des crochets, y compris les modifications « purement formelles », dans un verbe qui change de temps par exemple (« Ils pens[ai]ent... »). Les omissions sont aussi signalées [...], y compris si le début ou la fin d'une phrase est amputé. Si l'on souligne un mot dans une citation, on le signale : [c'est nous qui soulignons].

Pour chaque citation, on donne les références en note de bas de page (ou de fin de section).

On donne aussi ses sources à la fin d'un paragraphe ou d'un chapitre. C'est un acte d'honnêteté intellectuelle mais aussi, pour l'élève ou l'étudiant, une manière de faire valider son discours.

Chaque document (texte ou figure) est accompagné de son identification (par ex. auteur, titre du tableau, date, éventuellement descriptif) et de la source d'où il est tiré.

Dans les **références en bas de page**, on inverse l'ordre NOM / Prénom et on peut alléger la notice (pas de particularité, pas de collection, pas de première édition) mais on donne la ou les pages (pp.) d'où on tire une citation ou un renseignement. S'il s'agit d'un ouvrage cité par un autre ouvrage, on simplifie encore plus la présentation du premier : Philippe ARIES, *Essais sur l'histoire de la mort...*, 1975, cité in Michel VOVELLE, etc. ou même : ARIES (1975), cité in Michel VOVELLE, etc. Dans certaines disciplines, la tendance est même de donner l'ensemble des références de bas de page sous la forme auteur-date, avec ou sans virgule, avec ou sans parenthèses : ARIES (1975), pp. 34-35 (Il faut bien sûr une bibliographie en fin de travail pour donner la référence complète !)

Pour se faciliter l'existence quelques règles peuvent être utilisées.

- *Idem*, ou *Id.* pour éviter la répétition d'un auteur ou d'un titre.
- *Ibidem*, dans le même passage (d'un ouvrage déjà cité).
- *Passim*, ça et là (dans un tel ouvrage), en différents endroits (d'un livre).

Les notes de bas de page (ou de fin de section) peuvent aussi permettre d'apporter un complément d'information ou une nuance. Il ne faut cependant pas abuser de ces notes discursives, il ne s'agit pas d'y placer tout ce que l'on ne parvient pas à intégrer aisément dans le corps du texte !

Les traitements de texte offrent une aide considérable dans la mise en place des notes (appels de notes, notes elles-mêmes, numérotation), il faut utiliser toutes les ressources de ces programmes !

Et un site d'intérêt pour la présentation bibliographique et l'utilisation d'internet :

<http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/renseigner.html>

¹ Dans les travaux en français, on utilise les guillemets français « » ; on peut cependant utiliser les guillemets anglais “ ” pour marquer une citation dans une citation.

² Certains auteurs optent, dans ce cas, pour une présentation sans guillemets. Derome rappelle que si l'on veut être strict, il y a un guillemet ouvrant au début de chaque paragraphe et un guillemet fermant à la fin de la citation.

LE PLAGIAT

«Le plagiat est la faute la plus grave qui puisse être commise durant les études.»

Doug Zuidema, directeur des études à l'université de Berkeley, en Californie,

http://vitalichip.chez.tiscali.fr/dossier/cheat_net_09_2000/

« S'il est vivement recommandé de s'appuyer sur des citations ou des affirmations de spécialistes, cela ne peut se faire qu'en signalant ses emprunts. A défaut, l'auteur se verra accusé de plagiat, faute grave puisqu'elle lèse l'auteur authentique et donne en outre à penser que le plagieur est incapable d'élaborer un texte personnel.

On cite ses sources selon une présentation codifiée. »

Site d'enseignement français,

<http://education.domaindlx.com/fralica/refer/theorie/annex/refbibl.htm>

« Recopier ou paraphraser des passages dans des études critiques, sans préciser la source, est un PLAGIAT, faute grave qui peut avoir pour conséquence l'attribution de la note «0», et entraîner des sanctions disciplinaires de la part de la Faculté. »

Université canadienne de McGill, <http://www.arts.mcgill.ca/programs/french/web1c8d.htm>

« PLAGIAT : Le plagiat est une faute grave sanctionnée par l'université. Le plagiat comprend notamment « l'utilisation totale ou partielle de texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ». En cas de doute de plagiat, le professeur établira la preuve de la fraude. Selon les règlements officiels de la faculté des Arts, aucune note ne peut être donnée par le professeur pour un tel travail: c'est officiellement hors de son pouvoir. Le travail doit être et sera acheminé au comité de discipline de la Faculté dans lequel l'étudiant est inscrit : c'est ce comité qui statuera sur le travail.

Conseils :

Lorsque vous rédigez un texte et que vous écrivez plus de cinq mots de suite qui viennent d'autrui, indiquez la source selon les règles de l'art.

Pour éviter toute confusion, prenez soigneusement des notes au départ : lors de la prise de note, il est essentiel de distinguer, d'une manière ou d'une autre, ce qui constitue une copie, mot pour mot, des propos de l'auteur ou ce qui résume les propos de l'auteur, de ce qui est votre commentaire du texte en question.

Université de Montréal, Département d'Histoire,

<http://www.mun.ca/cclh/llt/teach/hist5529.html>

Travailler en groupe

Pour les élèves, le travail de groupe semble être le moyen de travailler plus agréablement... En fait, cet aspect n'est qu'un des éléments justifiant le travail de groupe !

Dans la vie professionnelle, le travail en équipe est naturel. En effet, cette démarche permet de viser des objectifs difficilement accessibles par des individus travaillant séparément. On constitue donc un groupe de personnes aux capacités diverses et complémentaires ou qui ont, a priori, des capacités identiques mais qui pourront mettre en commun leurs forces, se montrer plus créatives et se répartir le travail.

En classe, le travail de groupe offre les mêmes avantages et constitue un apprentissage souvent agréable et toujours utile. Pour que l'expérience soit concluante, ce travail doit cependant obéir à certaines règles, fondamentalement les mêmes pour un travail d'une période ou de plusieurs semaines...

La composition du groupe (si elle n'est pas imposée) peut répondre à divers critères mais devrait faire l'objet d'une négociation et d'un contrat clair et explicite : chacun est-il d'accord de faire une part du travail ? les disponibilités sont-elles compatibles ? etc.

Le travail de groupe nécessite une grande coordination mais aussi une grande autonomie de chaque membre du groupe : aux mises en commun doivent succéder des phases de travail individuel (il ne sert généralement à rien d'être deux à faire le même travail !)

Lors de la première séance commune (aux allures de *brain storming*), il s'agit de clarifier le projet, d'imaginer des pistes, d'élaborer une problématique et un plan provisoires, d'organiser le travail, avec précision pour le court terme, de façon plus globale pour l'ensemble. Chacun doit repartir de cette séance avec une tâche et un délai pour la réaliser. Pour clarifier cette répartition et stabiliser l'avancement des travaux, on tiendra un procès-verbal sommaire mais explicite (points acquis, tâches qui restent, distribution des tâches, délais, etc.)

Lors des mises en commun successives, chacun fait un rapport très précis sur ce qu'il a fait et attend de ses partenaires questions, remarques et critiques... Le groupe fait ensuite le point et organise la phase suivante : travail individuel, éventuellement travail en sous-groupe, délai... Finalement, il arrête la problématique et le plan définitifs.

Si la présentation du travail est écrite, il est important de prévoir un temps suffisant pour la rédaction et la mise en page du document (structure, cohérence de la présentation, etc.)

Si la présentation du travail est orale, le groupe doit exercer la présentation pour s'assurer de la coordination des membres.

Tenir un procès-verbal

Un procès-verbal a pour but de

- garder en mémoire ce qui a été fait et décidé,
- permettre un travail cohérent et efficace,
- rappeler à chacun les échéances,
- rappeler à chacun les tâches à accomplir pour la séance suivante ou pour d'autres échéances,
- renseigner les absents,
- éventuellement renseigner des personnes extérieures au groupe si le PV est diffusé (on mentionne alors, en fin de PV, les personnes ou instances à qui l'on a remis le PV).

En tête d'un procès verbal, on devrait toujours trouver

- le nom du groupe de travail,
- la date de la séance,
- le nom des personnes absentes et celui des présents (sauf s'il s'agit d'un groupe important) ; dans les séances officielles, on fait encore une distinction entre les personnes absentes et les personnes excusées !

Au début ou à la fin du PV, on trouvera par ailleurs le nom et la signature du secrétaire de séance.

Il est utile de mettre en tête du PV l'ordre du jour suivi pour retrouver facilement un point dans un ensemble de PV ; ce n'est pas nécessaire quand un groupe fonctionne peu de temps.

Il existe divers types de PV. On peut en particulier différencier le PV qui reproduit toute la discussion et celui qui ne mentionne que les décisions. On trouvera, par exemple, le premier dans une séance politique mais le second suffit pour les groupes de travail habituels.

Dans un tel « procès-verbal de décisions », on trouvera donc

- la mention de chaque point abordé,
- les décisions,
- les tâches à accomplir par chacun,
- les échéances,

La disposition du PV doit permettre une lecture rapide, il est donc important que le PV soit présenté très clairement (division en points et « sous-points », titres en gras, etc.).

Le « **journal de bord** » ou « **carnet de bord** » qui accompagne le travail de maturité dans plusieurs gymnases tient lieu de procès-verbal mais va plus loin puisqu'il permet aussi de prendre du recul et de conduire une réflexion sur ses méthodes ou son fonctionnement (« qu'est-ce que je tire de ce constat ? », « qu'est-ce que j'ai appris de cette tentative qui a échoué ? », « qu'est-ce que j'éprouve face à ce problème ? face à ces remarques ? après cette lecture ? », « quelle est ma réaction dans tel cas ? avec quel résultat ? »...)

L'exemple donné ci-dessous illustre la manière de rédiger un PV de groupe de travail. Il y a bien sûr d'autres contraintes pour le secrétaire d'une organisation. Le site suivant nous en signale quelques unes : <http://www.gov.on.ca/OMAFRA/french/rural/facts/96-020.htm>

Exemple

Groupe de travail « La vie du paysan dans l'Occident médiéval »

Procès-verbal no 4 : séance du 9 novembre 1993, de 13 h 15 à 14 h 50

Présents : J. Le Goff, M. Bloch, Ph. Ariès

Absent : F. Braudel

Ordre du jour

1. Procès-verbal no 3 de la séance du 15.10.93
2. Tâches accomplies
3. Réflexion sur l'introduction
4. Tâches à accomplir :
 - 4.1. Introduction
 - 4.2. Liens entre les parties
 - 4.3. Vidéos

1 Procès-verbal no 3 de la séance du 15.10.93

La date de présentation du travail n'est pas le 22.12 mais le 20.12.

tous !

2 Tâches accomplies

Jacques a analysé quelques chapiteaux romans sur le thème de la paysannerie ;
Marc relira et complètera les analyses pour la prochaine séance.

Marc

Philippe a trouvé un schéma de l'évolution climatique qu'il présente : le groupe
décide que le document sera mis sur transparent et commenté en introduction à la
2^e partie de l'exposé.

Philippe

Marc a déjà trouvé quelques documents intéressants qui pourraient être mis sur
transparents et commentés dans les parties 3 et 4 de l'exposé ; il continue de
chercher et essaie d'imaginer les enchaînements.

Marc

Fernand a téléphoné à Marc pour lui dire qu'il avait trouvé les cartes pour les
différents thèmes et les différentes époques sauf deux qu'il cherchera pour la
prochaine fois.

Fernand

3 Idées pour l'introduction

Après de dures discussions, il est décidé que la rosace de la cathédrale de
Lausanne sera le point d'appui de l'introduction et qu'on pourra le reprendre à
divers moments de l'exposé comme fil conducteur :

- place des paysans,
- outils,
- etc.

Tâches pour la prochaine séance

Chacun cherche des idées pour l'introduction (à partir de la rosace) ,
Chacun cherche des idées pour lier les parties,
Chacun cherche des docs vidéo (documentaires, films), si possible des extraits
liés aux thèmes de l'exposé !

tous

La prochaine séance a lieu le jeudi 25.11.93, à 13 h15, à la salle des MAV.
--

10.11.93

Le secrétaire de séance :

Jacques

Présenter un exposé oral

Avant la présentation

- Pour votre recherche : cf. le chapitre qui s'y rapporte.
- Préparez le matériel didactique :
 - documents à distribuer ;
 - transparents et images à projeter.
- Réservez les appareils dont vous avez besoin : projecteur de diapositives, rétroprojecteur, épiscopes, tableau noir, ordinateur (avec projecteur ou rétroprojecteur et écran à cristaux liquides), TV et magnétoscope, lecteur de CD ou de cassettes, affichage...

Pendant la présentation

- Ne lisez pas de texte. Ayez une feuille sous les yeux qui ne contient qu'un plan détaillé de votre propos. Distribuez le plan de votre exposé à votre auditoire.
- Parlez clairement, distinctement et lentement : votre auditoire doit pouvoir suivre aisément le fil de votre discours.
- Définissez au départ la place des questions (à tout moment ? à la fin de chaque partie ? à la fin de l'exposé ?)
- Ayez une pensée synthétique, choisissez l'information et recourez à l'exemple pour l'illustrer et la rendre compréhensible.
- Mettez en relief les idées-force de votre propos. Vous ne pourrez pas dire tout ce que vous aurez appris lors de votre recherche. Triez l'essentiel de l'accessoire. L'anecdotique peut servir d'exemple, mais n'en abusez pas.
- Notez au tableau, sur transparent, au rétroprojecteur ou autre les mots-clefs, les mots difficiles, les noms propres ... Choisissez une écriture lisible du fond de la classe !
- Illustrez le discours par des documents écrits ou iconographiques. Partez le plus souvent possible d'un tel document pour développer vos propos.
- Essayez de faire participer votre auditoire, de le rendre actif.
- Pensez à la gestion du temps. On ne présente pas un sujet de la même manière suivant que l'on dispose de 5, de 15 ou de 45 minutes...
- **Pensez toujours que vous devez être clair et que vous parlez à quelqu'un qui ne connaît pas votre sujet !**

Les savoir-faire spécifiques

Introduction

Histoire et histoire de l'art

Le travail de l'historien diffère de celui de l'historien de l'art. Il s'agit pour l'un et pour l'autre de comprendre la place d'une œuvre ou d'un monument dans la chaîne chronologique des mouvements artistiques et des styles, d'analyser la composition d'un tableau, d'en voir les lignes de force, la hiérarchie des personnages, l'importance d'un élément mis en lumière... Mais l'historien cherche surtout à trouver les clés de lecture pour comprendre les mentalités, l'imaginaire et les relations des hommes d'une époque. L'étude de la composition, des couleurs, des signes est un outil que l'on confronte à d'autres documents pour interpréter et construire l'histoire. Le but de l'historien n'est pas de former le goût des élèves ou d'épuiser tous les signes, toutes les significations d'une œuvre.

SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, p. 156

Approche historique et approche littéraire

Le travail de l'historien a de nombreux points communs avec celui du critique littéraire ou du professeur de français : intérêt pour l'auteur, le contexte artistique de l'époque, les idées évoquées dans le texte... Mais pour l'historien, un texte littéraire est une source historique à part entière. L'historien s'intéresse au contexte historique de la rédaction du document, il étudie les enjeux majeurs du texte, ses relations avec la vie sociale et culturelle, il analyse sa réception... : *il met le texte en perspective.*

Ainsi devant un poème comme *L'Enfant* de Victor Hugo (« Les Turcs ont passé par là. Tout est ruine et deuil... »), l'historien s'attache à souligner le sentiment philhellène qui régnait en France en 1822 parmi la jeunesse romantique. Dans la dernière phrase du poème (« Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus, Je veux de la poudre et des balles. ») il voit une invitation aux puissances européennes à intervenir aux côtés des Grecs...

Sans oublier complètement ces éléments, l'analyse littéraire centre son effort sur l'approche formelle, l'analyse stylistique : type de texte, structure, figures de style... ; elle permet aux élèves de développer leur sensibilité littéraire.

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Histoire seconde*, Hatier, 1966, p. 311

Histoire et musique

Du cours de musique à celui d'histoire, l'étudiant peut rencontrer la même œuvre : comme un texte ou une image, une œuvre musicale témoigne d'une époque, d'un lieu, d'un courant artistique, d'une pensée, etc...

Pour apprécier la qualité *historique* d'une œuvre musicale, il est nécessaire, comme pour un texte ou une image, de bien cerner le contexte historique de la création d'une œuvre.

L'analyse d'une œuvre musicale est donc conduite avec les mêmes préoccupations et les mêmes méthodes que celle que l'histoire utilise pour une analyse de texte ou de document iconographique.

Il s'agira en particulier d'insister sur la *portée de l'œuvre*. Ainsi, il ne faut pas oublier qu'au XIX^e siècle, les spectateurs de toutes origines sociales fréquentent les théâtres lyriques et les opéras. Cette affluence confère aux *œuvres* musicales une dimension politique, en particulier dans certains pays à la recherche d'unité ou de liberté. En s'inspirant des traditions et des mélodies populaires, la musique permet d'exprimer une identité nationale. Elle traduit les aspirations d'un peuple à l'indépendance, à la liberté ou à l'unité. Verdi incarne par ses œuvres les aspirations à l'unité des Italiens dominés par les Autrichiens dans une partie du territoire. Le fameux *chœur des Hébreux* (dans *Nabucco*, 1842) témoigne avec clarté de ces aspirations¹.

LAMBIN Jean-Michel (dir.) : *Histoire seconde*, Hachette (éducation), 1996, p. 247

L'enseignement de l'histoire

L'objectif général de cet enseignement (méthode et contenu), est de rendre l'élève autonome face à la connaissance historique et dans la construction de son identité.

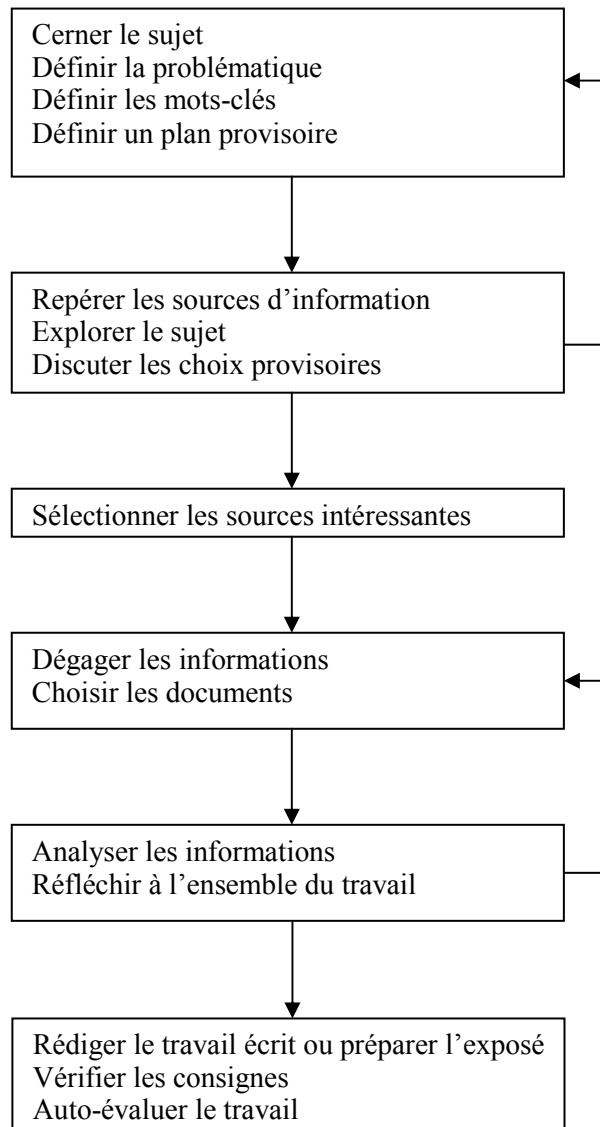
Pour atteindre cet objectif, l'élève a besoin d'une démarche rigoureuse dans la quête de l'information, son traitement et son appropriation. Cette démarche comprend les étapes suivantes :

- **l'observation** (situer l'information)
- **l'analyse** (comprendre et examiner l'information)
- **le commentaire** (réfléchir à l'information, en voir l'intérêt, l'enjeu, la discuter...)
- **la synthèse** (dégager la « leçon »)

Cette démarche sera utilisée dans le commentaire de document, dans l'élaboration de dossier de recherche et dans la production de document.

¹ Le nom de VERDI sera associé d'une autre manière encore au patriotisme italien : en 1859, alors que Verdi est au sommet de la gloire, l'inscription « Viva VERDI » couvre les murs italiens pour Viva Vittorio Emanuele Re d'Italia. (Source : *L'époque contemporaine, 1770-1990*, version B, LEP, 1995, p. 146)

Préparer un travail d'histoire, synthèse



Pour plus de détails, consulter l'excellent site proposé par l'Université de Montréal :

<http://www.fas.umontreal.ca/ebsi/jetrouve/>

Pour démarrer un projet, un exposé, un travail de maturité :

<http://fclass.vaniercollege.qc.ca/web/french/french/tools.html>

... sans négliger les informations données dans cette brochure !

Présenter un travail d'histoire, généralités

1. La structure des travaux

- 1.1. Les exposés ou travaux écrits comportent obligatoirement une déclaration d'intention, une introduction, des développements clairement structurés, une conclusion et des indications bibliographiques.
- 1.2. La **déclaration d'intention** énonce clairement les enjeux de la recherche. Elle délimite le sujet en justifiant les façons de faire. Dans la mesure du possible, elle établit une *problématique* (axe des questions que vous vous posez). Il n'y a pas de sciences humaines sans questions, il s'agit là d'une règle d'or. La déclaration d'intention pose des interrogations et avance d'éventuelles hypothèses du travail ainsi que la démarche choisie.
- 1.3. L'**introduction** explicite le titre, le sous-titre éventuel de l'exposé ou du travail écrit en quelques phrases ; elle peut être relativement courte, sans doute plus courte que la déclaration d'intention. Ne pas confondre « introduction » avec « antécédents historiques » ! Si vous éprouvez le besoin de faire une contextualisation de la période étudiée, elle peut faire l'objet d'une première partie des développements, mais ne s'assimile pas à l'introduction.
- 1.4. Les **développements** sont clairement structurés. Le corps principal de l'exposé ou du travail écrit est divisé en parties distinctes. A l'écrit, chaque partie est précédée d'un sous-titre, éventuellement d'un outil numérique (voir ce texte). Les transitions d'une partie à l'autre font l'objet d'une attention particulière de façon que l'auditeur ou le lecteur comprenne bien la démarche. Il doit y avoir un lien logique, évident et compréhensible, entre votre déclaration d'intention, la problématique avancée et la démarche adoptée dans vos développements.
- 1.5. La **conclusion** comporte deux éléments. Une présentation condensée des principaux résultats auxquels vous êtes arrivés au cours de vos développements. Un inventaire des problèmes restés ouverts et des pistes de recherche ultérieures possibles.
- 1.6. Les **indications bibliographiques** figurent à la fin du travail écrit ; lors d'un exposé oral, elles sont mentionnées sur un support écrit. *Elles respectent les conventions usuelles en la matière.*

2. Les exigences

- 2.1. Les aspects formels de la présentation sont soignés : orthographe, syntaxe, plan.
- 2.2. Les affirmations que vous avancez doivent être justifiées et clairement étayées. Vous vous efforcerez d'illustrer une idée par un exemple, ce qui peut permettre de tester le degré de pertinence de ce qui est avancé. Les liens logiques doivent être vérifiés scrupuleusement : affirmation, illustration/démonstration, vérification.
- 2.3. L'indication des travaux que vous utilisez, les citations, l'origine des documents sont reportés en notes de bas de page. C'est d'abord une question d'honnêteté scientifique, c'est aussi par cet usage que l'histoire valide son caractère de « science » humaine. Mais c'est également un moyen pour les autres d'évaluer la qualité de vos sources. Même si vous ne faites pas usage d'une citation tirée d'un ouvrage, il est bon d'indiquer la provenance des informations générales qui vous ont permis d'établir vos

propos : par exemple avec une note de bas de page à la fin d'un paragraphe ou d'une partie de votre écrit. Autrement dit, à la fin de chaque chapitre mais, mieux encore, à la fin de chaque paragraphe, établissez la liste des références utilisées¹.

- 2.4 Ne prenez pas à votre compte un raisonnement que vous n'avez pas bien saisi. En effet, le lecteur, l'auditeur peuvent perdre le fil de votre récit.
- 2.5 Les personnages ou les faits supposés connus seront remis dans leur contexte en expliquant brièvement de qui ou de quoi il s'agit. La mention des dates et des événements, les rythmes ou les périodes historiques doivent être clairement énoncés. Les concepts - idées - sociologiques doivent être expliqués. On peut imaginer un glossaire en fin de présentation écrite ou comme document accompagnant un exposé.
- 2.6 En préparant votre travail, vous choisissez une « distance » de survol de votre sujet. Si vous éprouvez le besoin de régler la « distance » – déterminer un point précis (zoom), élargir les propos (grand angle) – vous l'indiquez clairement dans le corps de votre récit.
- 2.7 Pour les règles typographiques et la mise en page, on peut se référer au site suivant, ainsi qu'à la page 111 de cet ouvrage :
<http://www.interpc.fr/mapage/billaud/typopao.htm>

¹ Cf. les remarques formulées ci-dessus (chapitre « Remarques sur les citations et les références », en particulier la page sur le plagiat)

Commenter un texte

Lecture du texte

Il faut d'abord comprendre le texte ! Lisez-le en cherchant à dégager son sens général puis la signification de chaque élément...

Relevez les mots, les noms, les dates et les expressions dont vous ne comprenez pas immédiatement le sens. Cherchez leur signification dans le manuel, le cours du professeur, un dictionnaire ou dans les ouvrages et les revues.

Titre ajouté
par les
auteurs du
manuel

L'expansion romaine d'après les inscriptions des gouverneurs

1) *Inscription du gouverneur Caius Octavius Pudens Honoratus (en 197-198)*

L'empereur César Lucius Septimus Severus, Pieux, Pertinax, Auguste, Arabe, Adiabénique, Parthique très grand, grand pontife, ayant reçu la puissance tribunicienne, [...] et l'empereur César Marcus Aurelius Antonius, Auguste et Publius Septimus Geta, César, ont fait construire les murs du camp d'hiver, par les soins de Caius Octavius PudensCaesius Honoratus, leur procurateur, chargé du recensement.

2) *Inscription du gouverneur Titus Licinius Hiéroclès (en 227)*

Après que, par la bienveillance qui ne faiblira jamais de notre Sévère Alexandre, pieux et favorisé par les dieux, Auguste, leurs ressources eurent été accrues et leurs bâtiments publics augmentés, les gens de *castellum Pondicense* ont élevé leurs murs. A pris soin [de tout ceci] Licinus Hiéroclès, le procurateur de l'empereur, gouverneur de la province. En l'an 188 de la province.

Textes cités in Michel KAPLAN (dir.), *Le monde romain*, Bréal (coll. Grand Amphi), 1995, p. 174

Introduction
ajoutée par
les auteurs du
manuel

Le signe [...] signifie que les auteurs ont effectué une coupure dans le texte

Un mot entre crochets signifie que les auteurs ont ajouté du texte ; [sic!] signifie par contre que les auteurs ont renoncé à corriger une erreur

Auteur (ou responsable) de l'ouvrage d'où est tiré le texte (et non auteur du texte !)

Référence de l'ouvrage d'où le texte est tiré

Mise en place du texte

Source

- *L'auteur*
Chaque fois que c'est possible, cherchez des précisions biographiques sur **l'auteur** utiles à la compréhension du texte (œuvres, importance dans le domaine considéré, place dans le contexte historique, intellectuel et idéologique, etc.).
- *La nature du texte*
Cherchez de quel **genre de texte** il s'agit, définissez aussi le ton du texte (ironique...). La nature du document induit un type d'information et d'usage.
Quelques types de textes historiques : texte de loi, texte religieux, récit, légende, témoignage recueilli par un historien ancien, texte privé (lettre, mémoires, pensées), inscriptions gravées, décret, résolution, texte diplomatique, article de journal, texte argumentatif, essai, pamphlet, discours politique, autobiographie...

Catégorie du document	Exemples de documents	Exemples de questions que l'on peut se poser sur les documents
Texte officiel	Loi, règlements, traités...	Issu de quel organisme ? Fait par qui ? Pour qui ? Signé par qui ? Pourquoi ? Respecté par qui ? A l'avantage de qui ?
Texte qui cherche à décrire la réalité (informatif)	Textes d'historiens, articles de presse, photos d'actualité, témoignages, récits, mémoires...	Intentions de l'auteur ? Préjugés de l'auteur ? Parti ou parti pris de l'auteur ? Circonstances qui ont influencé l'auteur ?
Texte qui exprime une opinion, une idée, un goût (argumentatif)	Articles de presse (éditoriaux), discours, tracts, caricatures, affiches...	L'auteur cherche-t-il à raconter ? à défendre ? à convaincre ? à expliquer ? Sélectionne-t-il ? Falsifie-t-il ? Exagère-t-il ?
Texte religieux	Bible, Coran, statues, peintures, tombeaux...	A quelle religion peut-on rattacher le témoignage ? Que dit le témoignage ?

- *La date* (de la rédaction, de la publication...)
- *Le destinataire*

Glossaire

- Cherchez l'information sur les **personnages**, les **faits**, les **événements historiques** mentionnés implicitement ou explicitement (ne négligez pas les dates ou les périodes).
- Relevez et clarifiez les **mots-clefs**, les **termes** ou **concepts** philosophiques, historiques déterminants pour le sujet.

Structure du document

Découpez le texte en parties et sous-parties selon l'idée, la thèse défendue ou le thème abordé dans le passage (soulignez l'idée ou l'expression clé). Il faut regrouper les parties qui vont ensemble. Ce découpage doit permettre l'organisation du commentaire.

Conseil pratique : numérotez les lignes du texte (de 5 en 5) pour définir les parties du texte et, plus tard, citer le texte.

Définition et délimitation du sujet

Dégager le **sujet** (phénomène, réalité, notion dont il est question dans le texte) et sa **problématique** (faire ressortir la « question » que soulève le texte – en lien avec le sujet). Si le texte traite de plusieurs sujets ou offre plusieurs axes de lecture (histoire religieuse, histoire économique, etc.), il s'agit de choisir un axe et une question intéressante que l'on s'efforce ensuite de traiter.

Commentaire du texte

La rédaction du commentaire de texte constitue la partie visible du travail. Elle repose sur l'analyse préalable qui vient d'être présentée et l'intègre.

Introduction

Mise en place du texte

Rédigez les résultats de vos recherches : thème, source, glossaire, plan du texte, problématique.

Contexte historique général

Le contexte est une reconstitution raisonnée des éléments et des événements qui permettent d'éclairer le document. Il suppose une compréhension de celui-ci et le choix d'un ou deux (éventuellement trois) axes de lecture.

Exemples : situation historique, géographique, culturelle, intellectuelle ou littéraire et/ou contexte particulier dans lequel s'insère le document. Chronologie des faits mentionnés, évoqués, environnants. Références historiques, littéraires, philosophiques, politiques, etc..... Explication des événements mentionnés.

Limitez-vous aux éléments utiles à la compréhension du texte.

Si le document à analyser n'est pas contemporain des événements évoqués, il faut parfois présenter les deux contextes : celui de la rédaction et celui de la période évoquée par le document.

Commentaire

Il convient d'organiser ce commentaire selon le plan qui paraît le plus adéquat pour le texte concerné : plan thématique, plan dialectique (présentation des thèse, antithèse, synthèse), plan qui suit la pensée de l'auteur, autres...

L'objectif du commentaire consiste à « déconstruire » le texte en présentant les arguments, en les développant, les illustrant par des exemples historiques ou actuels, puis en les interrogeant, en les discutant par la confrontation à d'autres sources d'information (arguments d'adversaires, révélations ou travaux ultérieurs, changement de point de vue de l'auteur...).

L'objectif est de mettre en regard le contenu du document et les faits établis par l'historien, ceux présentés dans le cours ou recherchés dans un ouvrage. Il s'agit de se poser des questions sur les correspondances entre le document et ce que l'on peut savoir par ailleurs ; il s'agit de se demander pourquoi il y a des correspondances et des décalages.

Le recours au document passe par de courtes citations commentées, des expressions reprises entre parenthèses, des références à une ligne (numérotée), un relevé de mots ou d'expressions à l'appui d'une argumentation.

Attention ! Il ne s'agit pas de répéter le texte, mais de l'éclairer, de l'expliquer, de le prolonger grâce à vos connaissances.

Évitez la paraphrase et l'oubli du texte !

Synthèse et conclusion

Montrez l'intérêt du texte.

Dégagez les principaux **enseignements** du document en les commentant et en soulignant l'importance du message ou du point de vue que l'auteur a voulu faire passer (mettez en évidence les éléments nouveaux que l'auteur apporte au sujet).

Dites si l'auteur produit un jugement, essayez de l'expliquer en tenant compte de son « engagement », sa nationalité etc. avant de produire votre propre réflexion.

Prenez position à partir du point de vue dominant, à partir de la **critique** « objective », effectuée dans le commentaire.

Mettez finalement en perspective l'importance du texte (réfléchissez sur l'impact qu'il a pu avoir, montrez-en les limites, c'est-à-dire ce qui lui « manquait » par rapport à notre point de vue ou à la suite des événements).

Remarques de présentation

- Lorsque vous rédigez votre travail, faites attention à :
 - la gestion du temps dont vous disposez,
 - la marge,
 - l'orthographe,
 - la clarté de votre discours (une idée par phrase),
 - l'articulation logique des différentes parties : construisez votre propos à l'aide d'un plan et divisez-le en paragraphes,
 - aux transitions logiques entre les paragraphes.
- Relisez votre travail avant de le rendre de façon à le corriger une dernière fois.

Source : SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, pp. 55-60

Exemple

Philosophie et société

Socrate : – « Mais l'État nous a fait du tort, il nous a mal jugés ! » Est-ce là ce que nous dirons ?

Criton : – Assurément, Socrate.

5 Socrate : – Mais supposons qu'alors les Lois nous disent : « Socrate, est-ce là ce qui était convenu entre nous et toi ? n'était-ce pas plutôt que tu tiendrais pour valables les jugements de l'État, quels qu'ils fussent ? »
10 Et si nous nous étonnions de ces paroles, elles pourraient bien dire : « Ne t'étonne pas, Socrate, de notre langage, mais réponds-nous, puisque c'est ton habitude d'interroger et de répondre. Voyons, que
15 nous reproches-tu, à nous et à l'État, pour tenter ainsi de nous détruire ? Tout d'abord, n'est-ce pas à nous que tu dois la naissance, n'est-ce pas nous qui avons marié ton père à ta mère et l'avons mis à même de
20 t'engendrer ? Parle, as-tu quelque critique à faire à celles d'entre nous qui règlent les mariages ? les tiens-tu pour mal faites ? » – « Nullement, » répondrais-je. – « Et à celles qui règlent les soins de l'enfance, l'éducation qui fut la tienne ? étaient-elles
25 mauvaises, les lois qui s'y rapportent, celles qui prescrivaient à ton père de te faire instruire dans la musique et la

gymnastique ? » – « Elles étaient bonnes, » dirais-je. – « Bien. Et après que tu as été ainsi mis au monde, nourri, élevé, pourrais-tu prétendre d'abord que tu n'étais pas à nous, issu de nous, notre esclave, toi-même et tes ascendants ? et, s'il en est ainsi,
35 penses-tu que nous ayons les mêmes droits, nous et toi, et que, tout ce que nous aurons voulu te faire, tu puisses légitimement nous le faire, à nous aussi ? Quoi ! loin d'être égal en droit à ton père ou à ton maître, si
40 par hasard tu en avais un, tu ne pourrais lui faire ce qu'il t'aurait fait, tu ne devrais pas lui rendre ni injure pour injure, ni coup pour coup, ni rien de pareil; et, à l'égard de ta patrie, à l'égard de ses lois, tout te serait
45 permis; de telle sorte que, si nous voulons te donner la mort parce que cela nous paraît juste, tu pourrais, toi, dans la mesure de tes moyens, tenter de nous détruire, nous les lois, et ta patrie avec nous ! [...] Que dirons-nous à cela, Criton ? les lois ont-elles tort ou raison ?

Criton : – Je crois qu'elles ont raison.

Tiré de : PLATON : *Criton*, 50 c, Belles Lettres, 1985, p. 226-228

Corrigé

Introduction

Nous constatons qu'il s'agit d'un dialogue mettant en scène Socrate et que ce dialogue porte sur la place de l'Etat et du citoyen dans la Cité.

Source

- *L'auteur*
Platon reçut l'éducation des jeunes gens riches de son époque et fut un disciple de Socrate dès 408 av. J.-C. environ. D'abord intéressé par les activités politiques, il abandonna cette idée après la mort de Socrate pour voyager et repenser les problèmes politiques. Revenu à Athènes, il fonda l'Académie, école d'Athènes qui connut un immense succès et ne fut fermée qu'au VIe siècle apr. J.-C. Parmi ses disciples, on peut citer Aristote. Auteur de nombreux ouvrages philosophiques et politiques caractérisés par les dialogues, Platon exerça une influence durable sur les idées occidentales. Ses tentatives de concrétiser ses idées furent par contre vouées à l'échec. Il mourut vers 347.
- *La nature du document*
Le *Criton* est un dialogue de Platon sur le devoir du citoyen. Socrate, condamné, tente de prouver la nécessité d'obéir aux lois, mêmes injustes, à Criton venu lui proposer de s'enfuir. Pour reprendre la catégorisation habituelle, il s'agit donc d'un texte argumentatif.
- *La date*
Première moitié du IVe s. av. J.-C.
- *Le destinataire et les circonstances de sa production.*
Les lecteurs potentiels sont peu nombreux à l'époque mais c'est à eux que Platon s'adresse. Il y avait, à Athènes en particulier, une aristocratie cultivée dont Platon faisait partie par sa naissance. Les jeunes gens riches reçoivent une éducation complète. On peut noter que même les enfants (des classes moyennes) qui ne suivent qu'une scolarité limitée sont confrontés à des textes (philosophiques) difficiles puisque la pédagogie de l'époque part de l'idée que si l'on peut lire un texte difficile, on pourra lire un texte facile ; on commence donc avec des textes ardu.

Remarques préliminaires

Glossaire

- *Socrate* est connu pour avoir mis au point une méthode d'interrogation critique qui permet « d'accoucher les esprits », la « maïeutique ». Il passa l'essentiel de sa vie à discuter ainsi avec les jeunes gens qui venaient le voir dans la rue ou dans les gymnases. En 399 (à env. 70 ans), il est dénoncé comme impie et accusé de corrompre la jeunesse. Condamné à mort, il refuse de s'évader et boit la ciguë. Aucun écrit de Socrate ne nous est parvenu et nous ne connaissons sa philosophie qu'à travers les écrits de Xénophon et surtout de Platon, deux de ses disciples. A travers ce dernier, l'influence de Socrate sur la pensée occidentale fut considérable. On peut retenir en particulier sa foi dans la raison humaine qui permet à l'homme de se connaître et d'atteindre le bonheur.
- Pour la *Cité*, voir le contexte.

Plans du texte et du travail

Ce texte est trop court et trop homogène pour que nous le divisions de façon classique; on peut simplement remarquer qu'il y a une introduction qui se réfère à la condamnation de Socrate puis une réflexion sur la relation entre l'individu et la Cité; par contre on peut distinguer le fond et la forme.

Définition et délimitation du sujet

Deux questions sont abordées ici : qu'est-ce que la philosophie ? (ou comment parvient-on à la « vérité » ?) et quelle est la place de l'individu (du citoyen) dans la Cité ? [En fait ce texte est très riche et pourrait donner lieu à d'autres lectures, par exemple dans le cadre de l'histoire de l'éducation.]

Explication et commentaire du texte

Introduction

Contexte historique général

- La Grèce de cette époque (450-350 av. J.-C.) est celle « des cités ». Une cité est une communauté politique (un État) de taille modeste dont les membres (les citoyens) s'administrent eux-mêmes. Cette cité est constituée d'un petit territoire pourvu d'un centre urbain et de bourgades.
- C'est dans ces cités que se développe une culture brillante, d'abord en Asie mineure, puis à Athènes : écoles, architecture, philosophie, etc.
- A l'intérieur de la cité, les inégalités sont fortes et les citoyens ne représentent qu'une faible partie de la population (un peu plus de 10% à Athènes vers 400) ; encore faut-il ajouter que ces citoyens ne sont pas tous égaux en influence et même en droits. Certains hommes n'hésitent pas à prendre le pouvoir.
- Vers 340, Philippe de Macédoine domine la Grèce (sauf Sparte) et le rôle de la cité est fortement réduit même si elle reste le cadre de vie des hommes de toute l'Antiquité.

Commentaire

- Pour le fond : nous voyons que l'individu n'a pas beaucoup de droits ; nous pouvons relier cela au contexte (le sentiment d'appartenance, de proximité dans le cadre de la cité), à l'histoire (avec la constitution des empires, l'éloignement du pouvoir jouera sans doute un rôle dans l'évolution des idées à propos des relations entre l'individu et l'État), à l'histoire des idées (Platon et ses successeurs jusqu'au stoïcisme qui innove en la matière, pour la Grèce). Ici, très clairement, la Cité – la communauté – a la primauté ; ses intérêts sont plus importants que ceux de l'individu. Le citoyen n'a pas une valeur individuelle. Platon et son disciple Aristote imaginent en particulier que la cité naturelle ou idéale est inégalitaire.
- Pour la forme : nous pouvons connaître la technique d'écriture de Platon – le dialogue – et la technique de Socrate : la maïeutique, la dialectique, l'appel à la raison et non à l'argument d'autorité. Nous pouvons relier cette approche à la démocratie (il s'agit de convaincre) et aux idées de Socrate et Platon sur la raison : par la dialectique, l'âme se libère des apparences et de l'erreur pour s'élever vers le monde des idées (soit l'essence, « la réalité » par opposition aux apparences du monde sensible).
- Au-delà du discours, nous pouvons constater la force de caractère de Socrate, sa cohérence : il accepte effectivement de boire la ciguë parce que cela est conforme à la raison.

Synthèse et conclusion

On peut montrer l'intérêt de ce texte pour nous en nous demandant quelle est la part de l'héritage grec dans notre civilisation. Sans doute plutôt secondaire quand on parle d'individualisme (sauf avec le stoïcisme, plus tardivement), mais essentielle quand on parle de rationalisme, d'esprit critique, logique, scientifique...

Comparer deux textes historiques

Présenter chaque document

Pour comparer deux textes, il faut commencer par *expliquer* chaque document : auteur, nature du texte, date d'écriture, faits relatés, destinataire particulier, contexte, contenu général et particulier...

Repérer les points communs des textes

Auteur ? date ? contenu ? destinataire ?

Repérer les différences

Auteur ? date ? contenu ? destinataire ?

S'interroger sur la raison d'être des points communs et des différences

Habituellement si l'on doit comparer deux textes, c'est parce que ces textes sont proches par certains points, il sera donc particulièrement intéressant de repérer les différences et de s'interroger sur leurs raisons d'être (destinataire différent ? culture différente ? intérêts différents ?)

Piste de réflexion

On peut aussi s'interroger sur l'image donnée par un seul des documents (si un historien ne disposait que d'un document, qu'en déduirait-il ?)

Commenter un document iconographique

L'image est une configuration de signes à déchiffrer. Elle montre mais n'explique pas.

L'image met en relation plusieurs acteurs : un producteur et un spectateur, mais aussi un commanditaire. L'image a une histoire, c'est-à-dire qu'elle a été produite en un temps donné pour un public et un usage à identifier.

Toute représentation est une vision, c'est-à-dire un rapport entre le perçu, l'imaginaire et le réel de chacun des acteurs. Nos interrogations doivent tenir compte du contexte, de l'imaginaire, de la pensée des hommes, du temps et du lieu où l'image a été produite.

Les images, comme les textes, sont des documents lorsque l'historien trouve les questions à poser à leur sujet.

Analyser et expliquer une image, fixe ou mouvante, est donc un exercice similaire à l'explication d'un texte.

L'image fixe

Lecture et mise en place du document

Il faut au départ aborder le document globalement : regardez-le en cherchant à dégager son sens général et son intérêt puis attachez-vous à une étude plus précise...

Source

- *L'auteur*
Chaque fois que possible, cherchez des précisions biographiques sur **l'auteur** utiles à la compréhension du document (style de l'auteur, œuvres, place dans l'histoire de l'art, importance dans le domaine considéré, dans le contexte historique, intellectuel et idéologique, etc.).
- *La nature du document*
Cherchez le **titre** complet.
Définissez de quel **genre de document** il s'agit : peinture, photographie, affiche, sculpture, etc.... Indiquez la technique utilisée : aquarelle ou huile, dimensions, etc.
- *La date*
- *Le destinataire et les circonstances de sa production.*

Analyse du document

Analysez la composition d'ensemble

- La forme, la construction, la place des éléments (texte d'une affiche...)

Analysez les éléments

- Les personnages : rôles, fonctions et statuts ?
- Les objets : quels sont les éléments du décor ? Quel est leur rôle ?
- La couleur et la lumière : quelles sont les couleurs ? Place de la lumière ?
- Autre : mots d'une affiche...

Définition et délimitation du sujet

Dégager le **sujet** (phénomène, réalité, notion dont il est question dans le document) et sa **problématique** (faire ressortir la « question » que soulève le document – en lien avec le sujet). Si le document traite de plusieurs sujets ou offre plusieurs axes de « lecture » (histoire religieuse, histoire économique, etc.), il s'agit de choisir un axe et une question intéressante que l'on s'efforce ensuite de traiter.

Commentaire du document

La rédaction du commentaire de texte constitue la partie visible du travail. Elle repose sur l'analyse préalable qui vient d'être présentée et l'intègre.

Introduction

Mise en place du document

Rédigez les résultats de vos recherches : thème, source, analyse, problématique.

Contexte historique général

Le contexte est une reconstitution raisonnée des éléments et des événements qui permettent d'éclairer le document. Il suppose une compréhension de celui-ci et le choix d'un ou deux (éventuellement trois) axes de lecture.

Exemples : situation historique, géographique, culturelle, intellectuelle ou littéraire et/ou contexte particulier dans lequel s'insère le document. Chronologie des faits mentionnés, évoqués, environnants. Références historiques, littéraires, philosophiques, politiques, etc... Explication des événements mentionnés.

Limitez-vous aux éléments utiles à la compréhension du document.

Si le document à analyser n'est pas contemporain des événements évoqués, il faut parfois présenter les deux contextes : celui de la réalisation et celui de la période évoquée par le document.

Commentaire

Il convient d'organiser ce commentaire selon le plan qui paraît le plus adéquat pour le document concerné : plan thématique, plan dialectique (présentation des thèse, antithèse, synthèse), autres...

L'objectif du commentaire consiste à mettre en évidence

- la signification de l'ensemble (Une même image se prête à plusieurs lectures : lecture religieuse, lecture politique, lecture d'histoire sociale, lecture d'histoire économique...)
- la signification des divers éléments. (Interrogez les arguments : les discuter par la confrontation à d'autres sources d'information (révélations, arguments d'adversaires, analyses et travaux ultérieurs, changement de point de vue de l'auteur...).
- les intentions de l'auteur.

L'objectif est de mettre en regard le contenu du document et les faits établis par l'historien, ceux présentés dans le cours ou recherchés dans un ouvrage. Il s'agit de se poser des questions sur les correspondances entre le document et ce que l'on peut savoir par ailleurs ; il s'agit de se demander pourquoi il y a des correspondances et des décalages.

L'exposé est construit à partir du plan et présenté comme une mise en évidence des thèmes, une explication et une clarification des idées grâce à une approche critique.

Attention ! Il ne s'agit pas seulement de décrire le document, mais de l'**éclairer**, de l'**expliquer**, de le **prolonger** grâce à vos connaissances.

Synthèse et conclusion

Montrez l'intérêt du document.

Dégagez les principaux **enseignements** du document en les commentant et en soulignant l'importance du message ou du point de vue que l'auteur a voulu faire passer.

Dites quelles sont les différentes valeurs, matérielles, intellectuelles et spirituelles auxquels l'auteur se réfère par les objets peints ou par sa technique.

Mettez en évidence les éléments nouveaux que l'auteur apporte au sujet.

Dites si l'auteur produit un jugement, essayez de l'expliquer en tenant compte de son « engagement », sa nationalité etc. avant de produire votre propre réflexion.

Prenez position à partir du point de vue dominant, à partir de la **critique** « objective », effectuée dans le commentaire.

Mettez finalement en perspective l'importance du document (réfléchissez sur l'impact qu'il a pu avoir, montrez-en les limites, c'est-à-dire ce qui lui « manquait » par rapport à notre point de vue ou à la suite des événements).

Remarques

- Lorsque vous rédigez votre travail, faites attention à :
 - la gestion du temps dont vous disposez,
 - la marge,
 - l'orthographe,
 - la clarté de votre discours : une idée par phrase,
 - l'articulation logique des différentes parties : construisez votre propos à l'aide d'un plan et divisez-le en paragraphes,
 - aux transitions logiques entre les paragraphes.
- Relisez votre travail avant de le rendre de façon à le corriger une dernière fois.

Sources : MARSEILLE Jacques (dir.), *Histoire seconde, les fondements du monde contemporain*, Nathan, 1996, p. 271
SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, pp. 55-60, 231

Exemple

La bourgeoisie à la Renaissance



Le banquier et sa femme de Quentin Metsys (1514)
(Source : *Le Moyen Age, Les Temps modernes*, LEP, 1994, p. 254)

Corrigé

Introduction

Ce tableau nous montre un couple maniant de l'argent ; nous pouvons en particulier remarquer son attitude, son habillement et son environnement ; l'ensemble paraît être présenté de façon réaliste et semble donc pouvoir constituer un document sur un milieu et une époque.

Source

- *L'auteur et la date*
Quentin Metsys est né dans une famille d'horlogers et fut longtemps ferronnier. Il fut un peintre flamand parfaitement représentatif de cette école. La date est donnée ci-dessus : 1514.
- *La nature du document*
Le titre varie d'une source à l'autre : « le banquier et sa femme », « le prêteur et sa femme », « le changeur et sa femme », car ces métiers étaient souvent exercés simultanément (avec celui de joaillier). Il s'agit d'une huile sur toile (70x67 cm, musée du Louvres).
- Le *destinataire* et les *circonstances* de sa production ne sont pas connus avec précision. On sait par contre qu'il était alors usuel que des riches bourgeois commandent des portraits aux peintres.

Définition et délimitation du sujet

Plusieurs lectures sont possibles mais la plus intéressante et la plus riche est sans doute celle qui répond à la double question : qu'est-ce que la bourgeoisie de la Renaissance ? quelles sont ses valeurs ?

Contexte historique général

On peut relever le développement économique de la Flandres et particulièrement celui d'Anvers : l'arrivée de métaux précieux d'Amérique et de marchandises d'Orient, le développement d'industries nouvelles, le développement des villes et du commerce vont favoriser la progression de la bourgeoisie...

Commentaire

Les personnages : le prêteur et sa femme ; notez la complicité qui semble les unir et qui nous renvoie à une évolution de la place de la femme et des sentiments dans certains milieux.

Le décor : l'or et les objets précieux (cf. découverte de l'Amérique et redécouverte de l'Antiquité) ; l'exercice de virtuosité du peintre (miroir, fiole, perles, mains, précision du décor, témoignage de l'école flamande) ; la richesse des vêtements (témoignage sur la bourgeoisie) ; les livres (de compte mais aussi livre d'Heures, culture, affaires et religion) ; les symboles et messages cachés, la place des objets (livre d'Heures au centre !)...

Ce tableau semble témoigner de la place de la bourgeoisie dans la société de l'époque (y compris dans la vie artistique comme commanditaire), de l'importance de l'argent, du travail et de l'instruction (nouvelles valeurs de la Renaissance, valeurs bourgeoises), de l'homme dans sa vie quotidienne (humanisme) mais aussi de la place de la religion, de la morale...

Synthèse et conclusion

On peut par exemple évoquer les différentes valeurs, matérielles, intellectuelles et spirituelles, auxquels le peintre se réfère par sa technique (début de la perspective et rapport avec l'espace, peintures des mains et anatomie, réalisme et esprit scientifique)...

Sources : SERRE FLOERSHEIM Dominique, *Le passé réfléchi par l'image*, T. 1 : *Le Moyen-Age et le XVIe siècle*, Les Éditions d'organisation, 1994, pp. 159-71 et divers historiens pour une approche plus strictement historique (par ex. DELUMEAU Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Arthaud)

L'image animée

Un film – long-métrage, court-métrage, série, téléfilm, documentaire... – est une source historique puisqu'il nous renseigne sur l'esthétique, les techniques et surtout les valeurs d'une époque, son regard (sur les femmes, les Amérindiens, la Suisse, la violence...).

Analyser un film fait partiellement appel aux moyens mis en œuvre pour analyser un document iconographique mais s'y ajoutent :

- l'analyse du son (texte, musique, bruitage...) qui porte sur le son lui-même et sur ses liens avec les images ;
- l'analyse des techniques filmiques (plongée, contre-plongée, association d'images, travelling, contrechamp...) qui porte sur le message qu'elles véhiculent et sur les liens avec les autres éléments qu'elles renforcent, nuancent, contredisent...
- l'enchaînement des images et des séquences qui donne un sens aux éléments et à l'ensemble.

L'image en trois dimensions

Sorti de ses archives, l'historien utilise diverses sources visuelles : monument, statue, outil, paysage... L'analyse de ce type de « document » n'échappe pas aux règles définies pour l'analyse d'une *image fixe*. L'utilisation d'un vocabulaire spécifique paraît cependant souvent indispensable.

Exemple : le monument

Les bâtiments publics ou privés, anciens ou modernes, témoignent du goût, de la mentalité, des techniques et des modes de vie qui prévalaient à l'époque de leur construction.

Parmi les points à traiter dans l'étude d'un monument, on peut signaler les questions suivantes :

- A quelles fins le bâtiment a-t-il été construit ?
- Quelles fonctions le monument a-t-il eu dans la vie culturelle et sociale ?
- Quelle organisation sociale la construction du bâtiment suppose-t-elle ?
 - organisation socio-économique et mobilisation de la main d'œuvre,
 - idéologie de l'architecture (un temple maya, étroit et situé au sommet d'une pyramide implique une autre structure sociale qu'un « large » temple toltèque),
 - relation avec les autres bâtiments (par exemple : places respectives des bâtiments laïcs et des bâtiments religieux).
- A quelles contraintes le bâtiment répond-il (terrain, destination, goûts, règles...) ?

Note

Dans le cas d'autres objets à traiter (par ex. une statue, un paysage, un site...), il convient d'adapter la méthode du commentaire de *document iconographique* vue ci-dessus.

Sources : MARSEILLE Jacques (dir.), *Histoire seconde, les fondements du monde contemporain*, Nathan, 1996, p. 272
KAPLAN Michel (dir.), *Le Moyen Âge, IV^e-X^e siècle, histoire médiévale*, Bréal (Coll. Grand Amphi), 1994, p. 314

Commenter des données statistiques

L'objectif consiste à lire et interpréter une **représentation chiffrée**, sous forme de tableau ou de graphique, à comparer des données, décrire et caractériser une évolution.

La démarche s'apparente globalement à une explication de texte : *thème, présentation du document* (sources, etc.), *présentation de la problématique, analyse, interprétation, conclusion*.

Rappels préliminaires

Types de données statistiques

Les statistiques sont des informations chiffrées qui permettent de quantifier une (ou des) observation(s) précise(s). On peut distinguer plusieurs types de données statistiques :

- les statistiques descriptives qui décrivent un ou plusieurs phénomènes :
 - les statistiques d'évolution (par exemple, l'évolution du prix du pain) ;
 - les statistiques de répartition (par exemple, la répartition entre les postes de dépenses dans le budget d'un ménage) ;
 - les statistiques de comparaison (par exemple, l'évolution des prix du pain bis, de la viande de bœuf et des salaires) ;
- les statistiques analytiques, qui visent à déterminer des relations de causalités entre des séries statistiques (ex. : évolution du prix du blé et de la mortalité) ;
- les statistiques inférentielles, qui cherchent à déterminer l'évolution dans le temps d'une série statistique.

Vocabulaire

Indice Nombre indiquant le rapport entre une quantité ou un prix à une période donnée et une quantité ou un prix à une date choisie comme base (la quantité ou le prix de la base recevant le nombre 100). Montre avec clarté l'évolution d'un prix ou d'une production.

Taux Proportion dans laquelle intervient un élément, pourcentage.

Calculer un indice

Exemple : Calculer l'augmentation de l'indice du prix du pain entre 1815 et 1830... Ce calcul nous permettrait de comparer l'évolution du prix du pain à celle des salaires ou à celle de la mortalité.

- Choisir une période de référence, ici une année (1815)...
- Attribuer au prix moyen de cette année-là la valeur 100 (l'*indice* 100).
- L'indice d'une autre année se calcule ensuite en divisant le chiffre de l'année par celui de l'année de référence, et en multipliant par 100.
 - Prix du pain en 1815 (0.20 franc) = 100
 - Prix du pain en 1830 (0.30 franc) = $0,30 : 0,20 = 1,5 \times 100 = 150$
- Le prix du pain est ici à l'indice 150 en 1830 par rapport à 1815.

Calculer un pourcentage

Exemple : Calculer la part de la production de charbon du Royaume-Uni dans la production mondiale .

- Multiplier par 100 le chiffre dont on calcule le pourcentage (la production de charbon du Royaume-Uni en 1850, soit 40 – ici on sous-entend milliers de tonnes).
- Diviser le résultat par le chiffre global (la production mondiale de charbon en 1850, soit 80) : $40 \times 100 = 4000$; $4000 : 80 = 50$

Le Royaume-Uni produit 50 % du charbon mondial en 1850.

Le commentaire

Introduction

Lecture : le titre du tableau nous indique l'objet de l'étude...

Nature et sources : la source nous indique qui a recueilli les informations et à quelle date.

Problématique : quelle est la question soulevée par le tableau ? quel est son intérêt ?

Contexte : le contexte est une reconstitution raisonnée des éléments et des événements qui permettent d'éclairer le document. Il suppose une compréhension de celui-ci et le choix d'un axe de lecture.

Limitez-vous aux éléments utiles à la compréhension des données statistiques.

Lire des données statistiques

La lecture du tableau peut se faire colonne par colonne, puis ligne par ligne, mais son objet est souvent la mise en relation des colonnes et des lignes.

Le lecteur doit observer si ces données ont été acquises par sondage, estimation, comptage ou recensement. Il doit apprécier si elles sont le fruit de calculs, si elles expriment des hypothèses ; une lecture attentive des entrées du tableau suffit le plus souvent. Le lecteur est ainsi en mesure de s'interroger sur le *sens des chiffres*.

Il faut repérer les unités employées, qui peuvent être exprimées soit en valeurs brutes (francs, kilogrammes, etc.), soit en valeurs relatives (indices, % ou ‰).

En fonction du type de données, la lecture est plus ou moins complexe :

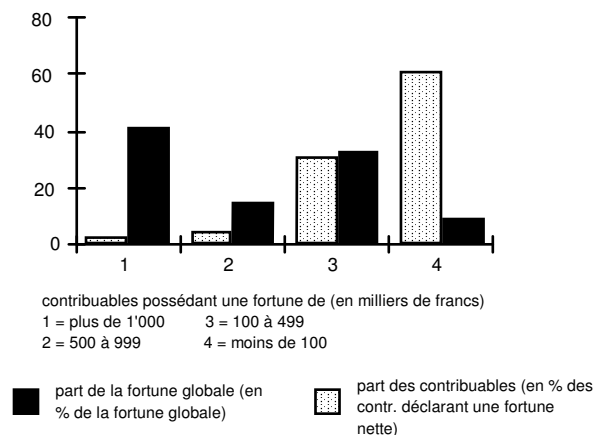
- dans le cas de statistiques d'évolution, la lecture des données suit le cours des années (par exemple, les variations de prix du pain) ;
- en présence de statistiques de répartition, vous observerez l'écart entre les données (par exemple, les différences de dépenses concernant les transports, l'alimentation ou l'habillement d'une famille) ;
- les statistiques de comparaison exigent une lecture selon les deux axes (en colonnes et en lignes) : on observe, par exemple, l'évolution du prix du pain et celle du prix de la viande, puis on compare les écarts entre ces deux courbes .

¹ Pour aller plus loin dans l'études des concepts sociologiques ou économiques, on peut consulter divers chapitres du manuel suivant : Pascal COMBENALE, Jean-Paul PIRIOU (éd.), *Nouveau manuel, Sciences économiques et sociales, Terminales ES*, La Découverte, 1995, 745 p.

Construire un graphique

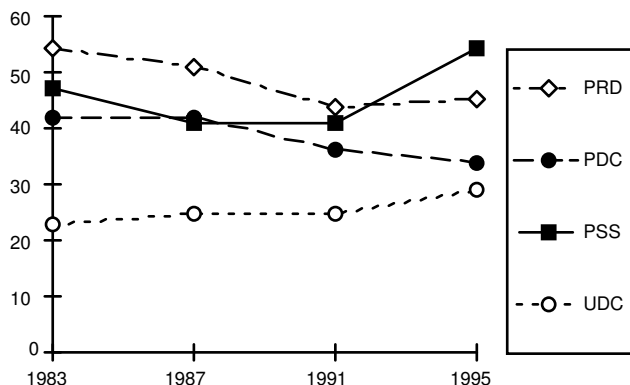
La construction d'un graphique peut faciliter le travail de lecture et d'interprétation. Il existe différents types de graphiques et chaque type engage un éclairage particulier.

Voici les principaux types de graphiques :



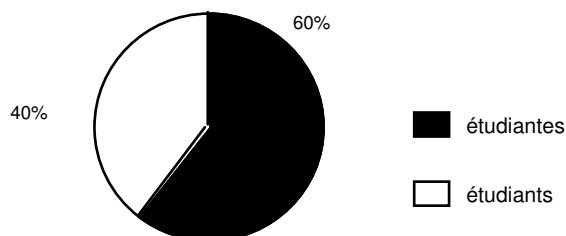
L'**histogramme** ou graphique-barres est conçu pour figurer des données en série discontinue ; il invite à lire et interpréter une situation, l'évolution d'un phénomène ou l'évolution de plusieurs phénomènes combinés sur une barre cumulée.

Répartition des fortunes (déclarées) en Suisse en 1991 (non compris les contribuables sans fortune nette, soit 33% de la population)
 (Source : *Annuaire statistique de la Suisse, 1997*)



La **courbe** traduit une série continue de données : elle permet de lire les tendances et les ruptures. Plusieurs courbes permettent en outre une comparaison.

Répartition des sièges lors des élections au Conseil national (partis principaux, 1983-1995)
 (Source : *Annuaire statistique de la Suisse, 1997*)



Le **graphique circulaire** permet de visualiser une répartition à l'intérieur d'un ensemble (proportions, rapport de forces).

Répartition des élèves d'un gymnase vaudois (Morges) selon le sexe (févr. 1997)

ClarisWorks, CricketGraph et surtout *Excel* permettent de réaliser facilement ces types de graphiques et de les présenter de façon agréable. D'autres logiciels permettent de produire des graphiques illustrés.

Lire un graphique

Lire un graphique c'est voir

- l'allure générale du graphique (les courbes sont-elles parallèles ou non, ascendantes ou descendantes ?) ;
- les différentes parties du graphique (quand y a-t-il croissance, décroissance, stagnation ? quelle est la répartition ?) ;
- les dates autour desquelles les tendances changent de direction (sont-elles les mêmes pour les différentes données observées ?).

Interpréter des données statistiques

Interpréter des statistiques, c'est utiliser le cours et les connaissances acquises pour *proposer des remarques et des explications*.

Conclure

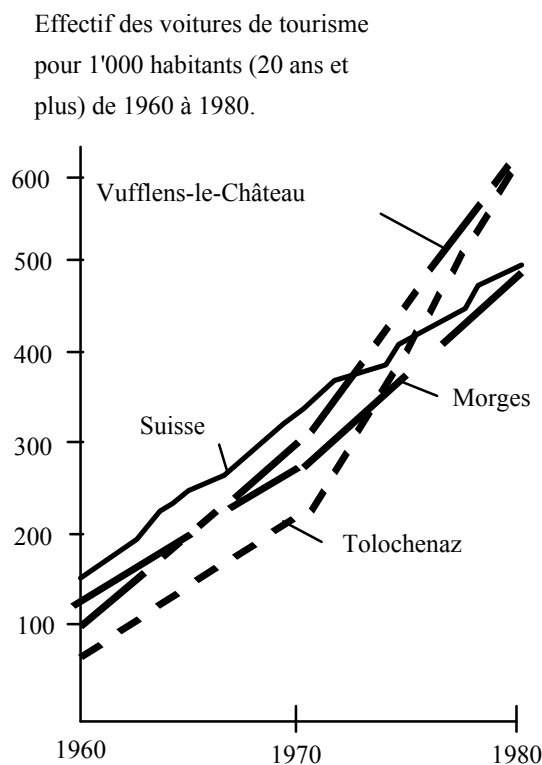
On peut se demander ce que nous apprennent ces données statistiques sur la société évoquée, sur l'évolution d'un phénomène, sur les liens entre économie et politique, etc.

Sources : LAMBIN Jean-Michel (dir.), *Histoire seconde*, Hachette (éducation), 1996, pp. 263-265
SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, pp. 91-93

Exemples

La mobilité dans la région de Morges

Décrivez, puis **commentez** le graphique ci-dessous. Montrez enfin quelles ont été les causes de l'évolution des effectifs et les conséquences de cette évolution pour l'aménagement de la région morgienne.



Source : *Bulletin OFAT*, 3/85

Corrigé

Introduction

Nature et sources

Statistiques descriptives.

Source : Département (fédéral) de Justice et Police, Bulletin de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, mars 1985

Le contexte

Période de haute conjoncture, développement de la société de consommation, etc.

Lecture

On constate une augmentation linéaire (constante) et prononcée des voitures de tourisme en Suisse entre 1960 et 1980. Alors qu'en 1960, un Morgien sur dix en moyenne possédait une voiture de tourisme, le rapport s'établit à 1/5 vingt ans après. Le phénomène est comparable à la moyenne nationale, bien que les effectifs morgiens soient toujours sensiblement plus faibles. Dans le même temps, deux communes périphériques morgiennes ont vu leurs effectifs pour

1000 habitants passer de moins de 100 véhicules à plus de 600 et s'établissent ainsi bien au-dessus des chiffres du centre morgien et même au-dessus de la moyenne suisse. Il faut cependant noter une nuance de taille : Vufflens-le-Château, en raison de son éloignement du centre, a vu ses effectifs augmenter plus tôt que Tolochenaz.

Problématique : Ce graphique pose la question de l'évolution de la mobilité et de sa signification.

Commentaire

La bonne conjoncture des années 60-80 a permis aux ménages suisses comme à ceux de la région morgienne d'améliorer leur niveau de vie. Ils ont ainsi accédé à plus de biens de consommation et en particulier à la voiture (moyen de transport indépendant/plus de liberté). La statistique éclaire aussi le phénomène de péri-urbanisation (les villes à la campagne). La population citadine aspire en effet à plus de calme, plus de verdure, bref, un cadre de vie plus agréable et donc acquière une résidence principale ou secondaire à la campagne. La rapidité du phénomène laisse les municipalités complètement démunies. Elles sont incapables d'offrir des infrastructures indispensables aux nouveaux habitants. Aussi le manque de services et d'emplois aux périphéries entraîne l'achat d'un deuxième véhicule par ménage. Cela explique la pente encore plus forte des courbes de Vufflens et Tolochenaz à partir de 1965 pour le premier et 1970 pour le second, puisque le besoin s'est fait ressentir plus tôt dans la commune la plus éloignée du centre morgien ou/et que la construction de maisons résidentielles s'est faite plus tard. En revanche, l'offre en transports publics à Morges (gare CFF, bus) a limité cette demande de transport individuel. Cela explique des chiffres légèrement inférieurs à la moyenne nationale. Par ailleurs, Morges constituait déjà en 1960 un petit centre économique créateur d'emplois ; la proximité de ces emplois a amené certains Morgiens à différer l'achat d'une voiture.

Les passages obligés de votre commentaire

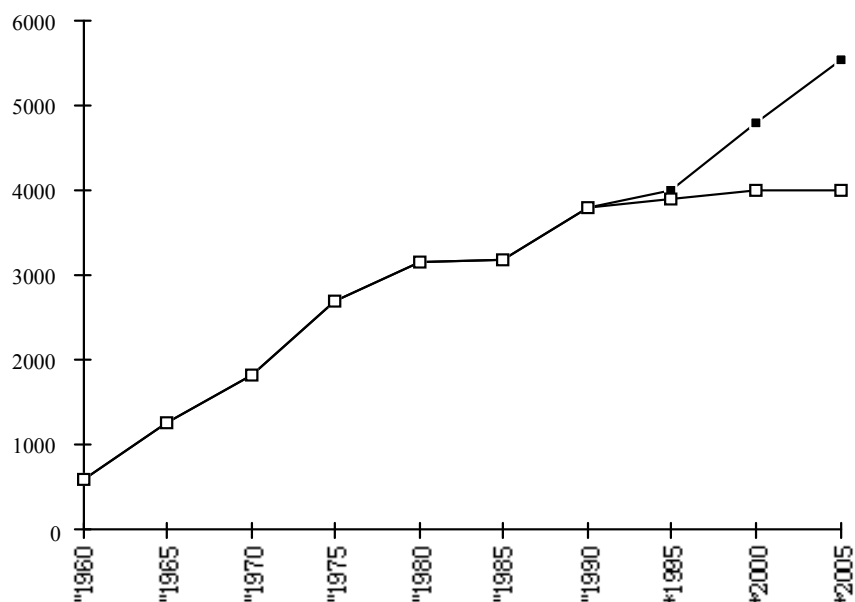
- amélioration du niveau de vie, augmentation du pouvoir d'achat
- plus grande mobilité
- émigration dans les périphéries des villes
- mouvements pendulaires travail et services
- transports publics à Morges
- conséquences : la péri-urbanisation, parkings, réseau routier

Maladresses à éviter

- A/ Le fait de tout analyser séparément ne permet pas d'avoir une vision synthétique. Il faut montrer ce qui est comparable et ce qui est différent tout en mettant en lumière les nuances.
- B/ Le fait de ne pas comparer les trois courbes d'évolution dans la région morgienne avec CH constitue un défaut important. La moyenne CH constitue la somme des particularismes ; elle représente la tendance générale à partir de laquelle il faut raisonner.

La population de Préverenges, exercice d'analyse statistique prospective

Considérez cette double projection (*) de l'évolution de la population de Préverenges. Quelles décisions d'aménagement sont à l'origine de chacune des deux évolutions possibles de la démographie de Préverenges ? Accessoirement, pouvez-vous dire si ces décisions sont plutôt du ressort de la Commune (internes) ou plutôt externes à la Commune ?



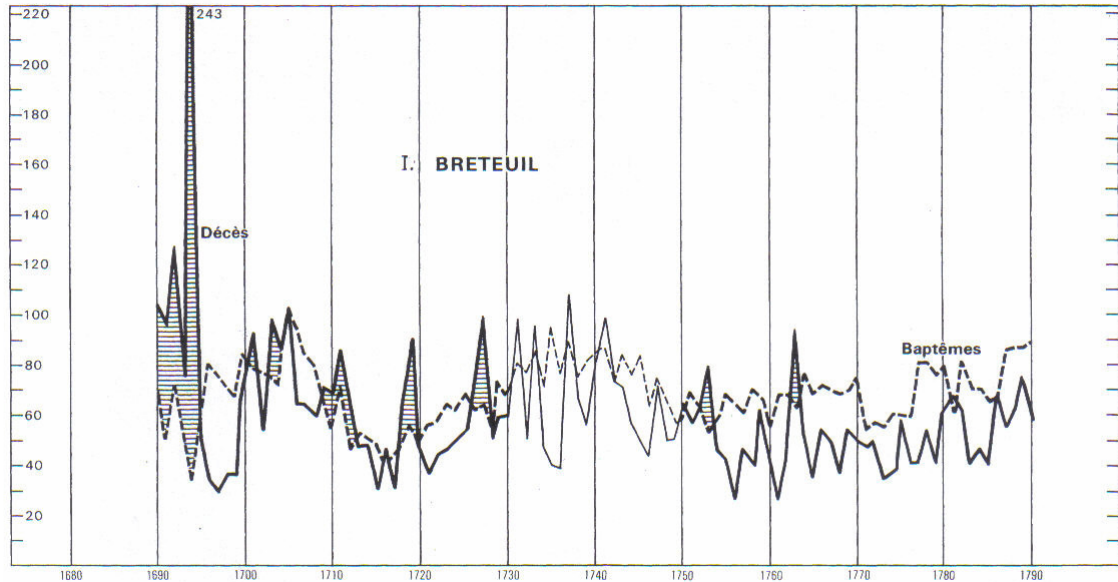
Corrigé

Dans le cas d'une forte augmentation de la population, la Municipalité de Préverenges est partie de l'hypothèse d'une reprise économique, d'une baisse durable des taux hypothécaires et de l'attrait toujours intact de cette commune (proximité du lac, etc.) pour prendre une décision capitale en terme d'aménagement : créer 2 plans de quartier sur une zone intermédiaire.

Dans le cas d'une stabilisation de la démographie, la Commune renonce à instaurer un nouveau plan de quartier. La population évolue jusqu'à saturation des logements disponibles ou densification de l'habitat.

Ainsi, le facteur principal de l'augmentation de la démographie communale est une décision d'aménagement (aspect volontariste). Cette décision va attirer les promoteurs immobiliers, puis la population. Il ne s'agit en aucun cas de facteurs extérieurs.

Les structures démographiques anciennes et nouvelles



Source : Pierre GOUBERT, *100'000 Provinciaux au XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1968, p. 433, repris par Pierre GUILLAUME et Jean-Pierre POUSSOU, *Démographie historique*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 128.

Proposition de lecture du document

Nature et source

Graphique, statistiques descriptives

Origine du document : Pierre Goubert, *100'000 Provinciaux au XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1968, p. 433, repris par Pierre Guillaume et Jean-Pierre Poussou, *Démographie historique*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 128.

Le contexte

Un long XVIIIe siècle. Breteuil est une ville de Picardie, région située au nord de Paris.

Lecture

La figure graphique représente, sur un siècle, les taux de natalité et de mortalité. Ils sont exprimés en pour mille, soit le nombre de décès ou de naissance pour mille habitants. Les variables retenues sont des éléments de nature démographique, soit de l'état des populations.

L'axe horizontal (abscisse) figure le temps : 1690-1790. La suite chronologique est cependant rompue entre 1730 et 1750. Cette rupture peut s'expliquer par la didactique de la démonstration. Les deux graphiques semblent montrer des changements majeurs entre la mort et la naissance.

Néanmoins, nous sommes en présence d'une temporalité de longue durée - un siècle - elle nous permettra de repérer les éléments de transformation. La chronologie appartient à une structure particulière des périodes historiques que l'on appelle aussi : l'Ancien Régime. L'axe vertical (ordonnée) exprime en pour mille les différents niveaux de mortalité et de natalité de la population de Breteuil. Ces proportions permettent ainsi une analyse comparée sur la longue durée puisque l'évolution globale de la population - son mouvement naturel ainsi que les migrations qui l'accompagnent - est présente dans les proportions des décès et des naissances.

L'aspect général de la courbe, ou le *trend*, du taux de mortalité semble évoluer de façon décroissante entre 1690 et 1790. Il y a bien des maximums de mortalité, approximativement : 1690-1694, 1701, 1703-1705, 1711, 1718, 1727, 1763 (seuls les taux supérieurs à 80 ‰ sont retenus). Mais au fur et à mesure de l'avance dans le XVIIIe siècle, la mort est moins présente. La courbe générale reste cependant très accidentée, il n'y a pas de régularité temporelle face à la mort sauf à partir de 1763.

La courbe du taux de natalité accuse des écarts moindres que celle du taux de mortalité. Dans la première partie du graphique (1690-1730) la natalité semble dans l'ombre de la mortalité. Ce n'est qu'après 1750 que la courbe du taux de natalité se détache et évolue de manière autonome. On peut remarquer qu'entre 1750 et 1790, il n'est que deux années (approximativement : 1753 et 1763) où la mort l'emporte sur les naissances.

Problématique

Comment et pourquoi la transformation de la structure démographique de Breteuil se modifie-t-elle au cours du XVIIIe siècle ?

Commentaire

L'observation conjointe des deux courbes, permet la mise en avant de certains éléments importants du régime démographique de l'Ancien Régime. Premièrement on notera que les pics de mortalité sont suivis par une régression relative de la mort les années suivantes. On peut l'expliquer par le fait que ces pics font s'abaisser fortement la population totale. Ils se trouvent donc moins de personnes en état potentiel de décéder. Cette explication est valable dans la première partie du graphique. En effet, la mort semble se régulariser par la suite comme il a été mentionné plus haut. La courbe du taux de natalité semble reprendre son ascension chaque fois que les périodes de mortalité s'achèvent. On peut expliquer cet état de fait par diverses hypothèses. Une reprise de l'optimisme des populations qui viennent de subir une grave crise de mortalité. Dans les sociétés anciennes les crises de mortalité frappent en priorité deux groupes d'âge : les enfants et les vieillards. Suite à une forte mortalité on peut penser que les couples "rattrapent" les déficits de la population ou remplacent leur progéniture décédée.

Plus haut, on a remarqué la coupure présente dans le graphique. Cette coupure exprime une transformation radicale du régime démographique d'Ancien Régime en un régime démographique plus moderne. En effet, entre 1690 et 1730 on se trouve en présence de hauts taux de mortalité et de natalité. Depuis 1750, le taux de mortalité est en baisse mais le taux de natalité reste élevé. Résultat : le solde naturel de la population de Breteuil est en augmentation. Ce phénomène, bien connu, au sein des populations européennes entre le XVIIIe siècle et le XIXe siècle et pour les populations extra-européennes au XXe siècle s'appelle : la transition démographique. Il en résulte une augmentation du nombre d'habitants qui s'accompagne d'une modification de la structure de la population.

Ce graphique, illustre parfaitement ce phénomène qui fait passer les populations d'un ancien régime démographique - à Breteuil il se situe au milieu du XVIIIe siècle - vers un nouveau régime démographique qui traversera le XIXe siècle en annonçant un nouveau type de société : la société industrielle.

Approche des méthodes quantitatives en sciences humaines

Si vous devez établir une recherche plus pointue en histoire quantitative ou dans un domaine de la sociologie, de l'économie ou de la géographie qui nécessite l'utilisation de données quantitatives ainsi que des pistes d'interprétation, vous pouvez vous aider faire usage de l'adresse suivante : <http://www.scienceshumaines.com/> sur cette page d'accueil vous y trouverez une rubrique intitulée « méthodes quantitatives pour les sciences sociales ».

Commenter un schéma ou un organigramme

L'objectif consiste à lire et interpréter une **représentation**, sous forme de schéma..

La démarche s'apparente globalement à une explication de texte : *thème, présentation du document* (sources, etc.), *présentation de la problématique, analyse, interprétation, conclusion*.

Source

- *L'auteur*
Chaque fois que c'est possible, cherchez des précisions biographiques sur **l'auteur** utiles à la compréhension du schéma ou de l'organigramme (intérêt historique, qualités scientifiques, idéologie...).
- *La nature du schéma ou de l'organigramme*
Cherchez de quel **genre de schéma** ou d'organigramme il s'agit,
 - le schéma circulaire convient à un phénomène cyclique, aux « cercles vicieux » ou « vertueux » ;
 - le schéma pyramidal convient pour une représentation hiérarchique ;
 - le schéma systémique présente une structure avec des interdépendances ;
 - le schéma linéaire présente un enchaînement de causes et de conséquences (horizontalement ou verticalement).
 - Ces types sont idéaux. En général, dans la réalité, on trouve des schémas mélangeant plusieurs types de représentation
- *La date* (du phénomène, de la notion dont il est question...)
- *Le destinataire*

Glossaire

- Cherchez l'information, relevez et clarifiez les **mots-clés**, les **expressions**, les **faits** et les **événements historiques** mentionnés implicitement ou explicitement.

Structure du document

Discernez les éléments composants le schéma ou l'organigramme, mettez en lumière leur nature et leur fonction.

Identifiez ensuite les relations, les rapports entre ces différents éléments représentés par des liens (en général des flèches).

Définition et délimitation du sujet

Dégager le **sujet** (phénomène, réalité, notion dont il est question dans le document) et sa **problématique** (faire ressortir la « question » que soulève le document – en lien avec le sujet). Si le document traite de plusieurs sujets ou offre plusieurs axes de « lecture » (histoire religieuse, histoire économique, etc.), il s'agit de choisir un axe et une question intéressante que l'on s'efforce ensuite de traiter.

Commentaire du schéma ou de l'organigramme

La rédaction du commentaire de schéma ou d'organigramme constitue la partie visible du travail. Elle repose sur l'analyse préalable qui vient d'être présentée et l'intègre.

Introduction

Mise en place du schéma ou de l'organigramme

Rédigez les résultats de vos recherches : problématique, source.

Dans ce cas précis, le glossaire et la structure du document seront intégrés dans le plan du commentaire (*voir ci-dessous le commentaire*).

Contexte historique général

Le contexte est une reconstitution raisonnée des éléments et des événements qui permettent d'éclairer le document. Il suppose une compréhension de celui-ci et le choix d'un ou deux (éventuellement trois) axes de lecture.

Exemples : situation historique, géographique, culturelle, intellectuelle ou littéraire et/ou contexte particulier dans lequel s'insère le document. Chronologie des faits mentionnés, évoqués, environnants. Références historiques, littéraires, philosophiques, politiques, etc... Explication des événements mentionnés.

Limitez-vous aux éléments utiles à la compréhension du document.

Commentaire

Il convient d'organiser ce commentaire selon le plan qui paraît le plus adéquat. L'objectif du commentaire de schéma ou d'organigramme consiste à expliciter, le phénomène envisagé, en interrogeant ses composants et les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Le commentaire devra présenter de manière approfondie les définitions des différents éléments en faisant appel à une information et une réflexion complémentaires.

Les relations doivent également être étudiées avec soin de façon à mettre en évidence les mécanismes et les fonctionnements des interactions présentées.

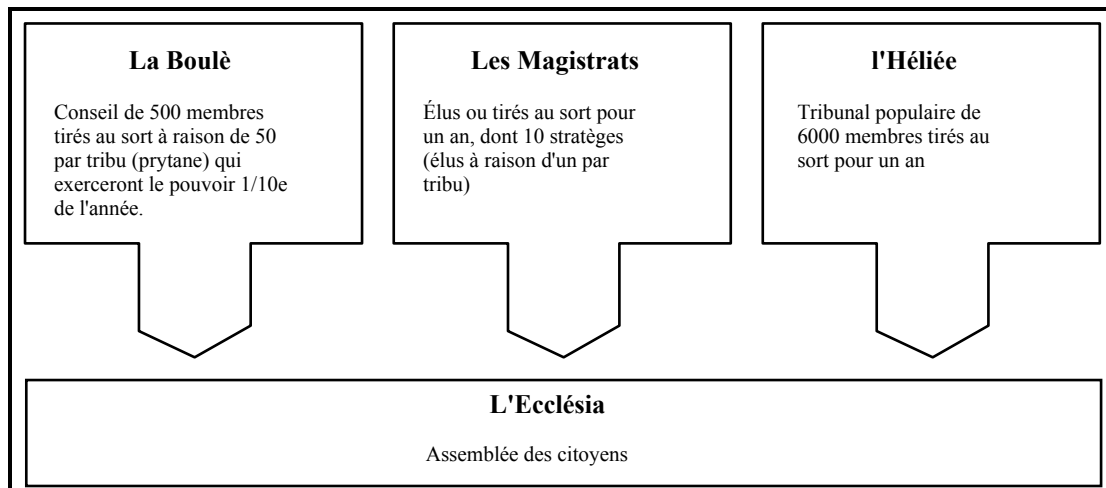
Synthèse et conclusion

Il faut garder à l'esprit qu'un schéma ou un organigramme est une représentation simplifiée du phénomène considéré. Raison pour laquelle il est nécessaire d'en repérer les limites ou les omissions et de les expliquer.

Néanmoins rappelez les lignes-forces du schéma ou de l'organigramme, dégagez-en les principaux enseignements et montrez éventuellement quelles autres représentations du phénomène auraient été possibles.

Exemple

Les institutions démocratiques d'Athènes



Source : *Histoire seconde*, Hatier, 1981, p. 19

Corrigé

Introduction

Le Ve siècle constitue pour Athènes un véritable âge d'or. La cité, enrichie par son activité économique et commerciale, connaît un développement artistique et culturel remarquable (tragédies d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, les comédies d'Aristophane ; sculptures de Phidias ; essor de la pensée philosophique, Socrate, Platon, ...). Du point de vue politique, les réformes de Clisthène dès 508 av. J.-C. marquent l'avènement de la démocratie (principe de la souveraineté populaire, égalité des citoyens devant la loi, exercice de la démocratie directe, accès aux charges politiques ouvert à tous les citoyens...). Le mouvement imprimé par Clisthène se renforcera au cours du Ve siècle.

Source

- *L'auteur*
Schéma tiré d'un ouvrage scolaire français, paru en 1981
- *La date*
Il s'agit évidemment d'envisager la date du phénomène et non celle de la parution du manuel, en l'occurrence le Ve siècle avant J.-C.
- *La nature du schéma*
Il s'agit d'un schéma pyramidal.
- *Le destinataire*
Le public scolaire.

Contexte historique général

Le Ve siècle constitue pour Athènes un véritable âge d'or. La cité, enrichie par son activité économique et commerciale, connaît un développement artistique et culturel remarquable (tragédies d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, les comédies d'Aristophane ; sculptures de

Phidias ; essor de la pensée philosophique, Socrate, Platon, ...). Du point de vue politique, les réformes de Clisthène dès 508 av. J.-C. marque l'avènement de la démocratie (principe de la souveraineté populaire, égalité des citoyens devant la loi, exercice de la démocratie directe, accès aux charges politiques ouvert à tous les citoyens...). Le mouvement imprimé par Clisthène se renforcera au cours du Ve siècle.

Définition et délimitation du sujet

Il s'agit d'un schéma explicatif représentant le fonctionnement de la démocratie à Athènes. Le commentaire s'attachera à expliquer, discuter et évaluer ce modèle.

Commentaire

Quelques précisions à propos éléments présentés :

La Boulè : assemblée composée des *bouleutes* qui se retrouvaient au *bouleutèrion* ; ces 500 bouleutes sont choisis parmi tous les citoyens des *dèmes* (circonscriptions administratives de l'Attique, territoire de la cité athénienne) et regroupés en dix tribus.

Les Magistrats : ils sont élus (les stratèges) ou tirés au sort (les archontes). L'Ecclésia délègue à chacun des compétences spécifiques pour une durée d'une année (les stratèges reçoivent des responsabilités militaires...). A la fin de leur mandat, les Magistrats doivent rendre des comptes à l'Ecclésia.

L'Héliée : ce tribunal populaire, à l'origine cour d'appel, va progressivement s'occuper de la quasi-totalité des questions judiciaires.

L'Ecclésia : l'organe incarnant la démocratie athénienne, composée des citoyens athéniens.

Signification du schéma et examen des relations entre les éléments :

Mise en évidence du fonctionnement politique à Athènes qui associe le peuple (l'Ecclésia) et les organes dirigeants. On peut regrouper les éléments en deux catégories : l'Ecclésia d'un côté, la Boulè, les Magistrats et l'Héliée de l'autre. On observe également que ces deux groupes sont dans une relation pyramidale, donc hiérarchisée l'un par rapport à l'autre.

Cependant, cette représentation pose un problème. Si l'on se réfère au sens des flèches, il semblerait que le peuple soit dépendant des organes qui lui sont supérieurs, ce qui est à l'évidence une erreur. Le sens des flèches aurait dû être inversé ! C'est en effet de l'Ecclésia que les autres institutions tirent leur légitimité.

Synthèse et conclusion

Cette représentation simplifiée de la démocratie athénienne appelle une remarque non pas tant sur son fonctionnement que sur la notion même de démocratie. Le sens de cette notion au Ve siècle av. J.-C. n'est de loin pas le même que celui qu'on lui donne aujourd'hui. On peut par exemple rappeler que si tous les citoyens font partie de l'Ecclésia, tous les habitants d'Athènes ne sont pas citoyens, loin s'en faut¹ (on peut compléter le commentaire par une petite recherche sur la structure sociale athénienne et sur le sens de la liberté). La cité grecque connaît encore l'esclavage. De plus, contrairement à la conception contemporaine de la démocratie qui privilégie l'individu et ses droits, l'intérêt de la collectivité, exprimé par les décisions de l'Ecclésia, l'emporte sur l'intérêt individuel.

Néanmoins, les Athéniens en inventant un système politique dont le fondement est de garantir la liberté des citoyens, ont légué à la postérité l'idée du gouvernement du peuple par lui-même ainsi que la notion de débat sans lequel la démocratie n'est qu'un vain mot.

¹ Pour 40'000 citoyens, il y avait 110'000 femmes et enfants athéniens, 40'000 métèques (étrangers domiciliés à Athènes) et 110'000 à 150'000 esclaves. (Source : MARSEILLE Jacques (dir.), *Histoire seconde, les fondements du monde contemporain*, Nathan, 1996, p. 19)

Construire un schéma ou un organigramme

Le schéma ou l'organigramme sont des moyens assez commodes de synthétiser des connaissances. Leur élaboration obéit à un certain nombre d'étapes.

Recherche de l'information et délimitation provisoire

- délimiter provisoirement le sujet ;
- réunir des documents, des informations ;
- lire attentivement et de manière répétée ;
- sélectionner des passages essentiels ;
- trier et classer les informations ;
- mettre en évidence les relations entre les différents éléments.

Une fois ces travaux exploratoires accomplis, vous pouvez passer à la réalisation du schéma.

Définition et délimitation du sujet

Dégager le **sujet** (thème : phénomène, réalité, notion dont il est question dans le schéma ou l'organigramme) et sa **problématique** (faire ressortir la « question » – à propos du thème – à laquelle répond le schéma ou l'organigramme). Vous l'exprimerez par le titre.

Élaboration

Vous devrez faire un certain nombre de choix

- le type de représentation
 - le **schéma circulaire** convient à un phénomène cyclique, aux « cercles vicieux » ou « vertueux » ;
 - le **schéma pyramidal** convient pour une représentation hiérarchique ;
 - le **schéma systémique** présente une structure avec des interdépendances ;
 - le **schéma linéaire** présente un enchaînement de causes et de conséquences (horizontalement ou verticalement) ;
 - une **combinaison** de plusieurs de ces types.
- les éléments
 - Sélectionnez les éléments qui figureront dans votre schéma et que vous représenterez de la manière la plus simple possible (sans être simpliste) ; vous pouvez utiliser des formes géométriques, des couleurs, des écritures qui permettent de regrouper des informations de même type ;
- les liens
 - établissez les relations entre les différents éléments.

La présentation doit être claire et agréable : la même figure géométrique (rond, carré...) doit figurer des éléments de même type, les flèches doivent indiquer clairement les liens de cause à effet...

Conclusion

Vous pouvez en quelques mots résumer les grandes lignes (tenants et aboutissants) de votre travail.

Sources : BLANCHENOIX Noëlle, CHAPELLE Pierrette, *Histoire-géographie*, Nathan (ABC du bac), 1996, p. 25
SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, p. 100

Commenter une carte

Lecture et mise en place du document

La carte, représentation plane de la surface terrestre, est très utilisée en histoire car tout événement s'inscrit dans l'espace. La carte permet le passage de l'espace terrestre perçu à l'espace géographique conceptualisé. Dans le même temps, c'est une façon de comprendre l'espace.

Le croisement de plusieurs cartes permet de mettre des espaces en relation : un même lieu relève de plusieurs champs.

En guise de remarque préliminaire, soulignons qu'il faut distinguer

- la **carte-document** à traiter comme un texte historique ou un document iconographique, c'est un témoignage sur les connaissances, les idées et les croyances de la société d'une époque. Exemple : un portulan du XVI^e siècle ;
- la **carte-schéma** qui s'apparente au schéma ou au graphique statistique et qui est un moyen de représenter de manière synthétique et visuelle un ensemble d'informations. Exemple : la carte de royaumes barbares (voir plus loin).

L'objectif consiste à lire et interpréter une **représentation**, sous forme de carte.

La démarche s'apparente globalement à une explication de texte : *thème, présentation du document* (sources, etc.), *présentation de la problématique, analyse, interprétation, conclusion.*

Source

- *L'auteur*
Chaque fois que possible, cherchez l'auteur, la provenance de la carte et des informations qu'elle contient.
- *La nature de la carte*
Cherchez de quel **genre** de carte il s'agit :
 - descriptive : apporte une information brute. Exemple : une carte politique.
 - thématique : s'intéresse à un aspect. Exemple : une carte présentant les résultats de votations exprimés en pourcentage, cantons par cantons.
 - synthétique : envisage plusieurs facteurs. Exemple : la formation du Corps helvétique du XIII^e au XVIII^e siècle.
- *La date*
Si la date du phénomène étudié est ici différente de celle de la réalisation de la carte, il vaut la peine de relever les deux dates (le regard de l'auteur n'est pas « innocent »).
- *Le destinataire*
S'il y a lieu...

Analyse de la carte

Dans la lecture de la carte, déterminez :

- l'échelle, les unités utilisées ;
- les grands ensembles, les contrastes ; une méthode utile consiste à partir du général pour aller vers le particulier.

Glossaire

Cherchez les informations, relevez et clarifiez les **mots-clés**, les **expressions**, les **faits** et les **événements historiques** mentionnés implicitement, explicitez les termes de la légendes.

Définition et délimitation du sujet

Dégager le **sujet** (phénomène, réalité, notion dont il est question dans le document) et sa **problématique** (faire ressortir la « question » que soulève le document – en lien avec le sujet). Si le document traite de plusieurs sujets ou offre plusieurs axes de « lecture » (histoire religieuse, histoire économique, etc.), il s'agit de choisir un axe et une question intéressante que l'on s'efforce ensuite de traiter.

Commentaire de la carte

La rédaction du commentaire de carte constitue la partie visible du travail. Elle repose sur l'analyse préalable qui vient d'être présentée et l'intègre.

Introduction

Mise en place de la carte

Rédigez les résultats de vos recherches : problématique, source, analyse.

Contexte historique général

Le contexte est une reconstitution raisonnée des éléments et des événements qui permettent d'éclairer le document. Il suppose une compréhension de celui-ci et le choix d'un ou deux (éventuellement trois) axes de lecture.

Exemples : situation historique, géographique, culturelle, intellectuelle ou littéraire et/ou contexte particulier dans lequel s'insère le document. Chronologie des faits mentionnés, évoqués, environnants. Références historiques, littéraires, philosophiques, politiques, etc... Explication des événements mentionnés.

Limitez-vous aux éléments utiles à la compréhension du document.

Si le document à analyser n'est pas contemporain des événements évoqués, il faut parfois présenter les deux contextes : celui de la réalisation et celui de la période évoquée par le document.

Commentaire

Il s'agit de prolonger les résultats de votre analyse pour expliquer la carte et son contenu.

Les phénomènes observés prennent un sens grâce aux connaissances acquises, parfois en comparant plusieurs cartes. Dans une étude plus détaillée, on peut ensuite présenter les caractéristiques de chaque ensemble et étudier les relations entre les différents ensembles.

Synthèse et conclusion

Il s'agit de juger de l'intérêt et de la portée d'une carte. Comme tout document, une carte peut être « critiquée » (quelle est sa valeur ? quelles sont ses limites ? quelles sont les conséquences des informations données ?)

Sources : BERNARD Danièle, BOURILLON Florence, *Histoire, entraînement, Terminales*, Nathan (ABC du bac), 1995, pp. 142-144
MARSEILLE Jacques (dir.), *Histoire seconde, les fondements du monde contemporain*, Nathan, 1996, p. 273
SALINERO Grégoire, FRANÇOIS Pascal, THILLAY Alain, *Histoire, Géographie au Collège*, Belin (Guide Belin de l'enseignement), 1996, pp. 64-65

Exemple

Les royaumes barbares



Source : SELIER Jean et André, *Atlas des peuples d'Europe occidentale*, La découverte, 1995, p. 11

Corrigé

Introduction

Cette carte nous montre l'Europe politique du VI^e siècle, avec ses ensembles et ses divisions.

Source

- *L'auteur*
SELLIER Jean et André, *Atlas des peuples d'Europe occidentale*, La Découverte, 1995. Il s'agit d'une histoire de l'Europe envisagée non du point de vue de la formation politique mais dans le rapport conflictuel que celle-ci entretient avec la diversité des peuples.
- *La nature de la carte*
Carte thématique
- *La date du phénomène considéré*
Début du VI^e siècle.
- *Le destinataire*
Non précisé.

Analyse de la carte

Lecture de la carte

L'échelle : 1,8 cm : 500 km, soit 1 : 27'700'000 ;

Les éléments représentés :

- en gras : les empires ou les royaumes (romain, burgonde...)
- en italique: les peuples (Irlandais, Pictes...)
- en souligné vert et brun : les ensembles linguistiques celtes et germaniques

Remarques préliminaires

Glossaire

- **Limites de l'Empire romain au IV^e siècle.** Il s'agit des limites de l'extension maximale de l'empire telle qu'elle est acquise dès le II^e siècle, qui englobe tout le bassin méditerranéen, qui est délimitée au Nord par le *limes*, limite Rhin-Danube, et par le mur d'Hadrien en Grande-Bretagne.
- **Empire romain d'Orient.** Face à l'immensité de l'empire, l'empereur Dioclétien décide à la fin du III^e s. de le diviser en deux. Cette séparation deviendra définitive en 395. Les deux parties de l'Empire romain connaissent de destins différents : la partie occidentale disparaît au cours du V^e s., alors que la partie orientale se maintient jusqu'au XV^e s. Elle va s'helléniser et devenir l'Empire byzantin.
- **Les différents royaumes**
 - *Royaumes anglo-saxons.* Les peuples germaniques (Angles, Saxons, Jutes) qui envahissent la Grande-Bretagne au début du V^e s. établissent des monarchies qui subsisteront jusqu'au IX^e s., date à laquelle elles succombent aux invasions scandinaves, puis normandes au XI^e s.
 - *Royaumes francs.* Après les invasions du V^e s., un chef franc, Clovis constitue un véritable royaume en Gaule que ses quatre fils se partagent après sa mort en 511.

- *Royaume burgonde*. Peuple germanique venu du Nord-Est de l'Europe, les Burgondes s'établissent dans le bassin rhodanien et y fondent un état au V^e s: le 1er royaume de Bourgogne. Celui-ci, conquis par les Francs, cèdera la place à un second royaume de Bourgogne dans la 2e moitié du VI^e s.
 - *Royaume ostrogoth*. Branche orientale des Goths, peuple germanique venu du Nord de l'Europe et soumis par Attila dans la 2e moitié du IV^e s. Les Ostrogoths, après s'être établis dans la partie occidentale de la Hongrie avec l'accord de l'empire d'Orient, conquièrent l'Italie à la fin du V^e s. et y demeurent jusqu'au milieu du VI^e s., date à laquelle ils sont battus par les Byzantins.
 - *Royaume wisigoth*. Branche occidentale de Goths, les Wisigoths poussés par les Huns franchissent les frontières de l'Empire, battent les armées romaines mais finissent par s'allier à Rome. Les Wisigoths se lancent dans la conquête du Sud-Ouest de l'Europe et établiront un royaume en Espagne qui durera jusqu'au début du VIII^e siècle, date de la conquête musulmane. Leur domination sera marquée au cours du VII^e siècle par un important mouvement de renaissance culturelle.
 - *Royaume suève*. Ce royaume, fondé par les Suèves, un peuple germanique, durera du V^e au VI^e siècle et sera conquis par les Wisigoths.
 - *Royaume vandale*. Les Vandales, peuple germanique, traversent la Gaule et l'Espagne au début du V^e siècle. Après en avoir été chassés par les Wisigoths, ils s'installent dans les îles de l'Ouest méditerranéen (Corse, Sardaigne, Baléares, Sicile) et en Afrique du Nord. Ils seront battus par les Byzantins au VI^e siècle.
- **Les peuples regroupés par ensemble linguistique**
- *Les peuples celtes*
 PICTES. Terme par lequel on désigne le peuple établi au sud de l'Écosse ainsi que sa langue.
 IRLANDAIS. Peuple et langue d'Irlande.
 BRITTONIQUES. Terme par lequel on désigne les peuples du Sud de la Grande-Bretagne et leur parler.
 - *Les peuples germaniques*
 SCANDINAVES. Désigne les peuples de Norvège, de Suède et du Danemark. On les appellera aussi Vikings notamment au moment des invasions des VIII^e-IX^e siècles.
 FRISONS. Peuple établi au Nord des Pays-Bas et au Nord-Ouest de l'Allemagne, qui sera christianisé et soumis par les Francs au VIII^e siècle.
 SAXONS. Peuple du Nord de l'Allemagne. Une partie migrera en Grande-Bretagne au V^e, l'autre restera en Allemagne y fondera un état qui sera conquis par Charlemagne au VIII^e.
 THURINGIENS. Peuple établi à l'Ouest de l'Allemagne, allié aux Huns, puis intégré au royaume franc au VI^e siècle. Après une certaine indépendance, les Thuringiens feront partie de l'empire carolingien au IX^e siècle.
 BAVAROIS. Peuple provenant de Bohême qui s'installe au Sud de l'Allemagne. Vaincus par les Francs au VI^e siècle, ils jouissent d'une certaine autonomie, deviennent indépendants au VII^e s. et constituent un duché au X^e s.
 LOMBARDS. Peuple provenant du Nord de l'Allemagne, les Lombards s'installent sur les bords du Danube, puis au Sud-Ouest de l'actuelle Hongrie à la fin du Ve siècle. Ils occupent progressivement le Nord de l'Italie. A la fin du VIII^e siècle, ils seront battus par Charlemagne.
 GÉPIDES. Peuple venant du Nord-Est de l'Europe, qui s'établit sur le Danube au IV^e et fonde un royaume dans l'Ouest de l'actuelle Roumanie. Ils seront soumis par les Lombards au VI^e siècle.

- *Les autres peuples*

FINNOIS. Peuple appartenant au groupe linguistique finno-ougrien (qui comprend l'estonien et le hongrois).

BALTES. Groupe de peuples (Lettons, Litوانيens) dont la langue se rattache à l'ensemble des langues indo-européennes.

SLAVES. Jusqu'au VI^e siècle, ensemble de peuples mal connus voire inconnus. Leur unité est plus linguistique qu'ethnique. On les regroupe en trois ensembles : les Slaves orientaux (Russes, Biélorusses, Ukrainiens), les Slaves occidentaux (Polonais, Tchèques, Slovaques) et les Slaves du Sud (Slovènes, Serbes, Croates, Bosniaques, Macédoniens, Bulgares).

BASQUES. Origine lointaine mal connue voire inconnue, mais on admet que leur langue pourrait provenir de la zone caucasienne.

BERBÈRES. Ensemble de peuples occupant l'Afrique du Nord depuis la Préhistoire et parlant les différents dialectes berbères. Au contact des peuples du Nord de la Méditerranée certaines populations ont adopté le christianisme ou le judaïsme. L'islamisation n'interviendra qu'au cours du VII^e siècle avec les invasions arabes.

Définition et délimitation du sujet

Cette carte montre l'état de la recomposition politique de l'Europe après la chute de l'Empire romain d'Occident sous l'égide des "Barbares". Elle ne considère de l'ancien espace romain que la partie européenne et l'Afrique du Nord. Elle soulève la question de ce que deviennent ces régions de l'ex-empire romain au VI^e s., de ce qu'est l'Europe au début du Moyen-Age (répartition de l'espace, relations, etc.)

Contexte historique général

Le contexte dans lequel s'inscrit la carte est celui de la transition entre la fin de l'Antiquité romaine et le haut Moyen-âge européen. Cette période est dominée par la question des « Grandes Invasions », la décomposition puis la disparition de la partie occidentale de l'Empire romain (476) et l'émergence d'un nouvel ordre politique avec l'apparition du royaume franc, constitué par Clovis (roi des Francs de 481-511), ou celui des Wisigoths. A l'Est du bassin méditerranéen, la puissance romaine incarnée par le pouvoir de l'empereur de Constantinople est à la veille de se lancer dans une vaste campagne visant à restaurer l'autorité impériale sur les terres perdues dans l'Ouest méditerranéen.

Commentaire

Un premier examen de la carte fait déjà apparaître un certain nombre de constats.

- Le morcellement en plusieurs entités de la partie européenne de l'ex-Empire romain alors qu'à l'Est, l'empire byzantin a résisté, ce qui génère déjà un début de division du continent européen. A noter qu'à ce moment-là, le Nord et l'Est de l'Europe apparaissent comme détachés du continent.
- A l'inverse, le lien entre le Sud-Ouest et le Nord-Ouest de la Méditerranée s'est maintenu avec le royaume vandale.
- Le centre de gravité politique, autrefois localisé au centre de la Méditerranée, s'est déplacé vers le Nord avec l'apparition de grands royaumes franc et wisigoth.
- La domination romaine a été remplacée par celle des peuples germaniques.

Sur la base de ces constats, on peut essayer de lire cette histoire en s'intéressant aux *ruptures* et aux *continuités*, car, après les Celtes, après les Romains, les Peuples dits « barbares » vont à leur tour marquer profondément l'histoire européenne.

Ruptures...

- ... *politiques*

L'ordre romain disparaît, remplacé par de nouvelles élites, de nouvelles hiérarchies pour lesquelles comptent par-dessus tout les valeurs guerrières. A la différence des Romains, les « Barbares » ne connaissent pas le concept d'État ; pour eux, le pouvoir

et le royaume sont de l'ordre de la propriété privée. Ainsi, loin d'être stabilisés, les nouveaux royaumes ont des frontières mouvantes qui se modifient au gré des nouvelles invasions, des nouvelles conquêtes, des partages entre les héritiers des rois défunts ou des luttes de pouvoir entre factions rivales.

- ... *économiques*

A la longue période de stabilité, apportée par la *pax romana*, succède une période de troubles qui entraîne le déclin des villes et la régression, voire l'arrêt du commerce et des échanges entre les différentes régions de l'ancien empire.

- ... *culturelles*

Dans les îles britanniques, et dans les régions voisines de l'ancien *limes*, le latin a été remplacé par des parlers germaniques.

Continuités

Cependant, contrairement à une idée généralement répandue, les "Barbares" avaient côtoyé les Romains bien avant de prendre le pouvoir. Ce qui explique que se soit développée une certaine romanisation de ces « Barbares » qui se traduit par la christianisation d'un certain nombre de peuples (Francs, Goths), par la reprise du latin comme langue du pouvoir et de la religion ou par le maintien des cadres de la vie politique. La religion chrétienne jouera à cet égard un rôle capital de transition entre le monde gallo-romain et l'univers « barbare ». De même, les « Barbares » imiteront les empereurs romains du point de vue de la représentation du pouvoir royal et de ses symboles. Enfin, durant longtemps, les rois « barbares » chercheront à maintenir un lien entre eux et l'empereur byzantin ou à se présenter comme les successeurs des empereurs romains d'Occident.

Synthèse et conclusion

Le choix de représenter les royaumes « barbares » au début du VI^e siècle peut paraître contestable dans la mesure où quelques années avant ou après ces ensembles seraient profondément modifiés. Ce choix se justifie cependant, en ce sens que cette carte traduit un premier état de l'Europe post-impériale. Elle montre bien qu'après la longue période de domination romaine, les espaces européens vont connaître des destins particuliers, à des rythmes différents, selon des logiques propres.

Présentant une période particulière de l'histoire européenne, cette carte nous indique déjà quelques-unes des caractéristiques de cet espace : espace clos à l'Ouest, ouvert à l'Est, relations conflictuelles entre ses différentes parties, tension entre la diversité des peuples, des langues et recherche d'une certaine unité religieuse, culturelle et politique, éléments qui, aujourd'hui encore, continuent d'influencer le destin des Européens.

Développements possibles

On pourrait développer diverses pistes, en conclusion ou au cours de travail déjà :

- Cette carte et son titre posent la question de notre vision des « Barbares » – plus particulièrement des Germains – et de leur venue dans ce qui fut l'Empire romain. Non seulement le terme de « barbares » n'est pas neutre mais on y associe le plus souvent celui d'« invasions ». Les manuels allemands parlent, eux, de « *Völkerwanderungen* ». Derrière les termes, il y a deux visions de cette période et de la chute de l'Empire romain : destruction ou (re)construction différente.
- Cette carte souligne la différence de connaissance que nous avons de l'histoire des différentes parties de l'Europe : si cette connaissance est assez bonne sur l'ouest de l'Europe, elle est médiocre sur l'est du continent (par exemple au sujet des Slaves) ; cela pose aussi le problème de notre regard.

Sources :

Dictionnaire *Petit Robert* I et II.

Encyclopedia Universalis, édition électronique, 2002

KAPLAN Michel (sous la dir.), *Le Moyen âge IV^e-X^e siècle*, Bréal, 1994

SELLIER Jean et André, *Atlas des peuples d'Europe occidentale*, La Découverte, 1995

Construire une carte

La carte est un moyen assez commode de synthétiser des connaissances. Son élaboration obéit à un certain nombre d'étapes.

Recherche de l'information et délimitation provisoire

- délimiter provisoirement le sujet ;
- réunir les documents, les informations, consulter des atlas historiques ;
- lire attentivement et sélectionner les passages essentiels, repérer les dates charnières qui correspondent à une modification de l'espace, relever les limites des territoires qui vous intéressent ;
- trier et classer les idées importantes, les informations selon un plan simple ;
- mettre en évidence les relations entre les différents éléments.

Une fois ces travaux exploratoires accomplis, vous pouvez passer à la réalisation de la carte.

Définition et délimitation du sujet

Dégager le **sujet** (thème : phénomène, réalité, notion dont il est question dans la carte) et sa **problématique** (faire ressortir la « question » – à propos du thème – à laquelle répond la carte). Vous l'exprimerez par le **titre**.

Élaboration de la carte

- Le type de représentation
 - Choisissez le fond de carte le plus adapté aux idées majeures dégagées.
 - Vous pouvez vous simplifier la tâche en ayant recours à des fonds de carte schématiques, pour autant que l'on reconnaisse les régions considérées.
- Les « habits » de la carte :
 - le cadre : il est nécessaire d'encadrer le territoire représenté, même d'un trait fin, ne serait-ce que pour qu'il n'apparaisse pas comme une île ;
 - l'orientation (sauf évidence) ;
 - les coordonnées (sauf évidence) ;
 - l'échelle (sauf pour une planisphère !) : elle permet d'évaluer les distances, et les dimensions des territoires représentés ;
 - la légende : ce dictionnaire des signes utilisés se doit d'être exhaustif ; prévoyez l'organisation générale de la légende, ses titres et sous-titres ; elle doit être placée de telle sorte qu'elle ne gêne pas la lecture de la carte ;
 - la nomenclature : elle aide à se situer ;
 - les sources : pour les cartes statistiques au moins, on précise l'origine et la date de l'information, ce qui éclaire sur sa validité et qui permet une vérification si nécessaire ;
 - la date de création ; le monde change et situer l'information dans le temps est capital.

- les quatre règles élémentaires pour construire une carte :
 - un phénomène = un signe
 - une valeur forte = un signe fort
 - des variations qualitatives = des variations de formes
 - des variations quantitatives = des variations de tailles
- la triple démarche dans la construction de la carte :
 - identifier et choisir les modes d'implantation en fonction des informations :
 - les points et les figures assimilées pour représenter les informations ponctuelles (villes, industrie, ports...)
 - les lignes et les réseaux pour figurer des données linéaires (flux, axes de communication...)
 - les figurés de surfaces (trames de couleur, hachures) pour cartographier l'étendue d'un phénomène (relief, climat, végétation); on parle d'implantation zonale.
 - identifier le type de caractère :
 - quantitatif : volumes de matières premières, d'informations, populations d'un Etat, d'une ville ...
 - ordonnée: lorsque les données peuvent être classées (structure par âge d'une population, hiérarchie urbaine, ...)
 - qualitatif : lorsque les données permettent de déterminer la spécificité d'un phénomène (les différents types de centrales électriques en Suisse...)
 - sélectionner les types de signes les plus appropriés (se référer au tableau des six variables visuelles) :
 - la taille : seule variable capable de traduire des quantités; en implantation ponctuelle (ville) ou linéaire (flux),
 - la couleur : met en évidence les ressemblances et les différences,
 - la valeur ou intensité : permet de classer des phénomènes,
 - la forme : pour représenter des objets en implantation ponctuelle ou linéaire,
 - l'orientation : pour souligner les différences: en implantation zonale ou ponctuelle,
 - le grain : pour traduire un ordre ou une différence, en utilisation zonale ou ponctuelle.

Valeur	Variable visuelle	Mode d'implantation		
		ponctuelle	linéaire	zonale
Forte	TAILLE			
Forte	COULEUR			
Forte	VALEUR			
Faible	FORME			
Faible	ORIENTATION			
Faible	GRAIN			

Source : Fernand JOLY, *La cartographie*, PUF (QJ ?), 1994

La présentation doit être claire et agréable : ne surchargez pas votre carte de trop de notions, vous risquez de la rendre illisible.

Conclusion

Vous pouvez en quelques mots résumer les grandes lignes (tenants et aboutissants) de votre travail.

Réaliser une frise chronologique

Une frise chronologique est une bande qui représente le déroulement du temps et qui permet de placer les périodes historiques ou les événements les uns par rapport aux autres ; elle permet une visualisation et par là une meilleure compréhension des liens, des continuités, des ruptures, des similitudes et des différences.

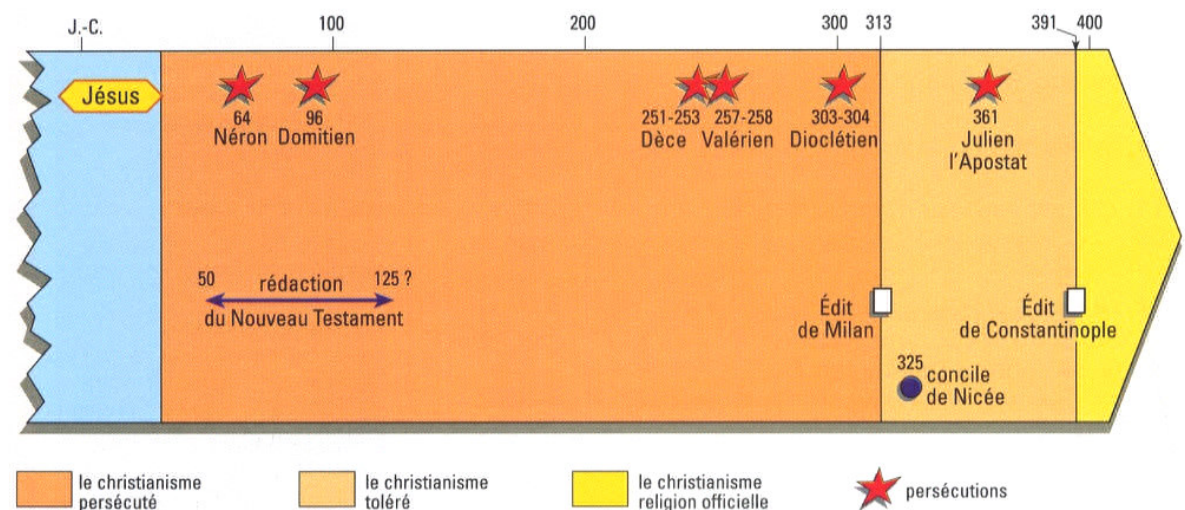
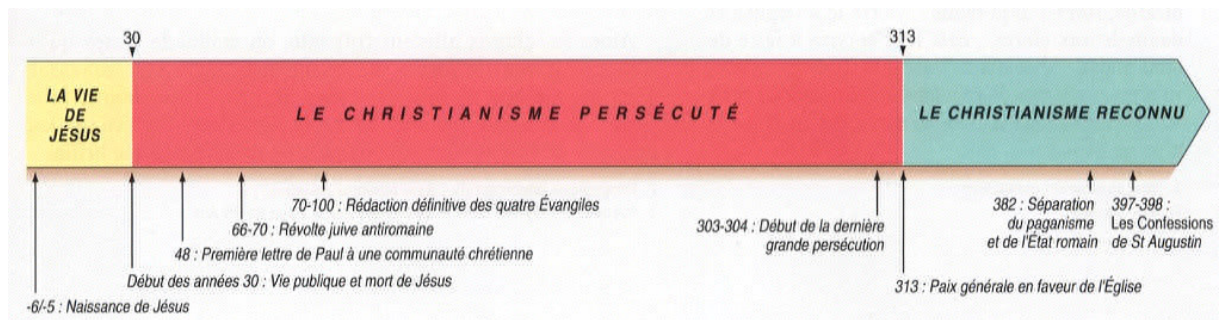
Une frise doit avoir une épaisseur suffisante pour noter des informations à l'intérieur ; elle est (pour nous) orientée de gauche à droite (en principe, une flèche en indique le sens).

Dans toute la mesure du possible, cette représentation du temps doit être à l'échelle ; elle peut combiner deux échelles (avec un effet de zoom).

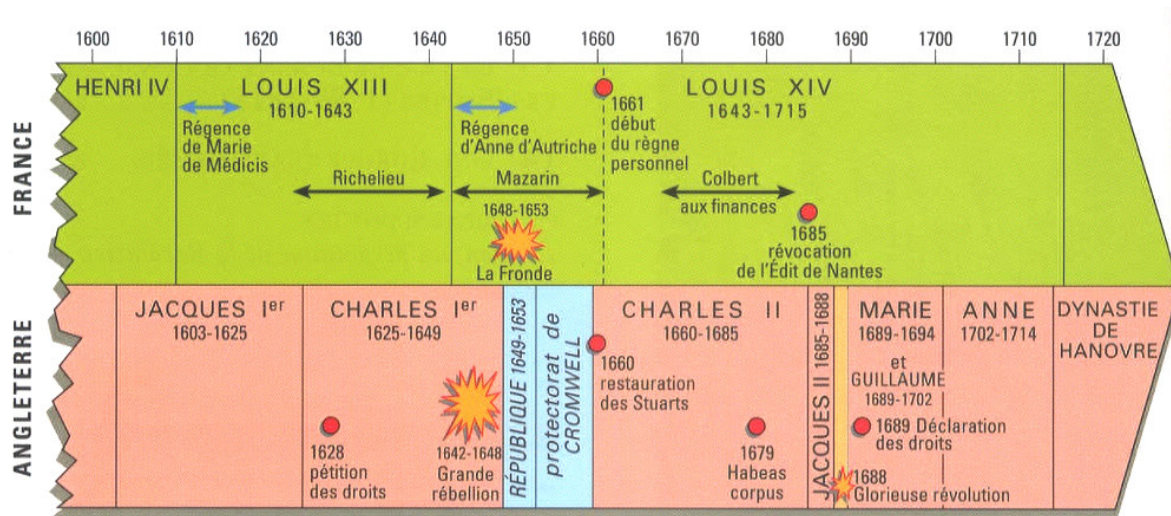
Dans la représentation classique et scolaire (premier exemple ci-dessous), un événement ou une date sont représentés par un trait vertical au-dessus ou au-dessous de la frise ; une période est représentée par un espace entre deux traits ; le nom de la période est en principe écrit à l'intérieur de la frise, éventuellement dans une légende. On peut combiner cette frise avec une légende et des couleurs.

Les moyens techniques donnent l'occasion de multiplier les informations présentées dans une frise chronologique ; il faut cependant veiller à ne pas nuire aux raisons d'être de celle-ci : synthétiser, clarifier et permettre une visualisation qui complète la lecture. Pour cette raison, une frise chronologique est forcément thématique (limitée à un thème, une approche).

Exemples : La naissance et la diffusion du christianisme



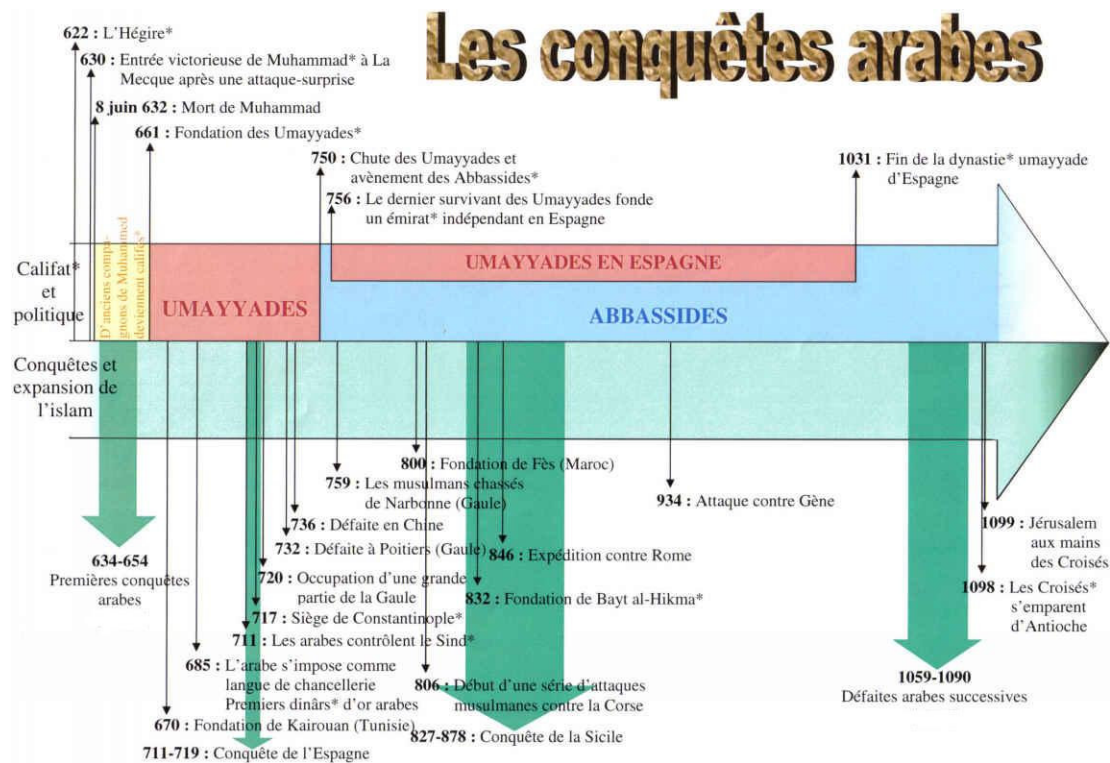
Exemple : Monarchie absolue française et libertés anglaises au XVIIe siècle



Sources :

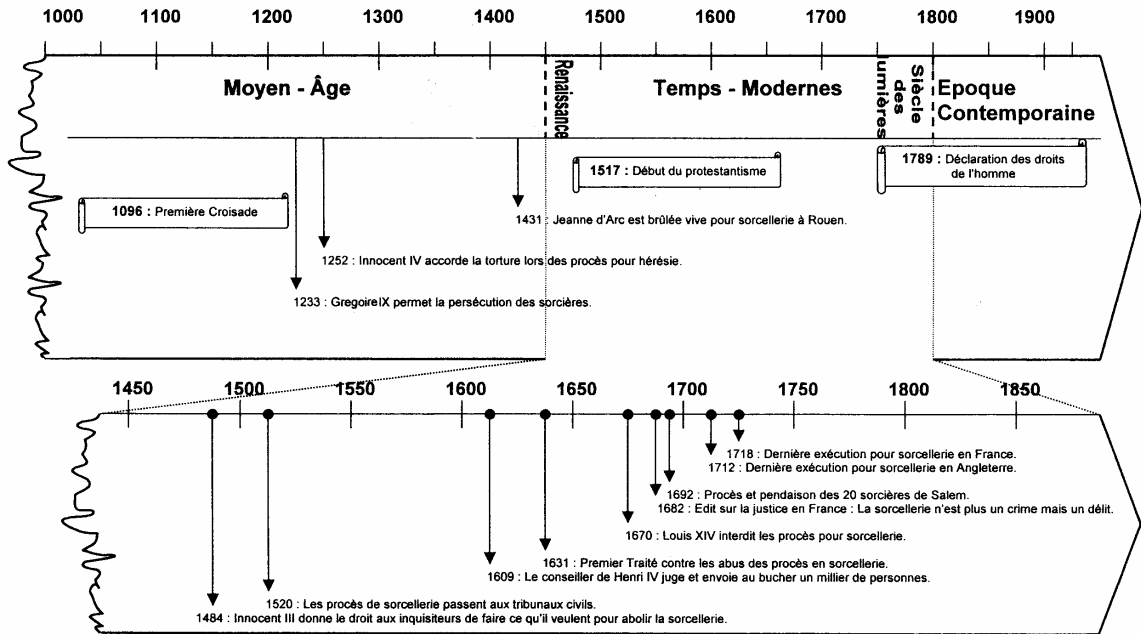
QUETEL Claude (dir.), *Histoire seconde, les fondements du monde contemporain*, Bordas, 1996, p. 59
 LAMBIN Jean-Michel (dir.), *Histoire seconde*, Hachette (éducation), 1996, pp. 54 et 142

Exemple : Les conquêtes arabes



Source : Travail réalisé par Emilie Roy, Gymnase de Morges 1M9, 2003-2004

Exemple : La chasse aux sorcières en Europe occidentale



Source : Travail réalisé par Frank de Morsier, Gymnase de Morges 2M3, 2003-2004

Rédiger une notice biographique

La notice biographique permet de présenter ou de garder en mémoire un personnage ou un auteur dans un commentaire de documents.

- S'informer

Les manuels et le cours, les ouvrages spécialisés, en particulier les dictionnaires biographiques, vous permettront de rassembler les informations indispensables à l'élaboration d'une notice biographique :

- origine familiale et sociale du personnage étudié ;
- formation et influences subies ;
- métier exercé et part prise dans les événements de l'époque.

La réflexion doit être menée dans les limites chronologiques du sujet même si la suite des événements est connue.

La biographie ne doit pas se confondre avec l'histoire de la période.

- Définir les idées majeures

Pour préciser le rôle joué par le personnage dans la vie nationale ou internationale :

- dégager quelques dates significatives et distinguer ainsi les périodes importantes de sa vie ;
- tenir compte des étapes avant la « vie publique » du personnage dans la mesure où elles aident à la comprendre.

- Réaliser la notice

La notice doit être courte et de lecture aisée : elle permet ainsi des comparaisons rapides entre les différentes personnalités de la période étudiée et l'analyse des effets de génération.

Elle peut aussi se présenter sous la forme d'un graphique : les informations ne sont pas rédigées mais hiérarchisées sur des lignes graduées et datées.

Note

Il est utile de constituer votre propre fichier de notices biographiques au fil du cours. Utilisez de préférence des *fiches* manuscrites ou informatiques.

Source : BERNARD Danièle, BOURILLON Florence, *Histoire, entraînement, Terminales*, Nathan (ABC du bac), 1995, p. 231

Exemples : deux versions...

Herman Greulich (1842-1925), (ZH), né dans une famille pauvre en Allemagne, apprentissage de relieur, émigre à Zurich, crée la *Tagwacht* dont il est le rédacteur et l'administrateur (1869-1880), employé de la coopérative de consommation de Zurich (1880-1884), employé puis chef de l'Office statistique du canton de Zurich (1884-1887), à la création du deuxième « Arbeiterbund » est nommé Secrétaire ouvrier (« Arbeitersekretär ») (1887-1920), Conseiller national de la fraction de « politique sociale », puis président de la fraction socialiste créée en 1911 (1902-1905/1908-1925), membre de la société du Grütli, entre 1880 et 1900 collabore étroitement avec les démocrates de Zurich, membre de la direction du PSS (1912-1919), fait partie de l'aile droite réformatrice du mouvement ouvrier qui veut réconcilier les salariés avec l'État bourgeois, fondateur de plusieurs syndicats (textile, fonction publique, commerce et transports).

Herman Greulich (1842-1925). Figure importante du mouvement ouvrier suisse. Rédacteur et administrateur de la revue ouvrière *Tagwacht* (1869-1880). Fondateur de plusieurs syndicats, homme politique et conseiller national socialiste (1902-1925)

Écrire une rédaction historique

La *rédaction historique* (« la *dissertation* » ou « la *composition* » dit-on en France) utilise les connaissances acquises pour réfléchir sur le sujet en répondant aux questions que pose ce sujet (ce n'est pas réciter un cours ou un livre !)

En d'autres termes, il est toujours nécessaire de dépasser le simple libellé du sujet pour s'interroger sur les problèmes qu'il recouvre.

Or, découvrir la problématique du sujet est d'autant plus nécessaire que c'est par rapport à elle que s'organise la réflexion, que se trouve composé le plan et c'est autour du fil directeur qu'elle offre que s'articule la rédaction.

Lire et comprendre le sujet

Lire le sujet

La lecture d'un sujet passe par quatre opérations successives.

- *Repérer les mots-clés et déterminer leur sens précis*
Définir avec précision les noms propres, les noms communs ou les verbes présents dans le libellé du sujet, être attentif à la signification des majuscules, ne pas confondre, par exemple, « économie » et « industrie », « église » et « religion », « état » et « pouvoir »...
- *Interpréter l'ordre des mots, les liaisons*
Par exemple, « *Louis XIV et les Français* » est un sujet différent de celui qui s'intitulerait « *les Français et Louis XIV* ».

Le mot « et » a plusieurs significations ; il peut suggérer :

- une mise en relation, l'effet d'un terme sur un autre ; tel est le cas dans le sujet « *les rois de France et la monarchie absolue au XVIIe siècle* » ;
- une comparaison, par exemple, dans le sujet « *la Renaissance en France et en Italie* » ;
- à la fois une comparaison et une mise en opposition, par exemple, dans le sujet « *Monarchie absolue en France et libertés anglaises au XVIIIe s.* »
- *Repérer les limites chronologiques du sujet*
Tout sujet d'histoire s'inscrit dans une durée, cette durée peut varier d'un temps très court (un événement ponctuel) à plusieurs siècles.
Quand commence le sujet ? quand se termine-t-il ? la réponse à ces deux questions fondamentales permet de cadrer le sujet ; attention, les dates ne sont pas toujours explicitement indiquées dans le sujet.
- *Déterminer avec précision l'espace concerné par le sujet*
Par exemple, dans le sujet « *le christianisme et l'Empire romain au Ve siècle* », il faut définir l'espace dans lequel s'inscrit le sujet en délimitant l'Empire romain à cette époque.

Mobiliser les connaissances

- Noter sur une feuille de brouillon les idées ou les faits tels qu'ils viennent à l'esprit ;
- progresser en posant des questions, en établissant des liens entre les éléments ;
- noter les informations précises qui devront figurer dans le travail (personnages, dates...).

Dégager une problématique

- Tout sujet d'histoire est proposé comme une question qui serait écrite sous une forme affirmative. Dégager la problématique du sujet, c'est formuler cette question. Le plan de votre travail doit vous permettre d'y répondre de manière progressive et logique. C'est donc la réponse à cette question, à cette problématique, qui doit servir de fil conducteur à votre démonstration (cf. chapitre *Définir une problématique*).
- Le sujet « *Louis XIV et les Français* » pourrait s'articuler autour d'une problématique comme, par exemple : « comment le pouvoir royal s'exerce-t-il sur les Français ? »
- Le sujet « *les Français et Louis XIV* » pourrait s'articuler autour d'une problématique comme, par exemple : « comment et pourquoi les Français acceptent-ils l'exercice du pouvoir absolu du roi ? »

Concevoir un plan

Réfléchir à un plan

- Après avoir lu à plusieurs reprises le sujet, vous avez formulé une problématique qui va être l'idée directrice de votre travail. Il s'agit maintenant de tenter d'y répondre.
- Éliminez tout ce qui est hors du cadre chronologique et du cadre géographique du sujet proposé.
- Classez vos connaissances et vos idées par thème (économie, politique...) ou par ordre chronologique.
- Dégagez deux, trois ou quatre idées principales qui vont être autant de parties de votre plan. Formulez précisément ces idées principales, car vous devez les annoncer dans votre introduction.
- Les grandes parties de votre plan doivent clairement indiquer les idées principales autour desquelles s'organise votre réflexion. Chacune de ces grandes parties doit elle-même comprendre des sous-parties qui vont vous permettre de prendre des exemples pour illustrer votre propos. Chaque sous-partie peut être subdivisée en thèmes secondaires. Sur votre copie, à chaque idée correspond un paragraphe ; à chaque paragraphe, une idée.

Les différents types de plan

- *Le plan chronologique* : il permet d'aborder un sujet qui propose une évolution en attribuant une des parties du travail à chaque étape de cette évolution.
Exemple : « La France, de Louis XVI à la Révolution ».
- *Le plan thématique* : il permet de traiter un sujet qui suppose l'analyse d'une situation ou d'un concept ; chaque partie du travail traite d'un aspect de la question.
Exemple : « La monarchie absolue en France au XVIIe siècle »
- *Le plan analytique explicatif* : il permet de traiter un sujet qui porte sur un événement ou sur un phénomène, en proposant d'en exposer successivement les causes ou les origines, les faits – aspects ou formes – et les conséquences, les effets, les limites.
Exemple : « Les cahiers de doléances de 1789 ».
- *Le plan dialectique* : plus délicat à construire, il permet d'exposer des points de vue différents en abordant successivement le pour, le contre et la synthèse ; la démarche consiste alors à confronter des thèses ou des explications différentes, parfois opposées.
Exemple : « La Russie est-elle encore une grande puissance ? ».

Rédiger le développement

Les différentes parties

- On laisse une ou deux lignes entre l'introduction et la première partie, puis entre chacune des parties et, à la fin, entre la dernière partie et la conclusion.
- Chaque partie est organisée autour d'une idée-force. Chaque idée-force est démontrée par deux, trois ou quatre paragraphes argumentés.
- Au début de chaque partie, une phrase d'introduction en énonce le contenu. A la fin de chaque partie, une phrase assure la transition avec la partie suivante.

Le paragraphe

- Le paragraphe développe une idée importante. L'idée du paragraphe est exposée dans la première phrase, puis des arguments ou des exemples sont cités. Les arguments doivent être précis et clairement énoncés, et les exemples, bien choisis et rédigés sans perdre de vue le sujet de la dissertation.
- Éviter, en citant un exemple, de le développer outre mesure en oubliant le sujet.
- On utilise la chronologie proposée avec le sujet pour argumenter ou pour illustrer le propos du paragraphe.
- Il faut mettre en évidence les rapports logiques, utiliser des « mots de liaison » à l'intérieur des paragraphes et entre les parties.
- Les parties doivent être clairement reliées entre elles par des phrases de transition.

Les écueils à éviter

La rédaction du développement d'un exposé écrit doit éviter plusieurs écueils :

- les expressions familières du genre « le ras-le-bol » du peuple ;
- les expressions floues telles que « le pays est malade », « le pouvoir s'est amplifié », « les Girondins jouent un rôle particulier dans la Révolution », etc. ;
- le futur et l'usage du verbe « aller » ;
- les formules passe-partout comme « il est intéressant d'étudier cette question » ou « cette époque est une période de transition »... ;
- les erreurs dans l'usage des majuscules. Prennent une majuscule les noms de peuples (les Allemands), les noms de dieux (Yahvé), les noms d'États (la Belgique), les noms de périodes et de certains régimes politiques (la Renaissance, l'Ancien Régime), les termes géographiques (le Rhin), ainsi que l'Église et l'État en tant qu'institutions (église signifie le bâtiment). L'usage de la majuscule détermine donc parfois le sens d'une phrase ;
- les répétitions ;
- le remplissage ;
- une énumération sans lien logique ;
- les généralités ;
- les digressions hors-sujet.

Rédiger l'introduction et la conclusion

Rédiger une introduction

L'introduction d'un exposé écrit d'histoire doit comporter trois éléments :

- *Présentation du sujet*
Il faut situer le sujet qui va être traité sur le plan chronologique, et aussi, si nécessaire, sur le plan géographique.
- *Présentation de la problématique*
La problématique, c'est la question centrale posée par le sujet. Dans le cas, par exemple, d'un sujet libellé de la manière suivante : « l'héritage napoléonien en France et en Europe », la problématique du sujet peut être centrée sur la question suivante : que reste-t-il aujourd'hui des réformes et des actes accomplis par Napoléon durant le Consulat et l'Empire, en France et en Europe ?
- *Présentation du plan*
Annoncer explicitement le plan qui sera suivi (D'abord... Ensuite... Enfin...)
Mentionner le ou les mots-clés de chaque partie.
- *Autres conseils*
L'écriture de l'introduction doit être soignée et pertinente. C'est la première impression que vous donnez au correcteur. Il est vivement conseillé d'écrire d'abord l'introduction au brouillon et d'en travailler la rédaction.

Rédiger une conclusion

- *La conclusion doit :*
 - résumer le bilan de la discussion mais sans la reprendre ;
 - répondre à la problématique posée en introduction ;
 - ouvrir des perspectives plus larges : par exemple sortir du champ chronologique ou géographique étudié jusqu'alors. Attention ! Ce n'est qu'à ce moment-là du devoir que cette sortie du sujet est permise.
- *La conclusion est à la fois une porte qui se ferme et une fenêtre qui s'ouvre...* C'est la dernière impression que vous laissez au correcteur avant l'attribution de la note. Il est vivement conseillé de la rédiger, d'abord au brouillon, avec autant de soin que l'introduction.
- *Un conseil*
Il est absolument indispensable de rédiger sa conclusion avant de commencer à rédiger le devoir. Sinon, le risque est grand d'avoir à la griffonner précipitamment dans l'affolement des dernières minutes.

Présenter le travail

L'organisation de la copie

- L'intitulé du sujet doit être entièrement recopié.
- Il faut ensuite laisser deux à trois lignes entre le sujet et le début de l'introduction.
- Chaque partie doit se dégager clairement, ainsi que la conclusion.
- Il est conseillé de passer deux lignes entre l'introduction et la première partie, entre chaque partie, puis entre la dernière partie et la conclusion.
- A l'intérieur de chaque partie, aller à la ligne au début de chaque paragraphe. Dans chaque paragraphe, on ne développe qu'une grande idée (énoncée au début du paragraphe). Il faut éviter le plan qui consisterait à revenir à la ligne toutes les deux phrases ou à la fin de chaque phrase.

Les maladresses à éviter

- La pire des maladresses est sans doute de sortir du sujet !
- Il faut aussi impérativement éviter le discours général et passe-partout ou le résumé des notes prises durant le semestre (ou les trois dernières années !).
- Lors de la rédaction de la copie, il faut éviter le style télégraphique, les abréviations, l'abus des mots soulignés, les signes mathématiques.
- Toutes les phrases doivent être rédigées avec sujet, verbe, compléments ; tous les mots doivent être écrits en toutes lettres.
- L'emploi d'un vocabulaire familier ou pompeux est déconseillé, de même que les phrases banales visant à masquer des méconnaissances.
- L'utilisation d'encres multicolores ou du crayon est vivement déconseillée.

Note

L'indication des travaux que vous utilisez, les auteurs des citations (que vous présentez comme telles), l'origine des documents sont reportés en notes de bas de page.

Sources : BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Histoire seconde*, Hatier, 1996, p. 257
LAMBIN Jean-Michel (dir.), *Histoire seconde*, Hachette (éducation), 1996, pp. 151, 167, 179, 205
MARSEILLE Jacques (dir.), *Histoire seconde, les fondements du monde contemporain*, Nathan, 1996, p. 266

Réaliser un dossier d'histoire

Réaliser un dossier c'est

- Rassembler autour d'un thème un certain nombre de *documents* : textes d'époque, documents iconographiques, cartes, analyses d'historiens...
- Choisir dans la masse des documents ainsi recueillis les documents qui permettent de présenter le thème retenu sous ses divers aspects, en évitant à la fois le double emploi et la dispersion excessive.

Votre dossier doit comporter

- Un titre, une justification du choix du sujet (c'est-à-dire, une ou plusieurs phrases indiquant les raisons pour lesquelles vous avez pris ce sujet, l'intérêt qu'il présente) et surtout une problématique ;
- un sommaire ou une table des matières (c'est-à-dire la liste ordonnée des différentes parties traitées et pages de renvoi) ;
- une bibliographie sous la forme suivante : nom et prénom de l'auteur, titre du livre en italique, lieu, nom de l'éditeur (éventuellement de la collection), date d'édition, pagination.

Instructions à respecter scrupuleusement :

- Votre dossier doit être réalisé en traitement de texte pour des raisons de lisibilité et de possibilités de modifications (rajouts ou retraits). Le nombre de pages doit rester raisonnable.
- Chaque document (cf. supra) doit être précédé d'une brève introduction qui contient
 - un bref résumé du contenu,
 - une brève présentation de l'auteur,
 - une très brève présentation du contexte dans lequel le document a été produit,
 - un bref commentaire qui met en évidence l'intérêt du document, les raisons pour lesquelles ce document-là a été choisi.
- Chaque document doit être accompagné d'une référence bibliographique précise.

Le dossier se présente sous la forme suivante :

- Première page : titre du dossier, noms et prénoms des auteurs du dossier, classe et date de présentation.
- Deuxième page : sommaire.
- Troisième page : problématique et introduction.
- Quatrième page et suivantes : documents.
- Conclusion générale.
- En fin de dossier, placez
 - un lexique ou glossaire (termes techniques, noms propres, expressions difficiles, relatifs à votre thème), et éventuellement un index ;
 - une chronologie,
 - la bibliographie.

Pour les questions de forme, vous pouvez vous référer au site, ainsi qu'à la page 63 de cet ouvrage :

http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/ecrit/mis_page/index.htm

Quelques règles de présentation

Parmi les règles formelles à respecter, il faut bien sûr d'abord respecter les règles orthographiques : utilisez le vérificateur d'orthographe de votre programme mais ne vous contentez pas de cette précaution ; relisez et, si possible, faites relire votre texte.

Sur le plan typographique, présentez un texte clair : aérez votre texte par des espaces, mettez les titres en évidence, hiérarchisez et distinguez les différents niveaux de titres, respectez la cohérence graphique de l'ensemble.

Respectez enfin les règles typographiques ! Parmi celles-ci on peut signaler celles qui concernent l'espacement avant et après un signe de ponctuation¹ :

Avant	Signe de ponctuation		Après
pas d'espace	,	virgule	espace
pas d'espace	.	point	espace
espace insécable	;	point-virgule	espace
pas d'espace	'	apostrophe	pas d'espace
espace insécable	!	point d'exclamation	espace
espace insécable	?	point d'interrogation	espace
espace insécable	:	deux-points	espace
espace	–	tiret encadrant ouvrant	espace insécable
espace insécable	–	tiret encadrant fermant	espace
espace	=	égal	espace insécable
espace	«	guillemet ouvrant	espace insécable
espace insécable	»	guillemet fermant	espace
espace	"	guill. anglais ouvrant	pas d'espace
pas d'espace	"	guill. anglais fermant	espace
espace	(parenthèse ouvrante	pas d'espace
pas d'espace)	parenthèse fermante	espace
pas d'espace	...	points de suspension	espace
espace insécable	%	pour-cent	espace
espace	§	paragraphe	pas d'espace

On peut également entendre par « dossier » d'autres types de travaux (écrits) d'une certaine ampleur, en particulier une **rédaction historique de grande envergure** présentant les résultats d'une recherche : le travail de maturité, au niveau gymnasial, ou le mémoire, au niveau universitaire. Les règles évoquées dans ce chapitre sont, pour l'essentiel, aussi valables dans ce cas.

¹ Source : *Guide du typographe romand*, cité par CHATELAIN René, *Quelques conseils de présentation d'un texte*, ms, 1998, p. 8. Pour en savoir plus, sur ce sujet entre autres, on peut consulter les sites suivants : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/8.0.html> (Uni. de Montréal) ou <http://www.univ-tlse1.fr/publications/GuideMemoire/index.html> (Uni. de Toulouse)

Construire une dissertation, présenter une controverse

La dissertation d'histoire (« *dissertation d'idée* » en France) porte sur un sujet à débattre : jugement d'historien, opinion d'un personnage « historique »...

Elle est fondamentalement de même nature qu'une dissertation réalisée lors d'un cours de français. « C'est l'exposé cohérent et rigoureux d'une pensée sur un sujet donné. Le plus souvent, elle porte sur des *sujets de controverse*, pour lesquels une réponse unique et définitive n'existe pas ; on ne disserte pas sur un fait mais sur le sens et la valeur qu'on lui attribue. »

Une dissertation d'histoire se présente comme une dissertation classique :

- *Introduction* : il s'agit de dire sur quel point porte le débat, de *définir la problématique*.
- *Thèse* : elle présente les arguments de l'auteur, énonce les arguments qui justifient cette position (arguments avancés par l'auteur mais aussi arguments nouveaux formulés par le rédacteur de la dissertation) ; cette partie évoque aussi le contexte qui explique voire « justifie » la citation.
- *Antithèse* (ou *prolongation de la thèse*) : elle présente les arguments qui s'opposent à la thèse (ou qui la nuance, l'enrichissent, la complexifient).
- *Synthèse* : conclusion sur la confrontation et la problématique ; éventuelle prise de position.

Source : GAILLARD Nicole e. a., *Un parcours vers la dissertation. Éléments de méthode et exercices*, s. l. n. d.

Animer un débat

D'une façon générale, un débat doit permettre à l'élève

- d'aborder les éléments d'une question complexe,
- d'approfondir sa réflexion,
- d'exercer l'écoute et l'expression,
- de comprendre des points de vue différents,
- d'entraîner l'art de l'argumentation.

En classe, l'objectif principal d'un débat n'est pas de convaincre mais de contribuer à la richesse de la réflexion commune et à l'approfondissement des arguments de chacun.

Le rôle de l'animateur de débat est proche de celui d'un arbitre.

Il doit donc d'abord bien connaître le sujet du débat.

L'animateur est responsable de l'organisation du débat ; il a la charge de définir les points à aborder, les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, etc.

Au début du débat, l'animateur présente le plan du débat et il fait ensuite respecter ce plan.

Durant le débat, il doit donner la parole, gérer les interventions de chacun. Il a en particulier pour tâche d'éviter que les participants ne se coupent la parole ou ne discutent en petits groupes (apartés).

Si les autres participants ne le font pas, il appartient à l'animateur d'amener les intervenants à préciser leurs arguments, à clarifier leurs propos, à prolonger leurs réflexions...

Ponctuellement, l'animateur peut donner son avis mais de façon complémentaire ; dans l'idéal, il devrait le plus souvent le faire pour relancer la discussion.

A la fin des diverses parties du débat et au terme de celui-ci, l'animateur tente d'établir une synthèse, en soulignant l'intérêt de ce qui a été dit et en inventoriant les questions qui demeurent ou ont surgi au cours du débat. Un débat fait souvent apparaître plus de questions qu'il n'en résout mais ces nouvelles questions sont plus complexes, plus riches...

COMMENTER UN DOCUMENT, C'EST...

Mettre en place le document

- Lire ou regarder le document, le comprendre ;
- Définir la source : auteur, nature du document, lieu(x), date(s), destinataire (qui ? quoi ? quand ? où ? pourquoi ? comment ? pour qui ? pour quoi ?);
- Définir le vocabulaire d'un texte ou les éléments d'une peinture ;
- Définir la structure du document ;
- Définir le sujet et la problématique.

Commenter le document

- Définir le contexte ;
- Commenter, éclairer et situer le document ;
- Dégager le message de l'auteur et l'intérêt du document ; mettre le document en perspective.

